

Selon son premier ministre

Le Portugal demeurera dans l'OTAN

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA; Maroc, 1 dir.; Tunisie, 100 m.; Belgique, 1 DM; Espagne, 2 pes.; Portugal, 20 esc.; France, 20 fr.; Italie, 200 L.; Grèce, 100 dr.; Iran, 40 rials; Inde, 200 R.; Japon, 100 ¥; Australie, 10 A.; Nouvelle-Zélande, 2 NZ\$; République-Fédérale d'Allemagne, 1 DM; Royaume-Uni, 1 £; Pays-Bas, 100 f.; Danemark, 20 kr.; Suède, 2 kr.; Suisse, 1 Sfr.; États-Unis, 1 \$.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75017 PARIS - CEDEX 09
C.G.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS LA CHUTE DE DEUX NOUVELLES CAPITALES PROVINCIALES

Le Vietnam du Sud se trouve coupé en deux

LA DÉROUTE

De retrait stratégique, le repli des forces sud-vietnamiennes devant la poussée communiste est en train de se transformer en déroute. Hier encore, malgré l'abandon de provinces entières dans l'intérieur du pays, les troupes du président Thieu tenaient une bande côtière à peu près ininterrompue, le long de laquelle pouvaient se déplacer d'éventuels renforts. Cette continuité vient d'être brisée, et le Vietnam du Sud est désormais coupé en deux. Il ne reste plus au nord du 15^e parallèle qu'une « poche » gouvernementale à l'intérieur de laquelle la situation des villes de Hué et de Danang paraît plus que précaire.

Ce bouleversement accéléré de la carte militaire a d'ores et déjà deux conséquences. La première est l'apparition d'un « troisième Vietnam », géographiquement homogène, appuyé aux frontières du Vietnam du Nord, du Laos et du Cambodge, et à l'intérieur duquel commence à se mettre en place une nouvelle administration, celle du G.P.R. (gouvernement révolutionnaire provisoire). Le régime de Saigon a bien vu le danger que présentait cette nouvelle situation, et c'est pourquoi il vient d'éprouver le besoin de réaffirmer sa souveraineté sur « tout le territoire au sud du 17^e parallèle ». Il demeure que ce « troisième Vietnam » est désormais une réalité qui, tout règlement à venir devra en tenir compte.

La seconde conséquence est l'affaiblissement très net de la position politique du président Thieu. L'opposition a beau jeu de lui reprocher l'abandon présumé sans combat d'une partie du territoire national et son incapacité à défendre des régions côtières qualifiées huit jours plus tôt de stratégiquement plus importantes que les Hauts-Plateaux.

À l'échec militaire s'ajoute le désordre croissant causé par l'exode de près de neuf cent mille réfugiés lancés sur les routes du pays, bloqués au passage par la retraite en catastrophe des troupes gouvernementales, et dont les îles adjacentes réinstallées dans des régions demeurées sous l'autorité du gouvernement de Saigon pourraient coûter, selon les experts américains, de 40 à 100 millions de dollars. C'en serait sans doute assez pour achever de désorganiser l'économie sud-vietnamienne, déjà considérablement affaiblie par une inflation galopante.

Cette situation a pour résultat dans les jours qui suivent de créer un climat de désarroi qui tout pourrait désormais arriver à Saigon. La presse locale elle-même, pourtant étroitement surveillée, commence à demander si le Vietnam du Sud est encore doté d'un véritable gouvernement, ou si le régime glisse sans résistance vers son anéantissement.

La question mérite en tout cas d'être posée. L'offensive des forces communistes vise manifestement avant tout à provoquer le départ du général Thieu, que le G.P.R. comme Haná, refusent désormais de considérer comme un interlocuteur possible pour l'application des accords de Paris. Pour une part au moins, des situations parallèles se sont ainsi créées à Saigon et à Phnom-Penh — où l'éviction du maréchal Lon Nol apparait également comme un préalable indispensable à tout règlement négocié.

Dans ces deux affaires, les véritables choix sont entre les mains des États-Unis. C'est à Washington, en effet, de savoir s'il entend monter soutenu des régimes au bord de l'effondrement et qui ont montré leur incapacité à se doter d'assises politiques suffisamment solides pour les mettre à l'abri de la destruction militaire. Le Congrès américain n'y est pas disposé. Il reste à M. Kissinger, malheureux au Proche-Orient, à tirer également les leçons de l'échec de sa politique en Indochine pour essayer, comme le « New York Times » le lui suggère, « de sauver quelque chose du naufrage : un reste d'humanité et d'honneur ».

La chute de deux nouvelles capitales provinciales, Quang Ngai et Tam Ky, investies dans la journée de lundi 24 mars par les forces communistes, marque un nouveau tournant dans le déroulement des opérations au Vietnam du Sud. Les deux localités sont en effet situées sur la côte orientale du pays, qui se trouve ainsi coupé en deux. Les villes de Hué et de Danang sont désormais isolées, et les forces de Saigon ne peuvent plus y accéder par voie de terre.

Au Cambodge, les forces gouvernementales ont subi, lundi 24 mars, de nouveaux revers et ont dû, notamment, abandonner plusieurs positions à Tuol Leap, à une dizaine de kilomètres de l'aéroport de Pochentong.

Adoptant lundi, avec de fortes amputations, le projet de loi d'aide à l'étranger, le Congrès des États-Unis a voté un crédit de 440 millions de dollars pour la « reconstruction de l'Indochine », mais ni le Cambodge ni le Vietnam du Sud ne recevront l'aide militaire de 522 millions de dollars réclamée d'urgence par le président Ford.

Il est clair, d'après les informations en provenance de Saigon, que les forces communistes ont effectivement atteint la côte à Quang-Ngai et à Tam-Ky, une part d'incertitude subsiste quant à la situation exacte dans les deux villes. Le porte-parole du commandement sud-vietnamien indiquait ainsi que des combats se poursuivaient encore dans la zone de mangrove à Tam-Ky, alors que des informations recueillies de source militaire également à Saigon annonçaient que la ville était en fait, tombée dans l'après-midi de lundi.

L'incertitude règne également quant au sort de Hué. Citant des sources diplomatiques, l'Agence Associated Press annonce que l'ancienne capitale impériale est abandonnée par les forces gouvernementales, qui ont commencé dans la nuit de lundi à mardi leur évacuation par bateau. Cette nouvelle n'était pas confirmée, cependant, de source officielle. Le commandement sud-vietnamien indiquait seulement que la ville était soumise à une forte pression communiste, soutenue par des bombardements d'artillerie lourde.

Les combats se poursuivent également dans d'autres secteurs, en particulier dans la province de Binh-Lang, où les derniers enclaves tenues par les forces gouvernementales, Chon-Thanh, a subi dans la nuit de lundi à mardi un assaut de l'infanterie communiste appuyée par des blindés.

À SAIGON ET À L'ÉTRANGER, la situation politique du président Thieu fait l'objet de multiples spéculations. Selon le Journal japonais Mainichi, le président sud-vietnamien a échappé dimanche à une tentative d'attentat perpétrée par un officier de haut grade qui a été aussitôt arrêté. Le porte-parole du gouvernement de Saigon a d'abord indiqué qu'il n'était pas en mesure de faire de déclaration à ce sujet, mais un communiqué a ensuite affirmé qu'il s'agissait de « rumeurs sans fondement ».

Un des dirigeants de l'opposition, le sénateur Vu Van Mau, président de la Force de réconciliation nationale bouddhiste, a accusé dans un discours prononcé à Hanoi d'avoir fait perdre au moins deux semaines au Vietnam du Sud plus de terres et de population qu'il n'en avait perdu au cours des vingt dernières années. Il a affirmé que des comités locaux de son mouvement étaient

PILIER DE L'INFLUENCE AMÉRICAINE AU PROCHE-ORIENT

Le roi Fayçal d'Arabie Saoudite a été assassiné par un de ses neveux

Victime d'un attentat, le roi Fayçal d'Arabie Saoudite est décédé ce mardi 25 mars à l'hôpital central de Ryad, où il avait été transporté.

Selon l'Agence d'information égyptienne du Moyen-Orient, qui cite la radio de Ryad, l'attentat s'est déroulé au cours d'une réunion que le souverain présidait mardi matin.

Son neveu, l'émir Fayçal Ben Moussaed Ben Aziz, s'est approché du monarque sous prétexte de le saluer et a tiré plusieurs coups de feu en direction du souverain, qui a été atteint de plusieurs balles.

Le souverain wahabite, qui était âgé de soixante et onze ans, était un musulman austère qui avait réussi à maintenir son pays à l'écart des grands courants qui ont secoué le monde arabe. Il avait pris une prédominance considérable dans la région, du fait du pétrole et s'était sensiblement rapproché du Caire.

Il était l'un des piliers de l'influence américaine au Proche-Orient, et sa dispari-

tion a toutes chances d'affaiblir sérieusement l'équilibre des forces dans la région.

Dans sa quatrième causerie « au coin du feu »

Le président de la République traite de la sécurité de la France et des Français

M. Giscard d'Estaing a enregistré, mardi matin 25 mars, sa quatrième causerie mensuelle « au coin du feu », qui devait être diffusée le soir même sur les chaînes nationales de radio et de télévision (19 h. 45 sur Antenne 2, France Inter et les radios périphériques, 20 heures sur TF 1, 22 h. 10 sur FR 3). Le président de la République avait l'intention d'entretenir ses concitoyens de la « sécurité de la France » vis-à-vis du monde extérieur et de la sécurité des Français en ce qui concerne l'économie et l'emploi, mais son propos devait avoir aussi, selon son entourage, « un contenu politique ».

Si le chef de l'État a déjà, à de nombreuses reprises depuis son élection, exposé ses vues en matière économique, c'est la deuxième fois seulement que le chef des armées, selon la Constitution, traite publiquement de la défense. Lors d'une conférence de presse, le 24 octobre 1974 à l'Élysée, M. Giscard d'Estaing avait répondu assez longuement à des questions sur l'emploi de l'arme nucléaire et la nécessaire rénovation des forces classiques.

Pendant sa campagne présidentielle, l'an dernier, M. Giscard d'Estaing s'était déclaré partisan du maintien et du développement des moyens nationaux de la dissuasion nucléaire. Si des incertitudes ont été données, depuis dans le sens d'une priorité accrue aux sous-marins nucléaires par

rapport aux deux autres systèmes — bombardiers et missiles du plateau d'Albion — mis en œuvre par l'armée de l'air, le chef de l'État a insisté sur la continuité, en souterrain, des expériences nucléaires. Il a toutefois apporté une nuance dans la doctrine d'emploi de l'arme nucléaire, en précisant que la menace de la force nucléaire ne serait brandie que contre une puissance nucléaire ou contre tout autre pays qui aggraverait directement le territoire national.

Au-delà de ce qui peut apparaître à beaucoup comme une vérité d'évidence, cette nuance introduite par le président de la République donne à penser que M. Giscard d'Estaing estime de moins en moins vraisemblable l'emploi opérationnel et offensif de l'arme nucléaire, mais de plus en plus indispensable une modernisation des forces classiques capables de leur opposer. Leur mobilité et leur diversité de faire face à d'autres hypothèses de conflits — locaux ou régionaux — dans lesquels pourraient être engagés les intérêts de la France ou la protection de ses lignes extérieures de communication.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement se dit préoccupé, actuellement, d'améliorer la condition militaire — par le moyen d'un projet de statut qui sera vivement critiqué dans les armées — et de concevoir, sur des bases nouvelles, l'organisation des forces classiques et leur équipement, avec un budget de la défense qui devra nettement donner le pas, comme dans d'autres pays à l'étranger, aux dépenses de fonctionnement sur les investissements. Le principe de l'armée de conscription demeure et, à diverses formules d'organisation militaire faisant appel au contingent, continuera d'être à l'étude dans les États-majors, le ministre de la Défense a réaffirmé récemment que le service d'un an restait la loi — J. I.

Après l'enlèvement de l'ambassadeur de France M. Giscard d'Estaing intervient auprès de Mogadiscio

M. Jean Gueury, ambassadeur de France à Mogadiscio, était toujours détenu mardi 25 mars, en fin de matinée, par les quatre membres du Front de libération de la Côte somalienne (Djibouti) qui l'ont enlevé dimanche. L'ultimatum des ravisseurs devait expirer mardi à 17 heures. M. Giscard d'Estaing a fait parvenir au gouvernement de Mogadiscio un message dans lequel il souligne sa responsabilité dans la protection des diplomates. (Lire nos informations p. 32.)

De notre envoyé spécial PHILIPPE DEGRAENE

De notre envoyé spécial PHILIPPE DEGRAENE

SOMALIE 1975 : an VI de la révolution

Galkayo. — Deux puits seulement sur les dix qui compte la ville de Galkayo sont encore utilisables. Sur la margelle du premier, patinée par le va-et-vient incessant des recipients, des hommes drapés dans la foute, pièce

de toile dont s'habillent les nomades somalis, laissent glisser une outre de cuir au bout de 30 mètres de cordages. A proximité, quelques chèbres, des moutons et une soixantaine de chameaux, dont plus de tiers barquent sans paraître capables de se remettre sur pied.

Au fond du second puits, l'eau stagne à un niveau si bas que l'on a dû y faire descendre un homme enoradé. Dans une position particulièrement pénible, il remplit les recipients que lui font parvenir ses compagnons.

Omar Mouhamoud Osman, commissaire politique de district et capitaine de gendarmerie, assisté de trois conseillers politiques, prépare la répartition du maïs, de l'huile et de la farine

qui viennent d'arriver par camions de Mogadiscio. « Nous avons déjà distribué 300 quintaux de sucre, dit-il, mais nous en aurions encore besoin de 2.000... »

(Lire la suite page 2.)

UN LIVRE DE JEAN ELLEINSTEIN

Le phénomène stalinien vu par un communiste

C'est dans la clandestinité d'un pavillon de banlieue, où l'avait conduit la ridicule affaire des pigeons, due à l'imagination d'un ministre de l'intérieur, que Jean Elleinstein, alors « dirigeant de l'Union de la jeunesse républicaine

de France, autrement dit des jeunes communistes, apprit, en mars 1953, la mort de Staline. Comme à des millions de communistes dans le monde, la nouvelle lui arracha des larmes.

Devenu historien, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, auteur entre autres d'une « Histoire de l'U.R.S.S. », en quatre volumes, dont le dernier vient de paraître, le même Jean Elleinstein écrit au jour'hui : « Je ne nie pas que Staline ait eu parfois des mérites. » La phrase figure dans le livre dense, clair et, dans l'ensemble, véridique qu'il consacre à l'« Histoire du phénomène stalinien », et qui recoupe et développe, sous une forme ramassée et donc plus saisissante, l'« Histoire de l'U.R.S.S. ». C'est dire l'importance du chemin parcouru par l'auteur, mais aussi de la publication d'un tel ouvrage.

ANDRÉ FONTAINE. (Lire la suite page 2.)

Paul Diel Le symbolisme dans la Bible

Albert Einstein « A ma grande joie, j'admire la puissance et la conséquence de votre pensée. Elle nous propose une nouvelle conception unifiante du sens de la vie. » (1) (2)

Adolphe Ferrière « C'est avec un sentiment d'émerveillement que je vous lis. Vous fouillez l'âme humaine à une profondeur à ma connaissance jamais atteinte. Ne faudrait-il pas des siècles encore avant que l'humanité — même l'humanité cultivée — puisse vous suivre ? » (3)

Gaston Bachelard « Quand on nous suit Paul Diel — et sa méthode de constante rigueur — on comprendra que c'est tout l'humain, et non pas un simple aspect de l'homme, qui est engagé dans le symbolisme du mythe. » (5)

René Zazzo « La lucidité et la passion de ce psychologue à la recherche des motivations secrètes — qui nous font agir ou hésiter, croire ou douter, aimer ou haïr, mentir ou être vrai — me captivent. Fut-il plus Socrate ou Descartes, je ne sais. En tout cas, le Symbolisme dans la bible est le résumé d'un génie. »

même collection (1) Psychologie de la motivation. (2) La peur et l'angoisse (3) Le symbolisme dans la mythologie grecque (4) La divinité Petite bibliothèque Payot.

A Mogadiscio

L'ambassadeur de France en Somalie est par des partisans de l'indépendance de la

En Irak

La résistance armée au Koweït semble s'effondrer

45 millions de tabac.

FITNESS CLUB:

vous mettre en forme.

Vitapop 300 jours de forme par an

سكواتين الأصل

AFRIQUE

SOMALIE 1975 : an VI de la révolution

(Suite de la première page.)

Un de ses assistants cite un proverbe somali : « Celui qui veut du bien à son prochain lui souhaite eau et feu en suffisance. » Il rappelle qu'en 1964 la précédente sécheresse fut, pour les gens riches, l'occasion de faire des profits illégitimes supplémentaires au détriment des plus pauvres, et ajoute : « Depuis la révolution du 21 octobre 1969, depuis que les militaires ont confisqué le pouvoir aux côtés des officiers, de tels excès ne sont plus possibles. »

Un troisième homme donne des indications sur ce que fut la spéculation sur l'eau : « En 1964, certains transportaient l'eau et la vendaient ensuite jusqu'à 30 shillings (1) le baril. Le gouvernement révolutionnaire a modifié cela en assurant lui-même le transport. L'heure actuelle, ceux qui ont une source de revenus, une minorité, paient l'eau 1 shilling et demi le baril. Les autres la reçoivent gratuitement. »

Si l'opinion européenne est informée de la sécheresse qui a ravagé les pays sahéniens d'Afrique occidentale et d'Éthiopie, elle ignore en revanche que ce drame sévit aussi en République de Somalie, éprouvant des populations déjà désertées.

Le général Siyad Barre, président de la République, a indiqué, le 13 janvier, que cent trente-sept mille réfugiés étaient déjà regroupés dans des camps, où continuent d'affluer quotidiennement plusieurs milliers de nomades. Il a ajouté que si la sécheresse persistait, le nombre des réfugiés atteindrait sept cent mille au cours des prochains mois.

Un comité d'urgence a été créé, sous la présidence du général Khumid, l'un de ses principaux ministres était M. Hamid, directeur de la coordination au ministère du Plan. L'an dernier, une mission du Parlement européen a fait état de cent mille sinistrés, et réclamé une aide immédiate pour cinquante mille d'entre eux. M. Omar Jama, représentant de la République de Somalie, avait saisi les autorités de la Communauté économique européenne d'une demande d'aide.

Le Fonds européen de développement de Bruxelles octroie annuellement 4 000 tonnes de céréales au gouvernement de Mogadiscio, 2 500 tonnes de riz ont été livrées en décembre dernier et 1 700 tonnes de « secours normaux » sont attendus dans les prochaines semaines, ainsi qu'une trentaine de camions-citernes. Mais les Somaliens réclament des secours supplémentaires immédiats.

Les cinq régions situées à la pointe nord-est du pays sont les plus gravement éprouvées. En décembre, on estimait à Mogadiscio, le chiffre officiel de 300 personnes mortes de faim. Le gouvernement a prélevé à la hâte sur les vivres stockés dans les villes pour les acheminer en

brousse, et institué des cartes de rationnement pour le sucre, la farine et le sorgho. Depuis quatre mois, le général Siyad Barre multiplie les appels à la solidarité internationale, et a obtenu en décembre des représentants de la Ligue des sociétés de Croix-Rouge viennoises d'enquêter sur l'ampleur du désastre. Le 26 novembre dernier, le chef de l'État a convoqué les représentants diplomatiques de plusieurs pays arabes, puis a fait appel à l'ONU, à la République populaire de Chine et à l'Union soviétique.

Des céréales — 50 000 tonnes — vont être livrées au titre du programme alimentaire mondial (P.A.M.) par l'ONU. Le Programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.) serait disposé à accorder un crédit spécial de 900 000 dollars pour financer des forages. Des dons en produits alimentaires ont été faits par plusieurs États arabes.

Aucun espoir de pluie avant mai

Président du Croissant-Rouge somalien, le Dr Ahmed Mohamed Hassan nous explique les causes du drame : « De 1968 à 1974, le régime des précipitations n'a été normal qu'en 1972. En 1974, le pays n'a pas reçu la moindre goutte de pluie. Aucune région n'est vraiment épargnée par la sécheresse, pas même la Mésoptamie somalienne, située entre les fleuves Schebelle et Juba. Jusqu'en septembre, nous avons essayé de surmonter seuls les difficultés, puis, devant la montée des périls, nous avons écrit à M. Kurt Waldheim. Actuellement, il existe des camps de réfugiés dans les cinq régions les plus gravement touchées, celles de Bari, Nugaal, Togdheer, Saanaag et Mudugh. Cinquante-six mille sinistrés ont déjà regroupés dans des installations aménagées à leur intention. »

La saison des pluies est terminée, et nous n'avons aucun espoir de voir la moindre précipitation avant le mois de mai. Les six prochains mois seront très durs, et des secours massifs s'imposent, car le nombre des sinistrés devrait rapidement atteindre sept cent mille, voire un million. Les besoins en lait en poudre, sucre, médicaments, sont particulièrement pressants. Des médicaments sont indispensables, parce que les cas de diarrhées se multiplient. Il nous faut également des vêtements, car, dans certaines zones, les nuits sont très fraîches. »

A Las-Anod, au pied des Darfê Hills, dans l'ancien protectorat britannique du Somaliland (2), on atterrit dans un fond de vallée desséchée, où s'entassent des troupeaux de chameaux squelettiques et plusieurs milliers de chèvres, qui n'ont aucune chance de pouvoir se désaltérer. Les eaux de ruissellement des cirques de montagne voisins n'ayant pas

irrigué cette vallée depuis des mois.

C'est dans cette agglomération sans cachet particulier, ensemble de maisons aux murs de terre et de gurg — huttes temporaires faites de peaux de chameau posées sur des arceaux d'épineux — que fut assassiné par un policier, quelques jours avant la révolution d'octobre 1969, le président Shermak. La sécheresse qui persistait alors depuis plus d'une année ne serait pas étrangère à ce drame, resté en partie mystérieux.

Sur l'emplacement d'un ancien camp de prospecteurs américains de pétrole, un premier camp de réfugiés a été ouvert en octobre. Il regroupait alors cinq cents personnes. Aujourd'hui, leur nombre a quintuplé. Un des responsables locaux nous affirme que « pas une goutte de pluie n'est tombée à Las-Anod depuis quatre ans ». « Nous distribuons des maïs moulu, de l'huile, du miel, des dattes, du sucre, selon nos disponibilités. Hier, nous avons distribué 250 grammes de riz par adulte et 150 grammes par enfant, ce qui correspond à la ration quotidienne du moment... »

L'inquiétude est grande. Tous les moutons sont morts, ainsi que 50 % des chameaux (une famille nomade dispose normalement d'une dizaine de chameaux pour assurer sa subsistance). Le responsable local du ministère de la Santé est préoccupé par la dégradation de l'état sanitaire : « Nous avons de nombreux cas de bronchite, car les vents froids soufflent durant la nuit sur des gens qui n'ont pas assez de vêtements et pratiquement pas de couvertures. » Jusqu'à présent, les secours envoyés de Mogadiscio sont parvenus à temps et ont été distribués dans de bonnes conditions. D'autre part, le gouvernement somalien s'efforce de réaliser divers projets qui portent sur la transformation des structures sociales.

« Bienôt le Bangladesh ? »

Les cinq camps de réfugiés dispersés autour de Las-Anod vont être regroupés et transférés à 25 kilomètres, sur un important point d'eau. « Ce transfert, nous explique un jeune capitaine, récemment arrivé de la capitale, s'opère d'abord parce que la répartition des secours sera plus aisée, mais aussi parce qu'à proximité du nouvel emplacement se trouvent des terres cultivables qui permettront de sédentariser les nomades. Il faut que le flux qui nous atteint cesse d'être occasionnel et que les réfugiés locaux en accordant une place plus importante aux sédentaires. Le gouvernement veut modifier les structures économiques somaliennes. Il faut que les populations de l'intérieur cultivent, que celles du littoral pêchent, et que les Somaliens cessent d'être un peuple campé presque exclusivement de pasteurs. »

A Burao, qui fut un important poste militaire à l'époque coloniale britannique, l'ancien directeur d'aviation Mohammed Ali Daher, qui exerce les fonctions de gouverneur, précise que de nombreux sous-alimentés succombent à la maladie. Avant de nous accompagner pour une visite aux réfugiés, il nous rappelle que « cette région était autrefois la plus importante de toute la Somalie »

pour l'élevage. Ici se trouvait le premier à viande du pays, et c'est de Burao qu'étaient exportés, par le port de Berbera, les animaux de boucherie vers les pays arabes. »

Le colonel Mohammed Ali Daher fait état de deux formes d'aide : « Nous transportons les nomades qui ont encore quelques bêtes dans les zones montagneuses où il y a plus, car ici la sécheresse est totale depuis quatre ans. Nous regroupons ceux qui ont perdu tout leur cheptel dans des camps, où ils reçoivent nourriture et médicaments. »

Casque colonial visé sur le crâne, des techniciens chinois, disposant de matériel lourd, achèvent le grand axe routier qui reliera Belet-Uen à Burao. D'autres forêts de puits. Certains disposent d'installations fixes, qui ne sont pas très éloignées du camp de Beer, situé à 18 kilomètres de Burao, où deux camions-citernes ravitaillent en eau trois mille sinistrés qui attendent patiemment soins et vivres.

Des militaires pulsent dans de vastes touques, qui ont autrefois servi au transport de carburant, un mélange de thé et de lait en poudre distribué à plusieurs centaines d'enfants accroupis sur le sable. Une minorité de « privilégiés » a installé de précieuses abris de peaux et de toile, mais la grande majorité des gens dort sur une natte. Trois chameaux hrount des épineux : ce sont les survivants d'un massacre au cours duquel les affamés ont égorgé leurs bêtes avant qu'elles ne meurent de faim.

A Goryal, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Burao, le spectacle est à peu près identique. Selon le représentant de la Ligue des sociétés de Croix-Rouge, qui s'efforce de recenser les besoins, « ce n'est pas encore le Bangladesh, mais cela pourrait le devenir. »

A Garoe, à la frontière entre l'ancien Somaliland et l'ancienne Somalie, dans la Miguriada, non loin d'autres chantiers routiers, nous sommes accueillis par des techniciens chinois, un nouveau camp de réfugiés est en cours d'installation. Des camions amènent hommes, femmes et enfants qui, au milieu d'un silence impressionnant, commentent aussitôt à monter des gurg. Des soldats distribuent aux familles de la toile de fabrication locale destinée à les protéger du froid. Rien ne semble laissé au hasard. Distribution de vivres et de vêtements, soins médicaux, construction de citernes de pierre, alphabétisation, toutes ces actions sont menées de front. « En même temps que nous venons au secours des victimes, nous dit un jeune fonctionnaire, nous les alphabétisons, ce qui nous permet de préparer simultanément la solution au problème nomade... »

PHILIPPE DEGRAENE.

Prochain article :

LA GROISSE CONTRE L'IGNORANCE

(1) 1 shilling vaut à peu près 0,80 F. Réuni à l'ancienne Somalie italienne au moment de la proclamation de l'indépendance des deux territoires, le 1^{er} juillet 1960.

Maroc

M. Dijoud s'entretient à Rabat de l'émigration en France

De notre correspondant

Rabat — En visite officielle au Maroc, M. Paul Dijoud, secrétaire d'État chargé des travailleurs immigrés, devait être reçu, ce mardi 25 mars à Rabat, par le premier ministre, M. Ahmed Osman, et par le ministre des affaires étrangères, M. Laraki. Il avait en la veille des entretiens avec le ministre du travail et celui de l'intérieur.

Si les relations entre Paris et Rabat n'ont pas été traversées par des crises et des incidents aussi graves que ceux qui ont marqué les rapports franco-algériens à propos des travailleurs immigrés, une concertation n'en a pas moins paru souhaitable entre les deux capitales. Constatant le soulèvement plusieurs fois exprimé par le président Giscard d'Estaing d'améliorer les conditions de séjour en France des travailleurs étrangers (parmi lesquels environ deux cent soixante-dix mille Marocains), la présence ici de M. Dijoud paraît significative, à quelques semaines de la venue dans le royaume du chef de l'État français.

Depuis 1963, la France et le Maroc sont liés par une conven-

tion de main-d'œuvre. Une agence de l'Office d'immigration a été établie à Casablanca, et les travailleurs marocains bénéficient en France de prestations sociales qui ont été tendues au fil des ans. Récemment, cependant, le ministre marocain du travail indiquait qu'il convenait de rechercher auprès des pays européens de meilleurs avantages au profit des ses compatriotes et de leurs familles.

Indépendamment des données générales de la situation des travailleurs immigrés et des améliorations à que les responsables français entendent y apporter, il y a, à partir du Maroc, un courant d'émigration clandestine à travers l'Espagne. Il y a aussi le cas des « saisonniers », dont la présence après l'expiration de leur contrat pose encore dernièrement des problèmes dans le midi de la France.

M. Dijoud devait s'entretendre de ces questions avec ses interlocuteurs. Il devait aussi envisager avec eux la meilleure procédure pour faciliter le retour au Maroc des Marocains ayant reçu en France une formation technique et leur insertion dans les activités professionnelles de leur pays.

L. G.

Rhodésie

TANDIS QUE S'OUVRE LE PROCÈS DE M. SITHOLE

Les dirigeants nationalistes affirment que la « règle de la majorité » n'est pas négociable

Le procès du Révérend Sithole, l'un des dirigeants de l'African National Council (A.N.C.) de Rhodésie, s'est ouvert le lundi 24 mars à Salisbury. L'ancien président du Zimbabwe African National Union (Z.A.N.U.) est accusé d'avoir voulu éliminer certains de ses rivaux au sein du mouvement nationaliste et d'avoir saboté l'application des accords de cessez-le-feu conclus à Lusaka au mois de décembre dernier.

Le comité exécutif de l'A.N.C. a fait savoir le dimanche 23 mars que la formation d'un gouvernement en Rhodésie selon la règle majoritaire n'était pas négociable et que les discussions avec les autorités ne reprendraient pas tant que celles-ci « violeraient » les accords de Lusaka.

L'enterrement de M. Chitepo, ancien président par intérim du Z.A.N.U., tué le 18 mars par l'explosion d'une bombe placée sous sa voiture, a eu lieu samedi à Lusaka, en Zambie. Dans l'annonce qu'il a prononcée à cette occasion, Mgr Muzorewa, président de l'A.N.C., n'a pas écarté l'idée selon laquelle l'attentat pourrait avoir été l'œuvre d'un ennemi noir utilisant un agent noir, qui peut avoir perdu de vue le but de la lutte et pourrait maintenant s'occuper de son bénéfice personnel.

« Les accusations portées contre le Révérend Sithole ne reposent sur aucun fondement. En l'accusant d'avoir voulu éliminer de son parti certains de ses rivaux, le gouvernement de M. Smith poursuit un double but : tenter de diviser les dirigeants africains et avoir un prétexte pour suspendre les négociations sur le problème constitutionnel », nous a déclaré M. Saul Ndiyovu, directeur du département d'information de l'A.N.C. de Rhodésie, qui occupait précédemment les mêmes fonctions au sein du Z.A.P.U. (Union populaire africaine du Zimbabwe). M. Ndiyovu, qui faisait dimanche 23 mars une brève escale à Paris, vit en exil depuis 1964, allant de Dar-é-Salaam à Lusaka et de Lusaka au Caire. Il a participé aux négociations qui se sont déroulées en janvier et février derniers avec les nationalistes. L'assassinat de M. Chitepo, nous a-t-il dit, est le fait de nationalistes. Il doit être mis au compte du régime de M. Smith, qui a voulu ainsi donner un coup aux accusations contre le Révérend Sithole. Ce manœuvre, de même que le procès fait à l'ancien leader du Z.A.N.U., ne créent pas, ajoute-t-il, les conditions dans lesquelles les combattants de la liberté déposent les armes.

M. Ndiyovu, qui ne cache pas son pessimisme, estime que M. Smith et M. Vorster ne divergent que sur la tactique, mais pas sur la politique à suivre. Le premier ministre sud-africain n'a-t-il pas, rappelle-t-il, déclaré la semaine

dernière qu'il ne retirerait pas ses unités de police ? Tant que subsistera la guérilla ? Selon lui, l'accord de Lusaka de décembre dernier est seulement destiné, dans l'esprit de M. Smith, à gagner du temps afin de permettre aux Blancs de Rhodésie de se reorganiser et de se renforcer. « Le gouvernement de Salisbury, dit-il, vient d'acheter en Jordanie des avions et des bombardiers Canberra, des chars et du matériel britannique, notamment des missiles très sophistiqués. Ce matériel a transité par Pretoria. »

M. Ndiyovu, qui insiste sur l'unité de vues qui règne, selon lui, actuellement dans les rangs nationalistes, ne croit plus à la possibilité d'un règlement pacifique avec le régime de M. Smith. « Il ne veut à aucun prix, souligne-t-il, de la « majority rule », et n'acceptera jamais la reconnaissance du principe d'un homme, une voix. Il souhaite la mise en place d'un système comparable à celui des banoussiens en Afrique du Sud. C'est inacceptable pour nous. Les banoussiens ne sont pas autre chose que des réservoirs à main-d'œuvre noire. Dans ces conditions, nous ne voyons pas la solution, répond-il, est de continuer la lutte, d'intensifier la guérilla. Mais les modérés au sein du mouvement nationaliste ont compris que toutes les voies menant à un règlement pacifique passent par le moment exploratoire et que toutes les possibilités de l'intermédiaire du régime de M. Smith. » — D. J.

Tunisie

Le colonel Kadhafi a reçu à Kairouan un accueil chaleureux

De notre correspondante

Tunis. — A l'occasion de la fête du Moulid (1), le président Bourguiba a prononcé le lundi 24 mars, à la grande mosquée de Kairouan, le discours traditionnel en présence d'un invité de marque, le colonel Kadhafi.

Ce dernier était arrivé dans la matinée à l'aérodrome de Monastir et les deux chefs d'État, qui se retrouvaient pour la première fois depuis un an, ont fait ensemble le trajet jusqu'à Kairouan, où l'accueil de la seconde « ville sainte » de l'Islam a été chaleureux.

La rencontre de Kairouan marque une troisième phase dans les relations entre les deux chefs d'État. Le premier acte s'était joué en décembre 1972, au cours d'une réunion qui tourna au coup de théâtre, lorsque le président Bourguiba, qui écoutait à la colonie « au peuple tunisien », décida d'intervenir. M. Bourguiba devait souligner avec humour dans son allocution improvisée la nécessité pour les dirigeants politiques d'avoir une longue expérience du pouvoir et des hommes, faisant au leader libyen une remarque que celui-ci avait, semble-t-il, acceptée.

Un an plus tard, le 12 janvier 1974, c'était la déclaration de Djérba sur la fusion entre les deux pays, et le grand malentendu. La « bombe politique » était désamorcée en quelques jours par la diplomatie tunisienne, tandis que M. Masrouji perdait son poste de ministre des affaires étrangères pour avoir souhaité avec un ferveur trop personnelle la réalisation d'une union « prématurée ».

La dernière rencontre entre le président et le colonel a eu lieu le 25 janvier 1974 à Genève. Pour le président Kadhafi, cette entrevue s'est soldée par un nouvel échec dans ses tentatives d'union ; son amertume était traduite par la suite en critiques sévères du régime de M. Bourguiba, critiques dont Radio-Tripoli s'était largement fait l'écho.

Aussé s'élevait, en lundi 24 mars, à une « réponse » du chef de l'État tunisien. Elle vint sous la forme d'un cours de droit constitutionnel et islamique.

Après avoir remercié « un frère aîné et un voisin bien aimé » de sa présence, après avoir souligné « les similitudes de positions et la complémentarité d'intérêts qui garantissent le bon voisinage et induisent à un renforcement de la coopération entre les deux pays », M. Bourguiba a abordé le thème qu'il avait choisi : la réforme constitutionnelle, au cours de son pays, et plus particulièrement la décision prise de donner à l'Assemblée nationale un « droit de recommandation ».

Le régime présidentiel, a expliqué M. Bourguiba, a des sources profondes dans l'Islam. Le prophète n'a-t-il pas dit : « Obéis à Dieu, obéis au prophète et à ceux parmi nous qui désignent le pouvoir ? » Ainsi, a poursuivi le combattant suprême, en Tunisie, au suffrage universel, se trouve être l'Imam, le commandeur, dont l'autorité et le pouvoir de décision ne sauraient être contestés, mais qui, toujours selon le Coran, doit « exiger le bon conseil », en l'occurrence s'accorder à l'Assemblée le droit de recommandation.

MANUELE PETROL.

(1) Commémoration de la naissance du Prophète.

Mali

● LA CHINE FINANCIÈRE le barrage de Manantali, sur le fleuve Sénégal, au Mali, dans le cadre du programme adopté par l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.), qui regroupe le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, a-t-on annoncé de source officielle à Dakar le 22 mars. — (A.F.P. Reuters.)

● RECTIFICATION. — L'ambassade du Rwanda en France nous fait remarquer que, contrairement à ce que nous avons écrit dans le Monde du 12 mars, ce n'est pas le marchand Bokassa qui est le président en exercice de l'Organisation commune africaine et mauritienne (O.C.A.M.), mais le général-major Habyarimana, président de la République rwandaise.

GEORGES POMPIDOU

Entretiens et Discours 1968-1974

★

Le noeud Gordien

CHAQUE VOLUME RELIÉ

PLON

en deux

A TRAVERS LE MOIS

ANNON KAPELJOUR

ISRAËL

la fin des mythes

Préface de Jacques Foccart

ASIE AMÉRIQUES

Rhodésie

TANDIS QUE S'OUVRE LE PROCÈS DE M. SMITH

Les dirigeants nationalistes affirment que la « règle de la majorité » n'est pas négociable

Le procès de M. Smith, le premier ministre rhodésien, s'ouvre à Salisbury. Les nationalistes affirment que la « règle de la majorité » n'est pas négociable. Le procès de M. Smith, le premier ministre rhodésien, s'ouvre à Salisbury. Les nationalistes affirment que la « règle de la majorité » n'est pas négociable. Le procès de M. Smith, le premier ministre rhodésien, s'ouvre à Salisbury. Les nationalistes affirment que la « règle de la majorité » n'est pas négociable.

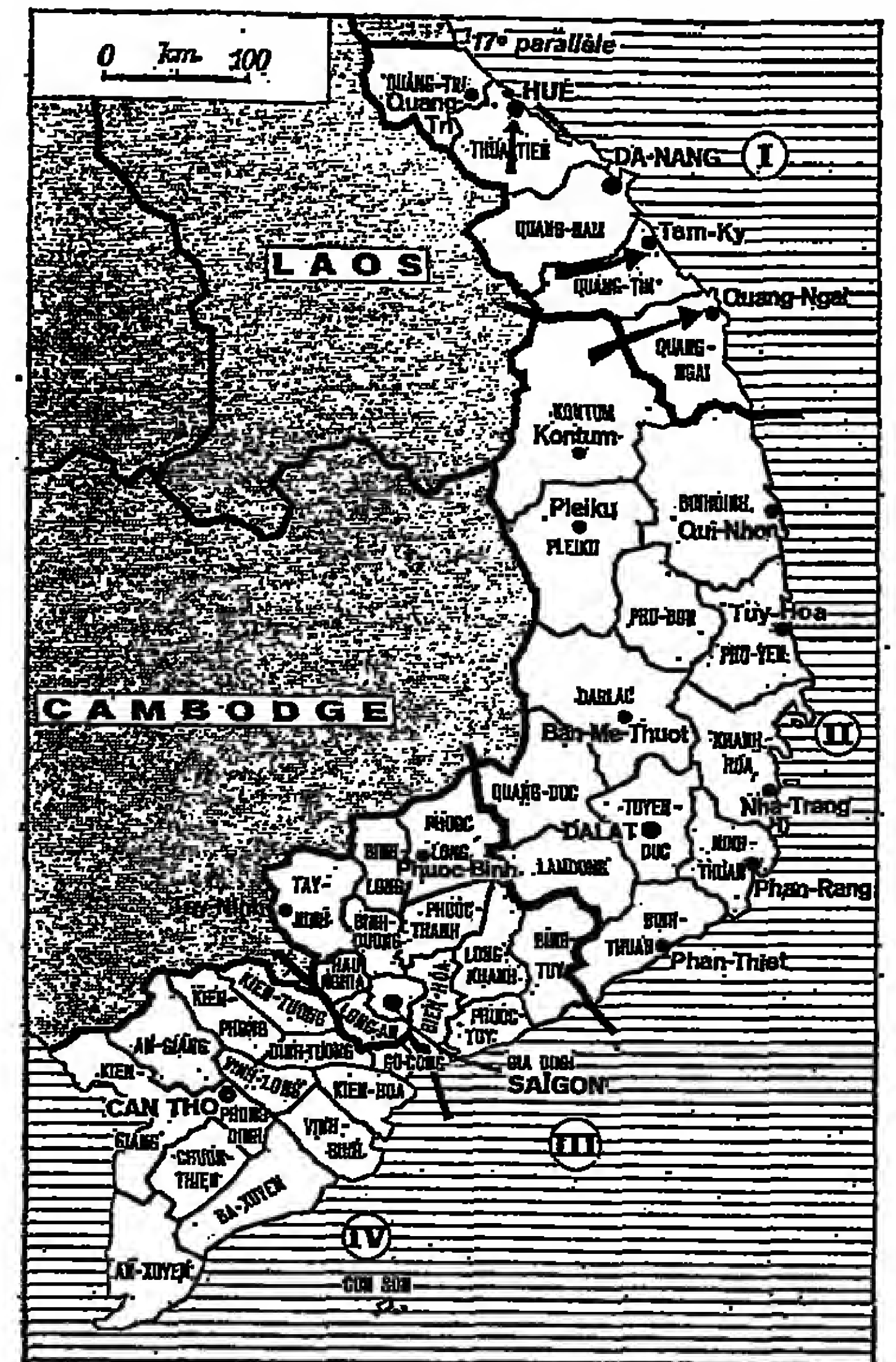
Tunisie

Le colonel Kadhafi a reçu à Kairouan un accueil chaleureux

Le colonel Kadhafi a reçu à Kairouan un accueil chaleureux. Le colonel Kadhafi a reçu à Kairouan un accueil chaleureux. Le colonel Kadhafi a reçu à Kairouan un accueil chaleureux. Le colonel Kadhafi a reçu à Kairouan un accueil chaleureux.

Vietnam du Sud

Le pays est coupé en deux



L'EXODE

Saigon (A.F.P.). — Un Français, M. Henri Louyette, directeur d'une plantation de thé à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Pleiku, a participé à l'exode de milliers de personnes fuyant dans la région des Hauts-Plateaux abandonnée par l'armée gouvernementale. Sa plantation de thé à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Pleiku, a participé à l'exode de milliers de personnes fuyant dans la région des Hauts-Plateaux abandonnée par l'armée gouvernementale.

Cambodge

Nouveau recul des gouvernementaux près de l'aéroport de Phnom-Penh

Les troupes gouvernementales ont subi, lundi 24 mars, de nouveaux revers dans le secteur de Phnom-Penh. A la suite d'une violente attaque des Khmers rouges, ils ont évacué la position stratégique de Tuol-Leap, située à 10 kilomètres de l'aéroport de Phnom-Penh, ainsi que plusieurs points d'appui dans le même secteur. C'est de Tuol-Leap que devait partir une opération destinée à mettre l'aéroport hors de portée des roquettes.

Selon le « New York Times »

LA THAÏLANDE S'OPPOSERAIT À L'UTILISATION DES BASES AMÉRICAINES POUR L'AIDE MILITAIRE AU CAMBODGE.

Le nouveau gouvernement thaïlandais, qui dirige le prince Kukrit Pramoj, a décidé d'interdire aux États-Unis d'utiliser leurs bases de Thaïlande pour le transport d'équipement militaire et de munitions vers le Cambodge. Selon le New York Times, cette décision aurait été prise vendredi soir 21 mars et devait faire l'objet d'une démarche officielle auprès de l'ambassade des États-Unis à Bangkok. Une grande partie des vols du pont aérien qui assure actuellement le ravitaillement du Phnom-Penh sont effectués à partir de la base d'Utapao, dans le sud de Thaïlande. Depuis l'investiture du gouvernement, le 18 mars, M. Kukrit Pramoj et plusieurs de ses ministres ont déclaré qu'ils ne feraient pas objection à l'utilisation de cette base « à des fins humanitaires », c'est-à-dire pour le transport de produits alimentaires et de médicaments à destination du Cambodge. Le ministre de la Défense, le général Pramart, a déclaré qu'il demanderait en revanche des explications aux États-Unis s'il s'agissait de la base d'Utapao être également utilisée pour le transport d'armes et de munitions.

Chili

La réunion du Club de Paris suscite de vives protestations

Les représentants du gouvernement chilien devaient entamer, le mardi 25 mars, avec les pays membres du Club de Paris (1), la renégociation de la dette extérieure chilienne. La Confédération mondiale du travail — organisation groupant les syndicats d'inspiration chrétienne de soixante-dix-huit pays — a protesté, le 24 mars, contre cette réunion, estimant en substance, que les facilités que le Club de Paris pourrait consentir à la dette de Santiago ne seraient d'aucun secours au peuple chilien, mais permettraient au gouvernement militaire d'acheter des armes et d'indemniser les sociétés multinationales qui avaient été nationalisées sous le régime de l'« Unité populaire ».

(1) Le Club de Paris rassemble les principaux pays créanciers du Chili, qui s'étaient réunis pour la première fois à Paris en 1972 pour renégocier la dette extérieure chilienne : États-Unis, Canada, Japon, France, République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Espagne, Suisse, Danemark, Norvège et Suède.

États-Unis

En application du Trade Act

WINGT-QUATRE PAYS SE VOIENT REFUSER DES AVANTAGES COMMERCIAUX.

Washington (Reuter). — Le président Ford a signé, le lundi 24 mars, un décret accordant des préférences commerciales spéciales à quatre-vingt-neuf pays et à quarante-trois territoires en voie de développement. Vingt-quatre pays placés sur une « liste noire commerciale » se voient refuser ces avantages pour des raisons diverses. Il s'agit en premier lieu des membres de l'OCDE (Organisation des pays exportateurs de pétrole) : Algérie, Égypte, Gabon, Iran, Irak, Indonésie, Koweït, Libye, Nigeria, Qatar, Arabie Saoudite, Union des Émirats arabes et Venezuela. Aux termes de la loi sur le commerce (Trade Act) adoptée l'an dernier par le Congrès, ces pays ne pourront pas bénéficier de préférences commerciales tant qu'ils n'auront pas accepté de fournir leur pétrole à des prix raisonnables. Figurent également sur la liste noire : le Yémen, la Somalie et l'Ouganda, en raison de différends d'ordre financier qui les opposent aux États-Unis, ainsi que la Roumanie et que Hong-Kong. Six autres pays — Israël, l'Espagne, le Portugal, Chypre, la Grèce et la Turquie — ne peuvent pas de même bénéficier des avantages commerciaux spéciaux en raison des accords qu'ils ont passés avec la Communauté économique européenne.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

M. ALAUDDIN AHMED, fondateur du parti communiste du Punjab (Bangladesh-Oriental), de tendance pro-chinoise, a été arrêté récemment dans une rue des cachettes de Dacca, a annoncé dimanche 23 mars le police du Bangladesh. M. Alauddin Ahmed, qui a longtemps vécu dans la clandestinité, est accusé de « activités subversives, de menaces, d'activités de postes de police, de vols d'armes et de munitions ». Trois autres dirigeants du même parti, MM. Abdul Matin, Pipu Biswas et Wahidur Rahman, sont emprisonnés depuis 1973. — (A.F.P.)

Madagascar

LE DIRECTOIRE MILITAIRE mis en place le 11 février dernier après l'assassinat du colonel Ratsimandrava exercera les pouvoirs de chef d'État et de chef de gouvernement « jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions de la République », indique le Journal officiel du 20 mars à Tananarive. — (A.F.P.)

Portugal

L'AMBASSADEUR DU PORTUGAL EN ESPAGNE aurait été convoqué, le 24 mars, au ministère des affaires étrangères, à Madrid, pour fournir des précisions sur les accusations portées la veille, à Lisbonne, par le colonel Corvo, concernant l'existence d'une « armée de libération » portugaise basée sur le territoire espagnol. — (A.F.P.)

Nigeria

DEUX PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES par balles, et plusieurs autres blessées, dimanche 23 mars, au cours d'affrontements entre civils et militaires nigériens dans la ville d'Epe, à 160 kilomètres au nord-est de Lagos. — (A.F.P.)

R. D. A.

LES NEGOCIATIONS portant sur l'amélioration des routes centrales, entre la République fédérale et Berlin-Ouest se sont engagées, le lundi 24 mars à Berlin-Est. Les projets discutés comprennent la modernisation de l'autoroute reliant Berlin à Hannover à travers la R.D.A., la construction d'une gare supplémentaire à Berlin-Ouest et une nouvelle autoroute entre Berlin et Hambourg. L'obstacle majeur reste le financement des différents projets. Berlin-Est, avant même l'ouverture des négociations, avait laissé entendre que Bonn devrait supporter la totalité des frais. Le gouvernement fédéral estime que la réparation des routes doit nécessairement tenir compte des avantages économiques et politiques que les deux pays tireront des réalisations en cause. — (Corresp.)

Sénégal

LE MARÉCHAL BOKASSA (République centrafricaine) et le président Senghor ont signé lundi 24 mars à Dakar un traité d'amitié et de coopération. — (A.F.P.)

Sierra-Leone

M. DESMOND FASHOLE LUKE, ministre des affaires étrangères, a donné sa démission le dimanche 23 mars. Il était entré en fonctions deux ans auparavant. Aucune raison n'a été donnée de sa démission. — (A.F.P.)

Tchécoslovaquie

LE MINISTRE OUEST-ALLEMAND DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, M. Hans-Dietrich Genscher, a commencé, le lundi 24 mars, un voyage de quarante-huit heures en Tchécoslovaquie. Ses premiers entretiens avec son collègue tchécoslovaque, M. Bohuslav Chrabartek, ont porté sur la détente et la coopération. — (A.F.P.)

UNE DELEGATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS conduite par Mme Andrée Létrère, membre du comité central, est arrivée lundi 24 mars à Prague pour étudier la mise en application de la politique du P.C. tchécoslovaque afin d'accroître le rôle des femmes dans la société. — (A.F.P.)

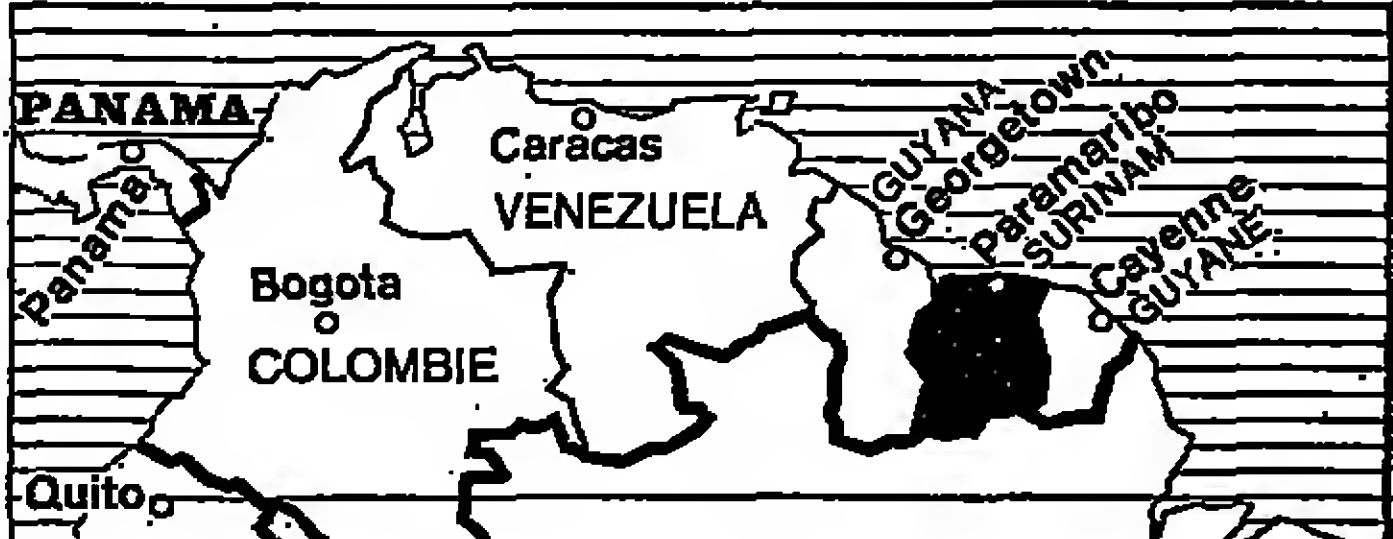
Le Surinam deviendra en juillet une république indépendante

De notre correspondant

La Haye. — MM. Joop den Uyl, Henk Arron et Juschno Everiz, respectivement chefs de gouvernement des Pays-Bas, du Surinam et des Antilles néerlandaises, sont réunis depuis le 17 mars à La Haye pour mettre au point les modalités de l'indépendance du Surinam, qui doit être effective en juillet prochain. Ils ont déjà signé un protocole d'accord qui permet de changer le statut du royaume à la suite de la décision du Surinam de devenir une république indépendante.

Les problèmes plus politiques ou de caractère bilatéral sont discutés cette semaine entre les seuls représentants de La Haye et de Paramaribo : les Antilles n'ayant pas encore demandé leur indépendance n'étaient concernées que par le changement du statut du royaume.

On s'attendait à La Haye à des difficultés entre les Surinamais et les Néerlandais, en particulier sur la délicate question des nationalités. Le gouvernement de Paramaribo désire obtenir, en effet, un traitement de faveur pour ses concitoyens après l'indépendance, afin que les Surinamais se rendant aux Pays-Bas jouissent des mêmes droits que les ressortissants des pays membres du Marché commun. La Haye ne veut pas aller aussi loin et tient à limiter les possibilités d'immigration des Surinamais une fois l'indépendance acquise.



D'autre part, les Surinamais voudraient que La Haye exerce des pressions diplomatiques sur la France et la Guyane (ancienne Guyane britannique) pour appuyer leur revendications territoriales. Les Néerlandais ont seulement proposé aux Surinamais de leur faire parvenir un docu-

ment écrit justifiant leurs revendications. Pour La Haye, Paramaribo pourra se servir de ce document lors de futures négociations sur ces différends frontaliers.

Sur le plan financier, les Surinamais réclament 7,5 milliards de florins pour les dix ans à venir pour réaliser un certain nombre de projets industriels et d'équipement, notamment une ligne de chemin de fer et un barrage. Mais, selon le ministre néerlandais de la coopération, M. Frank, le Surinam ne pourrait pas absorber plus de 2 milliards de florins de subventions.

A ces trois problèmes principaux s'ajoutent encore les questions de la défense, des relations amicales entre les deux pays, du statut des sociétés néerlandaises au Surinam et de la position de la nouvelle république vis-à-vis de la C.E.E.

Tous les problèmes ne seront pas réglés dans les jours à venir. Pour des raisons de politique intérieure et de temps, le gouvernement de Paramaribo a exprimé le désir de conclure cette conférence au Surinam au mois de mai prochain.

PHILIP FRERIKS.

AM AMNON KAPELIOUK ISRAËL! la fin des mythes Préface de Jacques Fauvet ALBIN MICHEL

مكتبة الأصيل

صكنا من الاصل

PROCHE-ORIENT

LES INTELLECTUELS ET L'UNESCO

Tribune internationale

Supercherie ou ignorance ?

par IBRAHIM SOUSS (*)

Quelle désolante lecture que celle de la liste de ces quelques illustres noms qui ont signé le placard publicitaire « Les intellectuels et l'UNESCO » (1). Comment s'empêcher de se poser en toute objectivité la question : est-ce une supercherie, une falsification délibérée des faits, ou tout simplement de l'ignorance ?

Peut-être les signataires sont-ils tombés dans le piège de la propagande israélienne. Le quotidien israélien Haaretz n'avait-il pas sans la maladroite hésitation, au début de décembre dernier, en commentant les décisions de la dix-huitième Conférence générale de l'UNESCO, écrit qu'il fallait que l'Etat d'Israël tire profit de ces résolutions « afin de tordre le bras » de l'Organisation. Ceci était le signal de départ, ou presque, de cette honteuse campagne contre l'UNESCO à laquelle certains intellectuels ont prêté leur nom. Oui, honteuse. Car l'on assiste, depuis plus de deux mois, à une falsification systématique des résolutions de la Conférence générale.

Celle-ci s'accompagne d'un chantage sans précédent à l'égard de l'Organisation internationale et à un dénigrement calomnieux de la volonté de ce que certains ont appelé la « majorité automatique », tout simplement parce qu'un vaste courant englobant la grande majorité des Etats du monde rejette la minorité (qui dure depuis la fin de la deuxième guerre mondiale) des Etats-Unis sur les organisations internationales, et, honteusement, condamne un Etat membre — Israël — pour avoir fait fi des règles les plus élémentaires du droit international.

DEVONS-NOUS vraiment rappeler les faits ? L'Etat d'Israël a été condamné par l'UNESCO pour sa dégradation de Jérusalem ; pour ses activités dans les territoires occupés depuis juin 1967. En plus, une telle majorité, maintenant une situation déjà existante, s'est prononcée pour la non-participation de l'Etat d'Israël aux activités régionales européennes de l'UNESCO, et non pas, comme le prétend la propagande israélienne, pour sa participation à l'Organisation. L'Etat d'Israël peut continuer comme par le passé à participer aux activités de l'UNESCO sur la scène internationale, tout comme elle peut continuer d'envoyer des observateurs aux réunions des groupes régionaux (2).

Dans le premier cas, au-delà du simple problème des fouilles archéologiques, il est primordial de souligner que l'Etat d'Israël continue d'occuper illégalement Jérusalem en dépit des innombrables appels à l'ordre de l'ONU. C'est bien là le fond du problème. Certes, les fouilles archéologiques menacent, selon les rapports des experts de l'UNESCO, les sites religieux musulmans et chrétiens. Cependant, ce qui est plus grave encore, c'est que l'Etat d'Israël encercle Jérusalem — la partie arabe de la ville — par un réseau de constructions qui jurent avec l'harmonie du site (3), afin d'empêcher tout retour de la ville à son arabité. Il étouffe ainsi graduellement les aspirations nationales de la population arabe en la coupant définitivement du reste du pays, premier pas d'une politique coloniale qui vise à « vidier » les territoires palestiniens occupés en juin 1967.

Dans le second cas : la Conférence générale s'est réunie à des rapports de la direction de l'UNESCO qui étaient remplies que « la population des territoires occupés au jour de nos droits inaliénables... en ce qui concerne l'éducation nationale et la vie culturelle ». En conséquence, la résolution adoptée prie le Directeur général d'imposer une surveillance sur les activités des instituts d'éducation et de culture... afin d'aider la population à préserver son identité nationale.

Ces deux résolutions, prétend-on, constituent une violation de la vocation universelle de l'UNESCO. Comment peut-on dissocier les conditions dans lesquelles vivent les Palestiniens sous occupation des problèmes de l'éducation et de la culture ? N'appelle-t-on pas politique culturelle « un ensemble de pratiques sociales, conscientes et délibérées » qui lient « la culture à l'épanouissement de la personnalité et au développement économique et social » ? Le développement culturel n'est-il pas indispensable pour renforcer la conscience nationale et permettre ainsi l'élaboration d'une culture répandue aux aspirations profondes d'un peuple (4) ? Les violations des droits de l'homme dans les mêmes territoires occupés peuvent-elles être dissociées de l'éducation et de la culture ?

Où étaient ces intellectuels quand les bombes israéliennes écrasaient l'école primaire du camp de Tel-El-Zafar ? Où étaient leurs voix si puissantes aujourd'hui quand, depuis plus de vingt-cinq ans, l'Etat d'Israël s'acharne à écraser la personnalité nationale du peuple palestinien ?

Ne savent-ils pas qu'ils défendent un Etat qui, à la même Conférence générale de l'UNESCO, s'est obtenu (suivant l'exemple hypocrite des Etats-Unis) de voter une résolution condamnant les violations des droits de l'homme au Chili ?

NOUS demandons aux intellectuels, si prompts à « voter au secours » de l'Etat d'Israël, de bien feuilleter leur conscience. Ils risquent de découvrir dans des coins obscurs les mêmes vieux démons qui, hier encore, poussaient certains d'entre eux à se montrer indulgents envers bien d'autres colonialismes. Défendre l'occupation israélienne aujourd'hui ne peut conduire qu'à la perpétuation d'une tyrannie qui, directement en ce qui concerne le peuple palestinien, et en dépit des apparences pour ce qui est des Juifs vivant en Palestine, frappe et frappera les uns et les autres sans discrimination.

(*) Représentant désigné par l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) auprès de l'UNESCO.

(1) Le Monde du 9-10 mars 1975. (2) Voir la déclaration de M. Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, dans le Monde du 7 décembre 1974. (3) Voir le livre de l'architecte Arthur Sutercher cité par le Middle East International (septembre 1974). Sutercher était membre du département de planification de Jérusalem. Il a démissionné en 1974 en protestation contre « une politique de planification et délibérément entreprise et sur une telle échelle ». (4) Politiques culturelles : études et documents, n° 1 (Réflexions préliminaires sur les politiques culturelles), UNESCO, septembre 1969.

La position de Yehudi Menuhin

Contrairement à ce que la façon dont elle était présentée pouvait laisser croire, la lettre de Yehudi Menuhin que nous avons publiée dans le Monde du 12 mars, sous l'annonce de la réunion, à Paris, de la conférence internationale pour l'universalité de l'UNESCO, n'a de rapport ni avec celle-ci — et les réserves qu'y a fait le grand violoniste sur la question des fouilles à Jérusalem ne la concernent nullement — ni avec l'appel intitulé « Les intellectuels et

l'UNESCO », publié dans nos éditions du 17 novembre 1974, pour protester contre le refus d'inscrire Israël dans une région déterminée du monde. Cette lettre de Yehudi Menuhin, écrite le 14 février, était une réponse à un télégramme de Léonard Bernstein lui demandant de se joindre à un mouvement de protestation active organisé par une centaine d'artistes contre les mesures discriminatoires prises à l'encontre d'Israël sur la dernière conférence générale de l'UNESCO.

Des lettres d'Isaac Stern et d'Arthur Rubinstein

D'autre part, sur la position de Yehudi Menuhin à l'égard des fouilles à Jérusalem, un autre violoniste, Isaac Stern, nous écrit : Le dévouement de M. Menuhin à l'Etat d'Israël ne fait pas de doute. Mais il me semble qu'il est tombé dans un piège tendu par les adversaires d'Israël, ce qui l'a amené à accepter un mensonge et une illégalité.

Quant à Arthur Rubinstein, il nous demande de reproduire la lettre sur le même sujet que l'on a pu lire dans le New York Times du 12 février :

Le message concerne les travaux de restauration archéologique entrepris par les Israéliens à Jérusalem. Selon le témoignage des experts désignés par le directeur général de l'UNESCO lui-même, témoignages rejetés délibérément et sans appel, aucun travail de conservation ou de restauration n'a été complété et réalisé avec autant de soin et d'habileté professionnelle pour préserver l'héritage de toutes les religions concernées. Il doit être clair, même pour les naïfs, qu'il s'agit d'un prétexte incontestablement utilisé par ceux qui cherchent à écarter Israël des assemblées les plus importantes.

Quant à sa déclaration que « Jérusalem doit être traitée comme un legs à l'humanité et non pas comme étant la province d'un seul Etat », c'est ridicule. Le nouvel Etat de Jordanie créé après la deuxième guerre mondiale a été chargé de veiller sur les lieux saints des différentes religions, mais ce même Etat a profané les cimetières juifs, les synagogues et, pire encore, le lieu le plus sacré, le Mur des Lamentations, en interdisant aux Juifs de pénétrer dans leur secteur de Jérusalem, alors que les Israéliens ont donné la preuve irréfutable au monde que depuis leur retour dans leur vieille capitale, après deux mille ans d'un exil cruel, ils n'ont jamais interdit ou fait une objection quelconque à l'accès de lieux saints des autres croyances.

Et M. Arthur Rubinstein conclut : Le rappel de M. Menuhin à Israël d'accepter les exigences de l'UNESCO pour reprendre sa place parmi les autres nations me semble particulièrement insolite.

Des délégués arabes contestent les résolutions de la Conférence internationale pour l'universalité

Les délégations permanentes auprès de l'UNESCO d'Arabie Saoudite, d'Egypte, d'Irak, du Koweït, du Liban, de Libye, du Maroc et d'Oman nous adressent une lettre au sujet de la Conférence internationale pour l'universalité de l'UNESCO. En voici de larges extraits :

investi par un autre Etat, tous deux contractants de ladite convention. Il est dit, à l'article 4, alinéa 1, de la Convention, sous le titre : « Respect des biens culturels ». « Les hautes parties contractantes s'engagent à respecter les biens culturels situés tant sur leur propre territoire que sur celui des autres hautes parties contractantes en interdisant l'exportation de ces biens, celles de leurs dispositifs de protection et celle de leurs abords immédiats à des fins qui pourraient exposer ces biens à une destruction ou à une détérioration en cas d'hostilité à leur égard » ; et à l'alinéa 3 : « Les hautes parties contractantes s'engagent de plus à intervenir, à prévenir et au besoin à faire cesser tout acte de vol, de pillage ou de détournement de biens culturels, pratiqué sous quelque forme que ce soit, ainsi que tout acte de vandalisme à l'égard desdits biens ».

S'il est vrai, comme le dit la résolution de cette Conférence, que « le caractère de cette institution (l'UNESCO) s'oppose à toutes mesures de discrimination à l'encontre de l'une quelconque des communautés nationales qui se sont associées en son sein et ont mis en commun leur patrimoine culturel », il est vrai également qu'aucun Etat ne saurait porter atteinte à ce patrimoine sans encourir le risque de se voir sanctionné par la communauté internationale. D'après l'article premier de son acte constitutif, l'UNESCO doit aider « au maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir » ; en veillant à la conservation et à la protection du patrimoine universel de l'humanité d'œuvres d'art et d'autres monuments d'intérêt historique ou scientifique, et en recommandant aux peuples des conventions internationales à cet effet ».

Israël, étant membre de l'UNESCO et signataire de la Convention internationale de La Haye sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954), se devait de respecter ses engagements vis-à-vis de l'acte constitutif et de la convention. En se livrant, notamment à Jérusalem — l'un des biens les plus précieux de l'héritage culturel de l'humanité — aux fouilles, déprédations et aménagements que l'on sait, Israël a violé la Convention de La Haye de 1954. Il y a là deux contrevenances flagrantes qu'il importe de relever :

a) D'abord la Convention de La Haye n'évoque pas expressément les fouilles, puisqu'elle prend uniquement en considération les mesures conservatoires relatives aux biens culturels d'un Etat dont le territoire aura été

Si donc des fouilles ne sont pas évoquées elles le seront plus tard explicitement dans la recommandation de New-Delhi de 1956, — c'est parce que les mesures conservatoires interdisent toute action autre que celle du maintien en l'état des lieux et biens culturels tombés, pour un temps, sous domination étrangère. Il va donc de soi que les fouilles ainsi interdites dans leur principe même, sont opérées sur le territoire et au détriment des biens culturels d'un autre Etat, représentant ce que la Convention de La Haye appelle une « détérioration » à un « détournement » d'un bien culturel, pour ne pas parler de ce propos d'« acte de vandalisme ».

Quant à sa déclaration que « Jérusalem doit être traitée comme un legs à l'humanité et non pas comme étant la province d'un seul Etat », c'est ridicule. Le nouvel Etat de Jordanie créé après la deuxième guerre mondiale a été chargé de veiller sur les lieux saints des différentes religions, mais ce même Etat a profané les cimetières juifs, les synagogues et, pire encore, le lieu le plus sacré, le Mur des Lamentations, en interdisant aux Juifs de pénétrer dans leur secteur de Jérusalem, alors que les Israéliens ont donné la preuve irréfutable au monde que depuis leur retour dans leur vieille capitale, après deux mille ans d'un exil cruel, ils n'ont jamais interdit ou fait une objection quelconque à l'accès de lieux saints des autres croyances.

b) Ensuite, les griefs formulés par la communauté internationale sont si peu « fallacieux » qu'on pouvait lire dans le Monde du 21 novembre 1974, sous la plume de M. René Maheu, ex-directeur général de l'UNESCO : « (...) Les modifications qui se sont produites depuis 1967 dans l'aspect du site et dans l'atmosphère de la ville sont très sérieuses. Si cette évolution se poursuivait, la personnalité de Jérusalem, son charme unique, l'harmonie remarquablement physique de sa spiritualité, seraient sans doute condamnés à brève échéance (...) ».

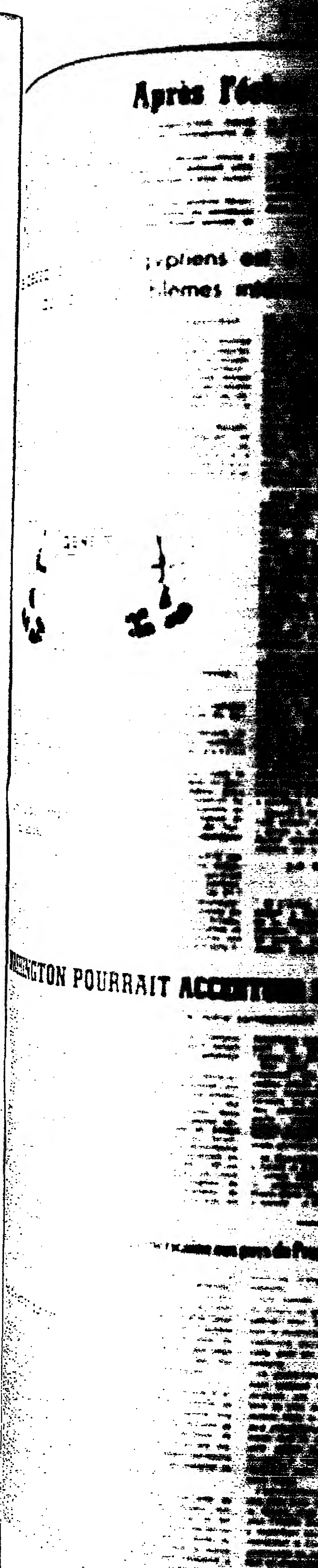
Et M. Arthur Rubinstein conclut : Le rappel de M. Menuhin à Israël d'accepter les exigences de l'UNESCO pour reprendre sa place parmi les autres nations me semble particulièrement insolite.

Que veut la résolution par laquelle la communauté internationale, présente à la dix-huitième session de la Conférence générale, a fini par condamner Israël pour son attitude en contradiction avec les buts de l'Organisation tels qu'ils sont énoncés dans son acte constitutif du fait qu'il persiste à modifier le caractère historique de la ville de Jérusalem et à entreprendre des fouilles qui constituent un danger pour ses monuments ?

Cette résolution est en ne peut plus raisonnable, et elle est si peu politique qu'elle ne vise, dans un cadre culturel déterminé, qu'à obtenir des résultats concrets ; elle engage le directeur général « à s'abstenir de fournir une aide à Israël (...) jusqu'à ce qu'il respecte scrupuleusement » les résolutions et décisions de la Conférence générale et du conseil exécutif concernant Jérusalem. Israël est-il prêt à se soumettre à cette exigence culturelle de la communauté internationale soucieuse de sauvegarder notre commun héritage et à proclamer publiquement sa volonté d'arrêter les fouilles et déprédations ? (...) Des participants à la réunion plus haut citée ont décidé « de ne plus collaborer aux activités de l'UNESCO (...) et traitent les autorités qualifiées à convoquer une réunion des instances compétentes de l'UNESCO en vue de révoquer les résolutions prises (...) ».

Si les intellectuels signataires de la résolution, objet de cette mise au point, souhaitent vraiment que l'UNESCO continue de servir de l'UNESCO, ils feraient un travail utile en persuadant Israël de revenir à la règle internationale et au respect de ses engagements. Un travail plus utile en tout cas que de s'organiser, comme ils le font, en un groupe de pression dont nous croyons que, étant animé d'un esprit partisan, il ne saurait en rien défendre la cause de l'universalité ni celle de la paix.

Advertisement for CHATEAU de BARBE-BLANCHE wine. Includes a table of prices for different bottle sizes (6, 12, 25 bottles) and contact information for A. BOUVIER at 33570 LUSSAC.



Advertisement for AIR FRANCE flights. Text: 'TOUS LES JOURS VOL DIRECT PARIS-BEYROUTH DEPART: 13h00 - ARRIVEE: 18h40. Renseignez-vous auprès de votre Agent de voyages ou d'Air France, ils sauront vous conseiller.'

Advertisement for SULLY shoes. Text: 'LES PIEDS SENSIBLES c'est l'affaire de SULLY. 85 rue de Sévres, 53 bd de St-Germain, 81 rue St-Lazare. Sandales, tressé main et beau chevreau, élégance et grand confort, à largeurs et toutes les pointures de 35 à 46. Catalogue gratuit! SULLY, 85 rue de Sévres, Paris 6°.'

Advertisement for CAPEL clothing. Text: '1,60 2,00 CAPEL. Habille en long comme en large. Magasin principal: 74 boulevard de Sébastopol 75003-Paris. 27.25.09. Capel sélection: centre com. Maine-Montparnasse 75015-Paris, 538.73.51.'

صكنا من الأصل

PROCHE-ORIENT

L'effondrement de la rébellion dans le nord de l'Irak

Le nombre des réfugiés kurdes en Iran atteindrait 250 000

Le général Barzani a démenti, lundi 24 mars, dans une déclaration rendue publique à Téhéran les informations selon lesquelles il songerait à chercher asile politique aux Etats-Unis.

Au cours de l'interview qu'il avait accordée, la semaine dernière, au Kurdistan irakien à l'envoyé spécial du Sunday Times, le général Barzani a été montré particulièrement amer à l'égard de Téhéran. Interrogé sur le point de savoir s'il ne se sentait pas trahi par le récent accord irakien le chef du parti démocratique du Kurdistan a répondu : « Je ne voudrais pas m'exprimer ainsi. Il semble cependant que les deux partenaires se sont surtout préoccupés de leurs intérêts et que l'accord a été conclu à nos dépens ».

Le général Barzani a ajouté que le P.D.K. avait reçu depuis le début de la guerre, en mars 1974, de multiples encouragements de

l'Iran, ainsi que de nombreuses promesses qui n'ont pas été tenues. « On nous a offert, a-t-il dit, un soutien total dans tous les domaines ». Le président du P.D.K. a précisé que les Kurdes n'avaient pas été informés à l'avance de l'accord d'Alger. « Cet accord ne nous a pas été expliqué, et nous ne sommes toujours pas au courant de ses modalités ».

Le général Barzani a indiqué qu'il avait récemment rencontré, le chah à Téhéran. « Je lui ai, a-t-il dit, expliqué notre position et lui ai fait part de nos difficultés. Le chah m'a répondu que l'accord avait été conclu parce qu'il était vital pour l'Iran. Je lui ai demandé quel serait notre avenir et le chah m'a répondu qu'il s'engageait à protéger les Kurdes qui choisiraient de se réfugier en Iran ».

Interrogé sur le point de savoir si la situation actuelle signifiait la fin du mouvement national kurde

le général Barzani a répondu : « Là où il y a un peuple et une nation, le mouvement national n'est jamais condamné. Peut-être une de ses étapes a-t-elle pris fin, mais le mouvement se poursuivra toujours. Pour l'instant, considérant la situation dans laquelle nous nous trouvons, je pense qu'il est inutile de poursuivre les combats, car nous risquons de nous exposer à un génocide ».

Sur le terrain, les peshmerga continuent de gagner l'Irak, où le nombre total des réfugiés kurdes serait maintenant d'environ deux cent cinquante mille. Selon Bagdad, plusieurs membres du bureau politique du P.D.K., dont M. Salah Yousofi, le plus digne des dizaines de milliers de Kurdes se seraient rendus aux autorités irakiennes. Notre envoyé spécial en Irak a assisté, en compagnie d'un groupe de journalistes transportés en hélicoptère dans le nord du pays, à une cérémonie de reddition.

Des milliers de peshmerga se rendent...

Bagdad. — La rébellion kurde est terminée, au moins dans la région située au nord de Mossoul. Du haut des montagnes pierreuses du Kurdistan, des théories de peshmerga arrivent aux rendez-vous de la reddition. A Agra, où les hélicoptères de l'armée ont transporté des journalistes venus de Mossoul, dimanche 23 mars, c'est une crête où un poste militaire est installé. A Atrouch, un peu plus loin au nord-est, c'est une large vallée : à Djok, un peu plus loin encore vers l'est, c'est une petite ville au pied des montagnes.

Partout le spectacle est le même. Surgis des montagnes, des cavernes, des villages où ils se cachent, des milliers d'hommes arrivent en groupes compactes. Ils ne sont ni armes ni équipés, ils n'ont pas l'apparence de vaincus.

A Agra, les chefs s'avancent : un cheikh zibari (1), vieillard au port altier, revêtu d'un ample costume blanc, des chefs de brigade ou de compagnie reconnaissables à leur revolver. Suivent les hommes, qui portent le fusil sur l'épaule ou dans le dos. Au total, un millier arrivent aujourd'hui.

De notre envoyé spécial

Les chefs défilent devant le général Taliz et Chakarachi, commandant de la quatrième division, et le gouverneur du district de Mossoul, Hassan el Jassim, et leur serrent la main. Des soldats circulent, offrant l'ordinaire de l'armée aux officiers et aux chefs rebelles. Puis les hommes se regroupent devant une table derrière laquelle sont assis deux officiers irakiens. Ils donnent leur nom, celui de leur chef de compagnie ou de brigade, et rendent leurs armes. Les fusils s'entassent, les cartouchières s'amoncellent, les mitrailleuses s'allignent, des pièces d'artillerie légère et des bazookas figurent aussi dans cet arsenal. Pour chaque arme rendue, les Peshmerga touchent 150 dinars (environ 1 500 francs).

A Atrouch, deux mille hommes attendent le général. Ils ont apporté non seulement des fusils, mais aussi des explosifs et des mines de fabrication américaine. Ils font une toile d'hommeur au cortège des officiers irakiens. Ensuite, assis sous une tente, le général et le gouverneur se font

présenter les personnalités kurdes ralliées. Au premier rang un chef religieux appartenant à la secte des Yézidis (2), grand vieillard enturbanné à longue barbe grise. Il assure qu'il n'a jamais rejoint les rangs de la rébellion.

Interrogés par les journalistes et les officiers, les chefs rebelles affirment d'une seule voix qu'ils ont été trompés et qu'ils sont heureux de rejoindre les rangs de la Révolution du 17 juillet (la révolution irakienne de 1968). Ils entendent profiter des avantages de l'autonomie accordée il y a un an par le gouvernement de Bagdad. En retour, le gouverneur et le général leur promettent que le gouvernement non seulement « pardonnera » aux rebelles, mais qu'il fera aussi tout pour assurer la reconstruction rapide des villages dévastés et le développement de toute la région.

A la fin de la cérémonie, le général déclare à la presse : « Du fait, s'ils sont entrés en rébellion depuis un an, c'est à cause du caractère réactionnaire de leurs chefs, qu'ils avaient aggrégé. Ces chefs avaient peur de la réforme agraire et des mesures prises par le gouvernement à la suite de la révolution irakienne ».

A Dihok, où nous arrivons au milieu de l'après-midi, après avoir survolé deux villages brûlés, deux mille peshmerga ont défilé depuis trois jours au camp militaire, livrant plus de six mille armes. Un véritable arsenal est exposé sous un petit hangar. Les armes proviennent de tous les pays. Elles sont américaines, anglaises, françaises, allemandes même, mais les armes américaines dominent.

Dans la région au nord de Mossoul, dans la circonscription d'Atrouch, on signale qu'une brigade de rebelles continue à se battre.

ROLAND DELCOUR.

(1) Les tribus zibari sont traditionnellement hostiles au général Barzani. (2) Les zibari semblent indiquer que les autorités irakiennes n'ont pas jugé bon, en présence des journalistes, de faire la distinction entre les Kurdes restés fidèles à Baudard et les rebelles.

(3) Les Yézidis sont une secte de l'Islam sunnite. Ils croient à la réhabilitation de l'ange déchû. Ils sont cinquante mille environ. Au mois dernier, leur chef était présent au quartier général du général Barzani. (N.D.L.R.)

EUROPE

Grande-Bretagne

M. MICHEL PONIATOWSKI RENCONTRE LES DIRIGEANTS BRITANNIQUES

Londres (A.F.P.). — M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat chargé de l'intérieur, est arrivé lundi soir 24 mars à Londres, où il va avoir jusqu'à mardi soir une série d'entretiens avec les dirigeants britanniques.

Des son arrivée, le ministre français s'est rendu à Downing Street, où il a été reçu par le premier ministre, M. Harold Wilson. Il s'est ensuite entretenu avec M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, et a été l'hôte à dîner de M. Roy Jenkins, ministre de l'Intérieur.

Le bruit circulait lundi à Londres que M. Poniatowski était porteur d'un message du président Valéry Giscard d'Estaing sur le différend qui oppose actuellement la France et la Grande-Bretagne à propos de leurs zones respectives en mer d'Irlande, où se trouveraient d'importantes ressources pétrolières.

Mardi, le ministre français devait visiter Scotland Yard, siège de la police britannique, et rencontrer M. John Sillit, ministre du plan et des collectivités locales, avant de regagner Paris dans la soirée.

Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, est arrivé mardi matin 25 mars à Belfast, venant de Londres, pour une visite d'une journée, au cours de laquelle il s'entretiendra avec les représentants des différents formations politiques de l'Ulster.

SELON SON PREMIER MINISTRE

Le Portugal demeurera dans l'OTAN et ne deviendra pas une « démocratie populaire »

Le général Vasco Gonçalves, premier ministre portugais, a vivement refusé, dans une interview accordée à la « Süddeutsche Zeitung » de Munich, les accusations selon lesquelles le « Portugal nouveau » évoluerait vers un régime de « démocratie populaire ». Le général Gonçalves s'est déclaré « très attaché à plusieurs reprises du parti communiste, qui ne dirige pas notre pays ». Il a assuré que le Portugal voulait demeurer membre de l'OTAN.

La composition du nouveau gouvernement, remanié à la suite de la tentative du coup d'Etat du 11 mars, devait être connue ce mardi 25 mars à dix heures, le commandant Correia Jesulino aux journalistes de la presse étrangère.

Il a ajouté qu'il n'était pas question de modifier l'équilibre des forces politiques dans le nouveau gouvernement. Il a, néanmoins, confirmé que le Mouvement démocratique portugais (proche du parti communiste) y serait représenté — comme il l'était dans le premier gouvernement formé après le 25 avril 1974. Le commandant Correia Jesulino a justifié ce retour du M.D.P. par l'existence dans ce mouvement de personnalités de premier plan, et notamment de « spécialistes de

l'économie ». Le ministre a également confirmé la création d'un « super-ministère économique » chargé de coordonner l'activité de tous les départements spécialisés. « Tout observateur impartial », a déclaré le général Gonçalves dans une interview au Journal Libéral de Munich Süddeutsche Zeitung que le Portugal entend rester membre de l'OTAN. Cette précision est consécutive à des déclarations de M. Álvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste, qui laissait entendre que Lisbonne pourrait, un jour, réviser sa position sur ce point.

L'ensemble de l'interview du premier ministre constitue, au demeurant, une mise au point sur les rapports entre le Mouvement démocratique portugais et le P.C.P. « Le pays n'a pas pris la voie de la démocratie populaire », a ainsi déclaré le général Gonçalves, qui ajoute : « Tout observateur impartial constaterait rapidement que le parti communiste ne dirige pas notre pays ». Le M.D.P. s'efforce, a-t-il indiqué, le premier ministre a trouvé une voie « consistant au socialisme », mais, dans la mesure du possible, « sans bouleversements ».

Le chef du gouvernement s'est prononcé « en faveur du pluralisme des forces démocratiques et patriotes ». Il a, enfin, indiqué que le M.F.A. garderait son rôle de « moteur », pendant « une période transitoire de trois à quatre années ».

Finlande

Un curieux branchement téléphonique

De notre correspondant

Helsinki. — Une affaire d'écoutes téléphoniques clandestines a été découverte par hasard au Parlement le mardi 24 mars dans l'appartement de M. Sorsa, le premier ministre social-démocrate, pour qu'il contrevienne au milieu de la nuit le ministre de l'intérieur, M. Heikki Tuominen, en présence des parlementaires du groupe Encompassant le Centre et appartenant à l'Union démocratique populaire, qui comprend les communistes, et au parti conservateur.

Alors que le groupe de l'Union démocratique tenait une réunion au Parlement, un député, Mme Sisti, est venue, en son appartement, à l'extérieur à partir d'un poste situé dans les bureaux du groupe. En composant le chiffre permettant d'obtenir une ligne, elle entendait subitement une conversation qui avait lieu au Club Finlandais, siège du parti conservateur, qui se trouve dans un tout autre secteur de la ville.

Mme Sisti s'en rendit compte en reconnaissant les voix de M. Holkeri, président du parti conservateur, et d'autres députés. Il fut décidé alors d'avertir les conservateurs. Cette anomalie parut d'autant plus surprenante que la salle de réunion des conservateurs n'est pas équipée d'un téléphone. L'hypothèse d'un mauvais branchement télé-

phonique était donc à exclure.

L'organe de l'Union démocratique Kansan Uutiset, qui titre en première page « La Suoppe écoute les téléphones du Parlement » (Suoppe : police de protection et de service de renseignements), écrit : « La conversation était vraisemblablement écoutée sur un réseau de la Suoppe. En raison d'une quelconque faute technique, les paroles traversèrent la table d'écoute et se relièrent à la ligne du Parlement branchée sur le même centre d'écoute ».

Fonti et Esmo Hakki, le président du groupe parlementaire conservateur, « se font entendre », « et le fait est indéniable » ; « ce groupe a demandé que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Le président du parti communiste, M. Aarne Saarinen, a déclaré pour sa part au quotidien du soir « Il a Saanomat qu'il existe une organisation d'écoutes clandestines des téléphones. Il est clair qu'on écoute mes conversations téléphoniques », a-t-il ajouté.

Le ministre de l'intérieur, chargé de mener l'enquête, a rappelé que la Suoppe a toujours garanti que de telles écoutes n'existaient pas. Il y a un mois, cependant, deux députés sociaux-démocrates avaient, dans une interview à l'hebdomadaire Seura, déclaré l'objet d'écoutes téléphoniques. Ils avaient mis en cause les services de renseignements. GILLES GERMAIN.

UN BELGE ET UN BRITANNIQUE SONT NOMMÉS DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE L'ORGANISATION EUROPÉENNE DE RECHERCHE NUCLÉAIRE

Lors de sa cinquante-quatrième session, tenue vendredi 21 mars le conseil du CERN (Organisation européenne de recherche nucléaire) a nommé deux physiciens, le professeur Léon C.P. Van Hove (Belgique) et M. John Bertram Adams (Grande-Bretagne), directeurs généraux de cet organisme. Ils entrent en fonctions le 1^{er} janvier 1976 pour une durée de cinq ans. M. Adams sera responsable de l'administration du CERN, du fonctionnement de son matériel et de ses services, ainsi que de la construction des bâtiments et des grands appareils. Le professeur Van Hove sera responsable des activités de recherche.

M. John Bertram Adams est né à Brighton, en Angleterre, le 24 mai 1920. Il est docteur en sciences des universités de Genève (Suisse), Birmingham et Surrey (Angleterre). De 1945 à 1960, il est directeur du synchrotron à proton du CERN, puis directeur général de cet organisme de 1960 à 1961. De 1960 à 1969, il dirige le laboratoire Culham de l'ITER (United Kingdom Atomic Energy Authority), et depuis 1969 il est responsable du projet de grand accélérateur européen « 300 GeV » du CERN.

(Né à Bruxelles en 1924, le professeur Léon Charles Frudent Van Hove obtient son doctorat de mathématiques à Bruxelles en 1946 et est agrégé de physique au supérieur en 1951. De 1951 à 1955, il est chef de la division des études théoriques du CERN, puis de 1955 à 1968 directeur du département de physique théorique. En même temps, de 1964 à 1971, il est professeur extraordinaire à l'université d'Utrecht et, de 1971 à 1974, il est président à temps partiel du directeur scientifique de l'Institut Max-Planck de physique et d'astro-physique à Munich.)

DIPLOMATIE

L'ambassadeur américain en France :

LE DANGER EST DE VOIR LES ETATS-UNIS SE REFUGIER DANS L'ISOLATIONNISME

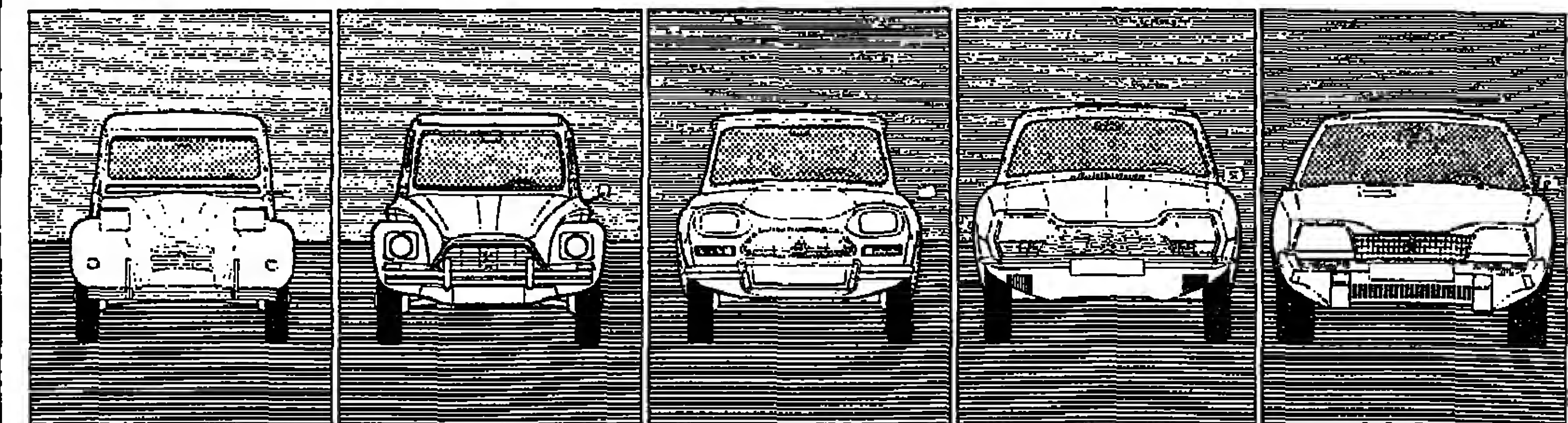
M. Kenneth Rush, ambassadeur des Etats-Unis en France, était lundi 24 mars invité à déjeuner de l'Association de la presse diplomatique française. Il a dit notamment :

« Entre les Etats-Unis et l'Europe, les relations sont saines et se trouvent fondées sur la coopération. Les deux parties n'ont rien à craindre et beaucoup à gagner à la poursuite du dialogue qui, sur de nombreuses questions, nous amène à un consensus et à une communauté d'action. Le danger qu'il nous faut vraiment redouter n'est pas de voir les

Ambassadeur américain en France : M. Kenneth Rush.

Ambassadeur américain en France, M. Kenneth Rush, a déclaré que les Etats-Unis ne se réfugient pas dans l'isolationnisme. La meilleure solution que nous pourrions opposer à la thèse isolationniste serait que les alliés de l'Amérique jouent un rôle proportionné à leurs capacités et à leur destin historique, en contribuant à assurer la sécurité et la prospérité du monde occidental. L'existence d'une Europe forte et viable, en association avec les Etats-Unis, offre encore notre meilleure chance d'atteindre cet objectif ».

De la 2CV à la CX, toutes les Citroën bénéficient maintenant d'ECOPLAN*



* Location longue durée. Marque déposée.

Devant le succès remporté par Ecoplan, Citroën décide d'en faire profiter toute sa gamme de la 2 CV à la CX.

Avec Ecoplan vous pouvez partir au volant d'une Citroën neuve sans dépenser toutes vos économies. Pour acheter une voiture, le plus gênant c'est souvent l'importance du versement comptant.

Avec Ecoplan vous n'avez pas de gros apport personnel à verser mais simplement trois mois de dépôt de garantie et un mois d'avance, et vos mensualités sont d'autant plus faibles qu'elles sont étalées sur 48 mois. De plus elles sont dégressives.

Avec Ecoplan et la gamme Citroën, tout le monde peut enfin disposer de la voiture neuve qui correspond à ses besoins.

Et sur Ecoplan, vous pouvez compléter votre bon à découper.

ECOPLAN

Coupon-réponse à retourner à : Citroën ECOPLAN, 75147 Paris Cedex 15. Je désire des informations complémentaires sur ECOPLAN.

Nom _____

Adresse _____

CITROËN

CITROËN est TOTAL

CITROËN

LE PLAN DE VOYAGE

PRIMER

petites phrases

telex

Cantarel

POLITIQUE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Communisme tous terrains

Contestation, agitation, radicalisation, les hebdomadaires observent l'offensive tous azimuts, lancée par le P.C.F. et analysent la stratégie qui la provoque. André Chambraud, dans LE POINT, estime que le P.C.F. a changé trois fois sa stratégie en moins d'un an. Ainsi après l'appel à l'union du peuple français, le parti s'est-il efforcé de « relâcher (ses) forces », de « servir les causes, de remonter aux sources ».

Aventurisme et sectarisme

Paul Nolrot, dans POLITIQUE-HEBDO, ne partage pas cet avis et explique pour le moins différemment le comportement du P.C.F. « Tout se passe (...) comme si les « démonstrations de force » du P.C. étaient plus un usage interne qu'externe. Comme si le « langage » de ses militants avait été abandonné — en cachette — sans pouvoir être remplacé par autre chose qu'une affirmation agressive et une auto-proclamation du caractère révolutionnaire du parti ».

Arlette Lagulier, dans LUTTE OUVRIÈRE, trotskiste, ne s'efforce pas de voir le parti communiste, auquel elle associe la C.G.T., à adopter une attitude gauchiste, ne recrutant pas des militants, ne recrutant pas des militants, ne recrutant pas des militants... « L'erreur à éviter, pour les révolutionnaires, serait de se lancer dans une surenchère gauchiste tous azimuts. La seule politique juste sera de faire ce dont le parti communiste est par nature incapable : à travers chaque conflit, à limiter son rôle à celui de « levier » pour la classe ouvrière, et préparer l'offensive généralisée de celle-ci contre le patronat et son Etat ».

Le phénomène stalinien vu par Jean Elleinstein

(Suite de la première page.) Le P.C.F., auquel il appartient toujours, s'est refusé jusqu'à présent à s'attaquer de face au problème du stalinisme, par crainte, nous dit Elleinstein, de l'usage que risquent d'en faire les moyens d'information au sein de la bourgeoisie. Lui, en tout cas, ne pense pas que le silence « suffise à écarter le péril », ni que l'on puisse « se contenter d'explications rapides et données au coup par coup ».

qu'il en a été ainsi. Il croit plutôt que c'est malgré lui, le rare salut qu'il adresse à Joseph Staline concernant surtout le chef de guerre. Toutes proportions gardées, cette histoire du phénomène stalinien, dont il faudrait encore évoquer les points sobres et franches sur les difficultés intrinsèques du socialisme au sur l'invasion de la Tchecoslovaquie, apparaît un peu, avec dix-neuf ans de retard, comme une réplique française du rapport secret de Krouchtchev au XX^e congrès. On sait que ce texte, dont Elleinstein ne conteste pas une seconde l'authenticité ni la « vérité », n'a été tenu secret qu'en raison de la présence de Moscou ni à Paris sur des presses du P.C.F., comme si, dans les deux cas, on redoutait encore les éclaboussures dont le rappel des crimes du despote pourrait entacher l'image du communisme. Il n'est pourtant pas démontré que cette image ne soit pas déformée, et que l'attention avec laquelle il convient de suivre l'accueil qui sera fait, tout place du Colonel-Fabien qu'au Kremlin, au livre de ce communiste si manifestement soucieux de vérité.

ANDRÉ FONTAINE.

* Histoire du phénomène stalinien, Grasset, 250 pages, 34 F. * Histoire de l'U.R.S.S., Editions sociales, tome IV, 324 pages, 12 F.

La rentrée parlementaire

MOTIVATION DE CENSURE COMMUNISTE « SI LE GOUVERNEMENT SE DÉROBE A UN DÉBAT ».

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale estime, dans une déclaration publiée le 24 mars, et qu'il serait impensable que la politique antinationale du gouvernement Giscard d'Estaing-Chirac soit pas, dès la rentrée parlementaire, soumise au débat et au vote du Parlement.

A France-Inter

M. CHALANDON DÉNONCE L'« IRRESPONSABILITÉ » DU P.C.

M. Alain Chalandon, secrétaire général adjoint de l'O.D.R., chargé de l'action politique, qui était opposé lundi 24 mars, au micro de France-Inter, à M. René Audier, rédacteur en chef de l'Humanité, a estimé que le P.C. redoublait « d'un parti révolutionnaire ». Il a dénoncé le « langage d'irresponsabilité » tenu, selon lui, par les communistes. M. Chalandon a expliqué d'autre part qu'il « imaginait très bien » que M. Chirac ait pu dire à M. Brejnev : « Vous me demandez d'adopter une politique en France d'indépendance. Mais, comment voulez-vous que nous puissions la mener jusqu'au bout si nous nous trouvons opposés à l'intérieur par des activités qui mettent en cause tout ce qui permet d'assurer cette indépendance, c'est-à-dire notamment l'armée, la défense nationale, l'armement nucléaire ? ».

A Nantes

LES ÉLUS SOCIALISTES CONFIRMENT LEUR SOLIDARITÉ AVEC M. ANDRÉ MORICE

Les membres socialistes du conseil municipal de Nantes ont confirmé, lundi 24 mars, au cours d'une conférence de presse, leur intention de ne pas constituer un groupe d'opposition au sein de l'assemblée communale. Le bureau exécutif du P. S. leur avait en effet demandé, le mois dernier, de renoncer à leurs fonctions de responsabilité dans l'équipe municipale que dirige M. André Morice, président du Centre républicain (Le Monde des 13 et 14 février).

« Sans doute le stalinisme n'était-il pas inévitable. Il n'aurait pas atteint un tel degré de folie criminelle ».

(1) Le Monde du 15 février 1975.

DÉFENSE

LE REMPLACEMENT DES AVIONS F-104 EN EUROPE

Les prix français et américains sont maintenant très proches

De notre correspondant Bruxelles. — Belges et Néerlandais continuent de se concerter pour l'achat d'un nouvel avion de combat destiné à leurs forces aériennes, en remplacement de leurs F-104 Starfighter anciens, mais les points de vue ne se rapprochent guère. Les ministères de défense des deux pays se sont retrouvés à Bruxelles lundi 24 mars, et ils devaient remonter, ce mardi 25 mars, dans la capitale belge, leurs collègues des affaires étrangères. Une fois de plus, les dernières propositions françaises et américaines ont été étudiées. A La Haye la semaine dernière, les ministères avaient déjà examiné ces nouvelles conditions, mais il subsistait entre les deux pays des différences d'interprétation du dossier.

A BREST

Les projets de nouveaux statuts des cadres sont mal accueillis par les marins

De notre correspondant Brest. — Les projets de nouveaux statuts des cadres (officiers et sous-officiers) ont été mal accueillis par la plupart des militaires d'active à Brest. Les marins de carrière les jugent trop mièvrés. « Assez de réplacés », et « comment s'occuper de nous, nous autres anciens officiers et d'officiers-mariniers qui réclamons une revalorisation complète de nos conditions de travail et de rémunération ».

RELIGION

Une note du comité catholique-protestant DES BAPTÊMES ŒCUMÉNIQUES PEUVENT ÊTRE CÉLÉBRÉS POUR LES ENFANTS DE FOYERS MIXTES.

Faisant suite à deux accords doctrinaux signés en 1972 et qui traitaient du baptême et du mariage, le comité mixte catholique-protestant français vient de publier une note sur la célébration œcuménique des baptêmes d'enfants. Ce document est destiné à répondre à de nombreuses sollicitations émanant de foyers mixtes.

LA REVALORISATION DES SOLDES DES APPELÉS DU CONTINGENT

Comme l'a décidé le conseil des ministres du mardi 4 mars les soldes mensuels des appelés dans les trois armées seront revalorisés à compter du mardi 20 avril. Voté l'évolution de la solde dans chaque grade :

Investir dans... Assurance vie... Investissement... (Large advertisement on the right side of the page)

LE REMPLACEMENT DES AVIONS F104 EN EUROPE Les prix français et américains sont maintenant très proches

Le général Bigeard a dit : « En matière de défense nationale, nous nous trouvons aujourd'hui devant une remise en question totale des missions, des structures et des concepts d'emploi (1). »

A BREST Les projets de nouveaux statuts des cadres sont mal accueillis par les marins

Les projets de nouveaux statuts des cadres sont mal accueillis par les marins. Les marins ont exprimé leur mécontentement face aux propositions de réforme.

RELIGION

Texte religieux ou spirituel, peut-être lié à l'actualité de l'époque.

POINT DE VUE

La nécessaire révolution militaire

par G. GEORGES-PICOT (*)

Le général Bigeard a dit : « En matière de défense nationale, nous nous trouvons aujourd'hui devant une remise en question totale des missions, des structures et des concepts d'emploi (1). »

doit comprendre trois ou quatre contingents, non la moitié d'un contingent comme aujourd'hui, mais chacune des unités de cette armée doit, par souci de cohésion, être composée de militaires d'un seul contingent qui y seront affectés pour trois ou quatre ans.

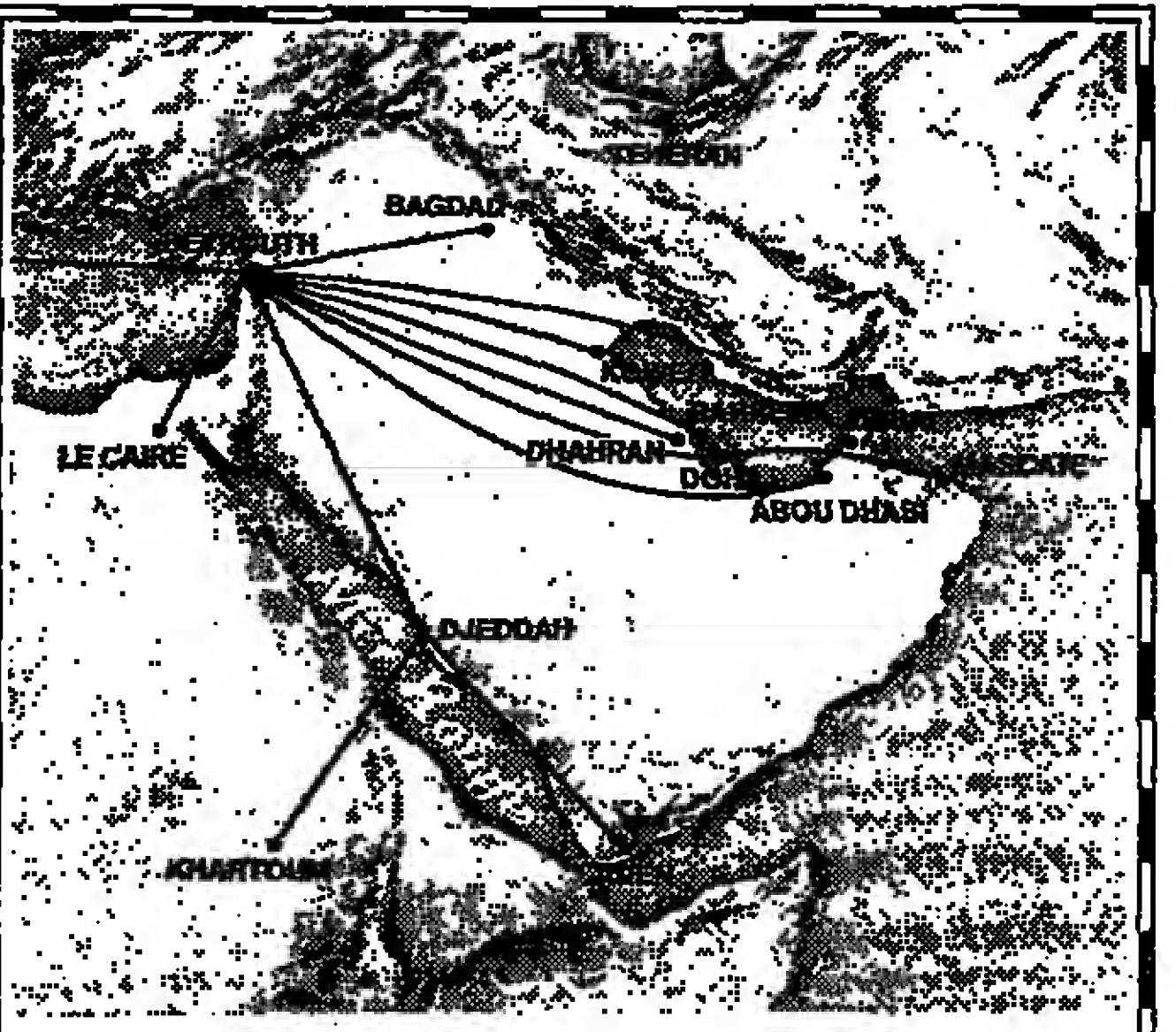
donné la preuve. — tous ces groupes seraient animés d'une résolution de combattre d'autant plus farouche qu'ils auraient conscience de défendre directement leurs familles, leurs villages, leurs terres, leurs biens.

qu'ils n'ont pas confiance dans notre jeunesse contemporaine. Ils se trompent, parce qu'ils méconnaissent le premier et le plus grand commandement du dieu des armées : « Ce qui est déterminant à la guerre, c'est le facteur humain, non le facteur matériel... »

Si l'on entend aujourd'hui « penser » réellement le problème, il convient d'abord d'ouvrir les yeux sur les vices fondamentaux du système militaire actuel. Il en existe trois. Premier vice : il n'existe pas d'armée opérationnelle parce que les unités sont des kaléidoscopes dont la composition change tous les deux mois et qui doivent incorporer des réservistes pour être utilisables, ce qui les prive de la qualité essentielle de toute unité de guerre : la cohésion, et ce qui les oblige à des opérations de « mobilisation » s'étendant sur plusieurs jours, délai que l'ennemi ne nous concèderait probablement pas.

Comme le recrutement sera local et que chacun conservera son uniforme chez soi, ces opérations demanderont peu d'heures, d'indiscipline d'autant plus facile à mener qu'elles seront répétées et seront peu coûteuses (5).

Les esprits chagrins, timorés et conservateurs, qui sont toujours en retard d'une année, ne manqueraient pas de dire : « Ce que vous demandez est de la folie, vous n'aurez qu'un troupeau, mais pas d'armée », parce qu'ils voient toujours dans le Français de 1975 celui de 1975 et



Les Etats du Golfe par Beyrouth et la MEA.

Départ de Paris-Orly, tous les jours, à midi, pour les Etats du Golfe via Beyrouth. Beyrouth est un centre de manifestations internationales, expositions, congrès, sessions de travail et d'information.

MEGA logo and flight information: Vols quotidiens vers le Liban et les Etats du Golfe. MEA: 6, rue Scribe 75009 Paris - Tél. 742.41.12 (Ravenstein 62, 1000 Bruxelles).

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

- Vente sur site, au Palais de Justice à Paris, le jeudi 10 avril 1975 à 14 h. EN DEUX LOTS : 19, rue Eugène-Gibez... APARTEMENT... UN IMMEUBLE... UN MAGASIN... UN APPARTEMENT... MAISON... COUDRAY-MONTEAUX (91)

IMMEUBLE A USAGE INDUSTRIEL Contenance totale : 6.739 mètres carrés IVRY-SUR-SEINE (94) MISE A PRIX : 1.500.000 FRANCS.

BOULOGNE 33, rue des Abondances MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

SUR TERRAIN CONTENANCE 2.855 m² 64 BOULOGNE-BILLANCOURT (92) DIV. BIENS et DROITS IMMOB. 14 APPARTEMENTS - 57 EMPLAC. AUTO 4 CHAMBRES, 9 STUDIOS et 14 CAVES MISE A PRIX : 6.000.000 F.

DEUX PAVILLONS à VILLENES-SUR-SEINE (YVELINES) MISE A PRIX : 120.000 FRANCS

IMMEUBLE USAGE COMMERCE 1408 m² SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonne) MISE A PRIX 240.000 F

TOUT CE QUI SE TRANSFORME EN LIT S'ACHETE CHEZ CAPELOU

INVESTIR DANS LA PIERRE PRÈS DU PARC MONCEAU dans 20 immeubles pierre de taille-ascenseur 16 appartements occupés de 4 et 5 pièces de 2.300 à 2.600 F. le m²

LA DEVALOUISSATION DES SOLDATS DES APPELÉS DU CONTINGENT

مكتبة الامم المتحدة

SPECTACLES

Cinéma

ainé à l'autre

M. VIVIEN PROTESTE CONTRE L'ABANDON DU PROJET D'ÉMISSIONS SERVICE 1242

Le 26 mars à M. Vivien... M. Vivien proteste contre l'abandon du projet d'émissions Service 1242...

DEUX FILIALES POUR LA R.F.F.

Le 26 mars à M. Vivien... Deux filiales pour la R.F.F....

Les attitudes à la Compagnie de télédiffusion (R.T.L.)

Le 26 mars à M. Vivien... Les attitudes à la Compagnie de télédiffusion (R.T.L.)...

PRESSE

Le 26 mars à M. Vivien... Presse...

LE PARLER LIBRE, DEPUIS UNE PLAINTE EN DOMMAGES ET INTÉRÊT

Le 26 mars à M. Vivien... Le parler libre, depuis une plainte en dommages et intérêts...

LA MORT DU CARICATURIER DE CARQUE DE PIÈCES

Le 26 mars à M. Vivien... La mort du caricaturier de Carque de Pièces...

DEUX FILIALES POUR LA R.F.F.

Le 26 mars à M. Vivien... Deux filiales pour la R.F.F....

Les attitudes à la Compagnie de télédiffusion (R.T.L.)

Le 26 mars à M. Vivien... Les attitudes à la Compagnie de télédiffusion (R.T.L.)...

PRESSE

Le 26 mars à M. Vivien... Presse...

LE PARLER LIBRE, DEPUIS UNE PLAINTE EN DOMMAGES ET INTÉRÊT

Le 26 mars à M. Vivien... Le parler libre, depuis une plainte en dommages et intérêts...

Expositions

Jean Effel, dessinateur-poète « engagé »

Marguerite au poing... Autour de 1932, dans les romans de plus en plus agiles, précurseurs d'une catastrophe imminente, surgit un poète...

Contribution à l'histoire

De même que le dépouillement de la presse ancienne ou récente, qui apprend comment est reçue l'information et aussi comment l'information peut être altérée...

Cette culture universelle, cette fréquentation quotidienne de ses amis les livres, elles apparaissent aussi dans les dessins politiques auxquels elle confère vigueur et pérennité...

La modeste quasi malade de Jean Effel, et son culte de l'émile, l'empêchent pourtant de revendiquer le premier rôle dans la connaissance...

Festivals

Des Italiens et un Espagnol en vedette à Royan

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Comme le soleil éclaire dans un azur candide avant de subir le dément pessimisme d'un ciel bas roulant de noirs nuages sur la mer livide...

Cristobal Halffter

Royan révèle non seulement des compositeurs, mais aussi des exécutants : l'Ensemble vocal de Pau, dirigé par un animateur infatigable...

Giuseppe Sinopoli

Sinopoli, comment comprendre que deux œuvres qui se succèdent de près au catalogue du compositeur produisent des impressions aussi différentes ?

Avec le même ensemble, Transit, de Ferry, qui est, au contraire, d'une complexité déconcertante et indéchiffrable à la première audition...

JACQUES LONCHAMPT.

Montero et Donatoni

Un nouveau venu, l'Italien Aimone Montero (1943), témoigne dans Musique pour Bruno Maderna d'une liberté toute neuve...

MERCREDI

UN FILM DE STANLEY KUBRICK LES SENTIERS DE LA GLOIRE KIRK DOUGLAS DANS LES SENTIERS DE LA GLOIRE

MERCREDI

On va crier à l'irrespect devant une légende sacrée, comme devant la grande de ce monde, dont aucun n'est épargné. Pourquoi pas ?

JEAN-MARIE DUNOYER.

GRÈVE DANS LES MUSÉES LES 26 ET 27 MARS

Les musées nationaux de Paris et de province seront probablement fermés mercredi 26 et jeudi 27 mars à la suite d'une grève lancée par les organisations syndicales des musées nationaux (S.G.T., C.F.D.M., C.F.T.C., F.O., FEN)...

GOLISÉE VO • FRANÇAIS VI • CLICHY-PATHE VI • MONT-PARNASSE-PATHE VI QUINTETTE VO • BOSQUET-GAUMONT VI

Périphérie : BELLE-ÉPINE/Thiais • MULTI-CINE-PATHE/Champigny • GAMMA/Argenteuil AVIATIC/Le Bourget • EPICENTRE/Epinau • TANNERIE/Versailles • VELIZY 2

Spéciale Première un film de BILLY WILDER JACK LEBRON WALTER MATTHAU

مكتبة الامم المتحدة

HEBERTOT

— Dimanche 30 : 15 h. - 21 h.
— Lundi 31 : matinée 15 heures


Jean DESAILLY
Simone VALERE
Pierre DESTAILLES

L'AMOUR FOU
d'André ROUSSIN
de l'Académie française

Mise en sc. : Michel BERTAY
Location : Théâtre (EUR. 23-23)
et Agences

SANTANDRE DES ARTS

MARJOE



LA BRUYÈRE - Dir. VITALY

ZOUC

Loc. : TRI. 76-99 et agences

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : L'Idiot.
Châtelet, 21 h. : Le Règne blanc.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyne Carlson ; 20 h. 30 : La Moustache.
Théâtre de l'Est parisien (Petit TAP), 20 h. 30 : Spectacle poétique de Eschil Touré.

Les autres salles

A.C.T. - Alliances Françaises, 20 h. 45 : Adieu jeune homme que je fus.
Antoine, 20 h. 30 : Le Tûbe.
Athènes, 21 h. : La Folie du Châliot.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Britannicus ; 22 h. 30 : Les Fruits d'or.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chantes ?
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : L'Age d'or.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : La Danse de mort.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Élysées, 21 h. : Le Zouave.
Cœur de Miracles, 18 h. 30 : La Station Champbaudet ; 20 h. 30 : Jean Huguès ; 22 h. : La Femme aux roses.
Danton, 21 h. : Monsieur Masure.
Edmond-VII, 21 h. : Le Fape Kidnappé.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hôpital Balzac.
Essalon, 20 h. 30 : La Poupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enlumines autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balzac.
Fontaine, 20 h. 45 : Les Jeux de la nuit.
Flandre, 20 h. 45 : Christmas.
Gymnase, 21 h. : Chât ; Hébertot, 21 h. : L'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : La Cantatrice.
La Bruyère, 20 h. 45 : L'Albion de Zouc.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Bernard Moraly ; 22 h. 15 : Spectacle Beckett - Jean Barbeau ; 24 h. : Flandre des dieux.
Midi, 20 h. 45 : Christmas.
Michel, 21 h. 10 : Dues sur canapé.
Midi, 21 h. : Les Diaboliques.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. : Gilles Elbas.
Nouveautés, 21 h. : La Tuberculose.
Nouvelle-Comédie, 21 h. : Britannicus.
Ouvre, 21 h. : La Bande à plouton.
Palais-Royal, 20 h. 30 : La Cage aux folles.
Palais, 20 h. 30 : La Pella.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Le Premier.
Renaissance, 21 h. : Les Mirabelles dans l'air.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Séduction des Champs-Élysées, 20 h. 45 : Vieux chez moi, l'habite chez une copine.
Séduction, 20 h. 45 : Tango.
Terre, 20 h. 30 : La Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.

Mardi 25 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 20 : Revue.
Kiss me, 23 h. 30 : Boas baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Maya, 18 h. 15 et 21 h. 15 : Q.U.I.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Les Années folles.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valse de Vienne.
Elysee-Montmartre, 20 h. 30 : Le Bonheur.
Henri Varna - Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

La danse

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyne Carlson Dance Theatre (« Les Fruits d'or », d'I. Vakhtchik).
Le Palace, 20 h. 30 : Grassella Martines (White dreams).

Le jazz

Nouveaux Carrés, 21 h. : Le Cedar.
Walkin Clifford Jordan Quartet.
Sam Jones, Billy Higgins.

Les concerts

Théâtre de Paris, 18 h. 45 : S. Neuhaus, piano (Chopin, Scriabine).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Disphonie (Stravinsky, Debussy).
Théâtre Oblique, 21 h. : Quatuor Francis (Schubert, Bartók).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Les Cantates de Paris, dir. C. Eluard (le Chemin de la croix, de Claudel et Besançon).

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Joséphine.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Château-Rouge, 21 h. : Des croquette.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Galaxy, 21 h. : Princesse Chardas (sur glace).
Nouveaux Carrés, 21 h. : Monique Morrell, J.-M. Vivier.
Olympia, 21 h. 30 : Demis Roussos.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chât pour Tharcisus.
Café de l'Europe, 20 h. 30 : Sonia ; 21 h. 30 : Les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : D'où qu'il en est, par ?
Café d'Orsay, 20 h. 45 : Chorus défilé ; 22 h. 30 : La Mocheta.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : Les Semelles de la nuit.

Les cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Châtelet, 15 h. : Les Etapes de midi, de M. Lévy ; 18 h. 30 : Michel de Gueldrede, de L. de Heusch et J. Raine ; 20 h. 30 : Le Conspirateur, de M. Lévy ; 22 h. 30 : Süsskind, de M. Shindler.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (A.I.), Espagne, 1956, 100 min., U.G.C.-Marbeuf, 2 (223-47-19).
AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.), La Cér., 1974, 90 min., U.G.C.-Marbeuf, 2 (223-47-19).
AU NOM DE LA RACE (Fr.), Studio Jean-Cocquard, 2 (223-47-19).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It.), Studio Jean-Cocquard, 2 (223-47-19).
LES AUTRES (Fr.), Studio Alpha, 2 (223-47-19).
BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A.), U.G.C.-Marbeuf, 2 (223-47-19).
LE BANQUET (Fr.), Studio Victoria, 1 (223-47-19).
CARTONNAGES (A.), U.G.C.-Marbeuf, 2 (223-47-19).
LA CHAIR DE L'ORCHIDE (Fr.), Studio Luce, 2 (223-47-19).
LA CHAIR VIDE (Fr.), Studio Luce, 2 (223-47-19).
LES DOIGTS DANS LA TÊTE (Fr.), Studio Luce, 2 (223-47-19).
DREFFUS OU L'INTOLÉRABLE VÉRITÉ (Fr.), Quintette, 2 (223-47-19).

THÉÂTRE GAITÉ MONTPARNASSE

ROBERT HIRSCH DANIELE DELORME

L'ABIME et LAVISITE de Victor HAÏM

« Deux pièces, deux grands comédiens » (** Paris-Match).
« Les larmes de Danièle Delorme et les mimiques de Robert Hirsch sont irrésistibles » (Le Point).
« Hirsch dans le rôle du visiteur est époustouflant » (Le Figaro).
« D'un comique inattendu » (** Paris-Match).

Triomphe au THÉÂTRE DE PARIS

CRIME ET CHATIMENT

Mise en scène de **ROBERT HOSSEIN**

FÊTES DE PAQUES, mat. Sam. Dim. 15 h.
Soirées 20 h. 45 (sauf dimanche et lundi)

CONCERTS

Radio France

SAISON LYRIQUE

R. LEONAVALLIO
LA BOHEME
avec A. VANZI, A. TERZIANI, R. CURIELLO-CHRISTIANI, J. TRISSEAU, A. SALVETTI, E. TUMASIANI
ORCHESTRE LYRIQUE
Dir. R. Bonafolonta

LIBRE PARCOURS RÉCITAL

THÉÂTRE de la GAITÉ MONTPARNASSE
San. 29 mars à 18 h. 30

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL
Lundi 7 avril à 20 h. 30

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

MUSIQUES SACRÉES DE COLEA D'YORAK
STABAT MATER
avec L. GUITON, J. MITCHELSON, M. ELKINS, J. BASTIN
Dir. Charles DUTOIT

CALENDRIER DES CONCERTS

THÉÂTRE de PARIS
Mercredi 27 mars à 20 h. 45 (P. Valmehltz)

NEUHAUS
CHOPIN, SCRIBINE

THÉÂTRE de PARIS
Mercredi 27 mars à 20 h. 30

LES MESSE
B. Schaeffer, D. Michel, J.-M. Souchon, G. Joffé
Direction : JACQUES GRIMBERT

CALENDRIER DES CONCERTS

THÉÂTRE de PARIS
Mercredi 27 mars à 20 h. 45 (P. Valmehltz)

NEUHAUS
CHOPIN, SCRIBINE

THÉÂTRE de PARIS
Mercredi 27 mars à 20 h. 30

LES MESSE
B. Schaeffer, D. Michel, J.-M. Souchon, G. Joffé
Direction : JACQUES GRIMBERT

MERCREDI 26 MARS

OUVERTURE DU NOUVEAU COMPLEXE CINÉMATOGRAPHIQUE BALZAC élysées

AUCUR DES CHAMPS ÉLYSÉES

3 SALLES D'EXCLUSIVITE ULTRA MODERNES D'UN CONFORT, D'UN LUXE, D'UNE ÉLEGANCE, DIGNES DE PARIS LES MOYENS TECHNIQUES LES PLUS PÉRENNES

Au Programme **LES INNOCENTS AUX MAINS SALES** DE CLAUDE CHABROL
FRESH GORDON DE CLAUDE ZIEM
et **MICHAEL BENZENSTE**
BREEZY DE CLINT EASTWOOD

LE SEINE L'ASSOCIATION FRANÇAISE des CINEMAS d'ART et d'ESSAI

présentant 10, rue F. Sauton (V^e) au Métro Mouton - Mutualité

VINGT-CINQ ANS DE PRIX JEAN VIGO

Du 26 mars au 8 avril 1975

Mercredi 26 mars : « ZÉRO DE CONDUITE » J. VIGO
« L'ATALANTE » J. VIGO
Jeudi 27 mars : « LA MONTAGNE EST VERTE » J. LEHERISSEY
« GRIN BLANG » A. LAMORISSE
« LE BEAU SERGE » G. GRABROL
« LEON LA LUNE » A. JESSUA
« A BOUT DE SOUFFLE » J.-L. BORDARD
« LES ENFANTS DES COURANTS D'AIR » E. LORTZ
« MOURIR A MADRID » F. ROSSIF
« LA JETÉE » C. MARKER
« LA PEAU ET LES OS » J.-P. SASSY et J. PANIBOL
« NUIT ET BROUILLARD » A. RESNAIS et J. CAYROL
« LA BELLE VIE » R. ENRICO
« LA SAN FERMIN » R. DESTANQUE

Et tous les jours de 12 h. à 14 h.

« UN HOMME QUI DORT » B. QUEYSANNE et G. PEREC

Prix des places : 6 F

le meilleur film de YVES BOISSET

DUPONT LAJOIE

GINETTE GARCIN - VICTOR LANCUX
ISABELLE HUPPERT - JACQUES VILLEBERT
ODILE POISSON - JACQUES CHAILLEUX

Scénario de JEAN PIERRE BASTID et MICHEL MARTENS - Adaptation de JEAN CURTELIN et YVES BOISSET - Montage de JEAN CURTELIN

MARSHALL PRIZE - AMBROUX RICHIERE - GRANVILLE PATHE - MONTPARNASSE 22 - CAMBODIENNE PATHE - ARBONNET BARRETTA - QUARTIER LATIN - ET DANS LES PRINCIPALES SALLES D'EXCLUSIVITE DE LA PÉRIÈRE

INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS



SPECTACLES

MERCREDI BALZAC VO



...ils n'avaient rien en commun sauf l'amour.

WILLIAM HOLDEN · KAY LENZ BREEZY

avec ROGER C. CARMEL · MARJ DUSAY · JOAN HOTCHKIS

STUDIO ALPHA

Seul à PARIS LE MARAIS

UN FILM DE HUGO SANTIAGO LES AUTRES

SMOG un film de Christian MOTTIER

MERCREDI

Advertisement for 'Les Innocents aux Mains Sales' featuring a man and a woman, with text: 'Elle somnolait, nue, se laissant caresser par le soleil. Jeff entra dans sa vie... Et le cauchemar commença!'

MERCREDI

CONCORDE · LUMIERE GAUMONT · CLICHY PATHE · MONTPARNASSE PATHE · CLUNY PALACE · GAUMONT SUD · CAMBRONNE · NATION · VICTOR HUGO

Advertisement for 'MIRABELLES DANS LES FAUVES' featuring a woman in a dark setting, with text: 'LES MIRABELLES DANS LES FAUVES'.

Advertisement for 'QUE LA FETE COMMENCE...' featuring a woman, with text: 'QUE LA FETE COMMENCE...'.

Advertisement for 'Le point' featuring a group of people, with text: 'Le point Dès les premières images on est emporté.'.

BELLE EPINE · VELIZY II · TRICYCLE · AVIATIC · MULTI-CINE PATHE · ARTEL · EPICENTRE · CYRANO · ARIEL

مكتبة الأمل

LES FILMS NOUVEUX
LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES...
VIOLENCE ET PASSION...
L'EVADÉ...
MARJON...
FUNNY LADY...

LES FESTIVALS
FRITZ LANG...
JOHN FORD...
CINÉ-CATASTROPHES...
SPECTACLES POUR ENFANTS
(Du 28 mars au 1er avril)

LES GRANDES REPRISES
DROLE DE DRAME...
LA POLLE DE TOULANE...
DARULL ET MAUBUS...
LES TEMPS MODERNES...
LES CONYTES IMMORALES...
MORT A VENISE...
ORABOMA CRUDE...
PAS D'ORCHIDE...
PIERROT LE FOU...
PORTIER DE NUIT...
QUATRE GARCONS DANS LE VENT...
UN ETE 62...

Advertisement for 'FLESH GORDON' featuring a man in a dark setting, with text: 'FLESH GORDON'.

Large vertical advertisement on the left side of the page, containing various text and graphics, including 'LES CANTONNIERS' and 'CINEMAS'.

Advertisement for 'VIN ET ART ET D'ESSAI' featuring a bottle of wine, with text: 'VIN ET ART ET D'ESSAI'.

Advertisement for 'VIGNON VICTORIANO' featuring a bottle of wine, with text: 'VIGNON VICTORIANO'.

Le Monde

DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

COMMENT VA LA POSTE ?

La détermination d'un réseau de transport ressort d'une discipline appelée recherche opérationnelle. Il s'agit de satisfaire un certain nombre de contraintes au moindre coût. Malheureusement, les méthodes utilisées pour résoudre un problème aussi complexe ne donnent pas à coup sûr l'optimum économique. On ne sait pas déterminer de manière globale le meilleur réseau. On sait tout au plus s'en rapprocher par une série d'approximations successives.

Pour résoudre de tels problèmes, le chercheur opérationnel, tout comme le physicien ou l'ingénieur

aéronautique, conçoit des représentations simplifiées de la réalité que l'on appelle des modèles. Dans le cas postal, ces modèles peuvent se ramener (implicitement ou explicitement) à un ensemble d'équations à plusieurs inconnues. Cet ensemble admet un grand nombre de solutions, qui correspondent chacune à un réseau de transport possible. Résoudre le problème posé revient alors à trouver une solution « aussi bonne que possible » du système d'équations. Dans le cas de la poste, « aussi bonne que possible » indique que, s'étant fixé une qualité de ser-

vice, on cherche la solution de transport la plus économique.

La méthode de résolution ne peut être qu'approximative. Si l'on construit un modèle qui permette d'obtenir à coup sûr et de manière globale le réseau de transport P.T.T. le plus économique, ce modèle serait d'une taille et d'une complexité telles que, dans l'état actuel des connaissances, on ne pourrait résoudre le système d'équations correspondant dans un délai raisonnable. C'est pourquoi on a choisi d'utiliser répétitivement deux modèles. Le gros modèle traite le problème général de façon globale mais approchée. Il détermine quelles liaisons sont indispensables et quels horaires doivent être tenus. Le modèle interaérien, au vu des conditions ainsi déterminées, affecte les véhicules et de construire un réseau satisfaisant. Il est interaérien, car il associe un échange entre l'homme qui dessine le réseau (l'acheminéur des P.T.T.) et l'ordinateur qui évalue et suggère certaines modifications.

Le gros modèle intègre toutes les données du problème, mais en simplifie la structure. Comme le modèle interaérien, c'est un modèle à équations linéaires. Cette linéarité permet de résoudre le problème, mais elle n'est pas sans inconvénients. Dans le cas particulier du réseau P.T.T., elle conduit à admettre que s'il en coûte 10 francs de transporter un sac de Paris à Dijon, il en coûtera le double, soit 20 francs, de transporter deux sacs, etc. Ceci est encore relativement acceptable. Il est plus difficile d'admettre que si un sac postal est prêt à 21 h. 45 et un autre à 22 heures, il en coûte la même chose de faire partir un véhicule avec le premier sac à 21 h. 45 et un autre avec le second sac à 22 heures.

Un double problème

Le problème postal est double : la détermination des réseaux de transport strictement P.T.T. (nombre de véhicules, trajet et horaires de chaque véhicule), puis le chargement des réseaux P.T.T. et S.N.C.F.

(trajet suivi par chaque sac de lettres).

En fait, on va scinder le premier problème, la détermination du réseau P.T.T., en deux problèmes successifs ; la définition du réseau aérien, puis la définition du réseau routier. Les deux problèmes ne sont évidemment pas indépendants, et le fait que l'on traite d'abord le réseau aérien résulte de la remarque suivante : à supposer que l'on puisse remplacer un certain nombre de camions par un avion pour transporter le courrier, il n'empêche que la solution aérienne reviendra plus cher que la solution automobile.

construction du réseau aérien, seule la partie S.N.C.F. du réseau postal est connue avec précision. En effet, on connaît les horaires des trains et les capacités disponibles. On dispose en outre de la carte routière et de la carte aérienne, ainsi que des temps mis pour aller en voiture ou en avion d'un point à un autre. On alimente l'ordinateur avec toutes ces données et l'on affecte provisoirement les transports aériens de coûts exorbitants. Comme le programme a pour mission d'acheminer le courrier en minimisant les coûts de transport, on obtient une solution où le volume transporté par voie

Un ensemble d'équations à plusieurs inconnues

Autrement dit, pour faire le même travail, il n'est pas rentable de remplacer des voitures par un avion. Mais les avions sont pourtant indispensables sur certaines liaisons pour acheminer le courrier dans les délais. Compte tenu en effet du temps nécessaire à la collecte, au tri et à la distribution, si une lettre posée un soir à Strasbourg doit être distribuée le lendemain à Toulouse, elle doit faire le trajet en moins de sept heures, ce qui est impossible par la route. On va donc déterminer à la fois le nombre minimum d'avions à mettre en service et les horaires de ces avions, en supposant qu'on transporte par voie terrestre tout ce qui est transportable dans les délais.

Des coûts exorbitants pour le réseau aérien

Il reste alors, dans un second temps, à répéter la même opération pour les camions, avec cette différence que l'on connaît maintenant les deux réseaux, ferré et aérien. Le troisième temps est plus simple en théorie, puisqu'il consiste à acheminer le courrier sur des réseaux maintenant bien connus. En fait, ce troisième temps est grand consommateur de temps de calcul, et se révèle paradoxalement le plus coûteux de l'étude.

Lors de la première phase, la

aérienne est limité au strict minimum.

Cela ne veut pas dire qu'il faut conserver toutes les liaisons aériennes de la solution avec leurs horaires. Mais cela veut dire qu'il faut absolument transporter par avion les sacs postaux qui ont transité sur ces liaisons aériennes en respectant les heures de départ et d'arrivée. Ne pas faire partir les sacs plus tôt : ils ne sont pas prêts. Ne pas les faire arriver plus tard : ils ne seraient pas triés.

C'est ici qu'intervient le modèle interaérien dont nous avons parlé plus haut. Il est simplifié par rapport au gros modèle en ce qu'il ne prend pas en compte les coûts de transport, mais cherche à acheminer au plus vite le courrier sur les réseaux qu'on lui fournit. Si l'acheminéur soumet un réseau de transport à ce programme, ce dernier évalue chacune des liaisons du réseau et fournit à l'utilisateur la perte de qualité de service qui résulterait de la suppression de cette liaison. Cette évaluation permet d'élaguer dans l'ensemble des liaisons celles qui n'apportent rien d'essentiel, de réévaluer le réseau élagué et reparti, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ne puisse plus supprimer de liaisons aériennes. On a ainsi réduit au strict minimum le nombre de ces lignes.

Il reste à construire le réseau routier, et l'on pourrait opérer semblablement en utilisant successivement le gros modèle et le modèle interaérien. Mais, si la détermination du réseau aérien s'est faite en

A la fin des années 50, devant l'augmentation continue et rapide des flux de lettres et partant la difficulté de maintenir la qualité du service rendu aux usagers, la direction générale des Postes lance plusieurs études concomitantes d'automatisation des opérations postales. L'une d'entre elles a comme objet la mise au point d'une méthode automatique pour déterminer le meilleur réseau de transport entre centres de tri. Ce transport est assuré à la fois par la S.N.C.F. et par une flotte d'avions et de camions qui appartiennent en propre aux P.T.T. Il s'agit de déterminer la taille optimale de cette flotte, de fixer les horaires des véhicules qui la composent, et, finalement, d'établir pour chaque sac postal le trajet qu'il devra suivre. Le transport doit revenir le moins cher possible à la Poste ; mais il doit s'effectuer dans des délais imposés.

En principe, les plus urgents, lettres affranchies à 80 centimes, sont destinés le lendemain du jour où ils ont été postés ; les plus non urgents trois jours plus tard. En fait, il est pratiquement impossible pour la Poste d'assurer à un expéditeur breton que le pli urgent qu'il expédie un soir parviendra le lendemain à son correspondant corse. Ce qui est possible, c'est d'assurer une certaine « qualité de service ». Exprimes en pourcentage, par exemple 85%, la qualité de service est la proportion des pli urgents qui parviennent à leur destinataire le jour suivant leur mise à la boîte. Le reste sera distribué le lendemain.

Route air fer

s'intéressant uniquement aux pli urgents du lendemain, le réseau routier doit aussi servir à transporter les pli urgents du surlendemain et les pli non urgents, ce qui multiplie le nombre de liaisons à assurer. L'utilisation brutale du gros modèle reviendrait fort cher. Heureusement, on peut scinder le problème en deux. On établit d'abord quelles liaisons sont indispensables à l'acheminement du courrier « du lendemain ». Le réseau ainsi obtenu peut, de surcroît, transporter une partie du courrier du surlendemain et des pli non urgents. Il reste, enfin, à déterminer quelles liaisons supplémentaires sont nécessaires pour transporter le reste du courrier.

La poste dépense chaque année environ 1 milliard de francs pour transporter dix milliards de lettres entre ses quatre-vingt-dix centres de tri. Elle utilise pour cela, outre le réseau S.N.C.F., un millier de véhicules routiers et une vingtaine d'avions. Le service postal dépend à la fois de la qualité de cet acheminement, des performances des centres de tri et de la qualité de la distribution. Dans les pays industrialisés, l'augmentation rapide des flux de courrier conduit à mécaniser certaines opérations, telles les opérations de tri. Mais cette mécanisation conduit à une relocalisation des centres de tri, donc à une modification de la structure des acheminements.

Dix milliards de lettres par an

Une fois les réseaux ferré, aérien et routier fixés, il ne reste plus qu'à acheminer le courrier. C'est-à-dire déterminer les trajets et les heures de transit de chaque sac postal de sa sortie du centre de tri de départ à son entrée dans le centre de tri d'arrivée. Ce problème est résolu une fois encore grâce au gros modèle. On peut d'ailleurs orienter l'optimisation dans un sens ou dans un autre. Par exemple, on peut demander que les moyens de transport strictement P.T.T. soient choisis de préférence au réseau S.N.C.F. ; on peut essayer d'obtenir la qualité de service national le plus élevée possible plutôt que celle qui est demandée, etc. Il ne reste plus alors qu'à exploiter les résultats, analyser les flux de courrier de différents points de vue (les dépôts des centres de tri, les arrivées dans les centres de tri, les manutentions, les coûts) pour organiser l'ensemble des acheminements et éditer le Chex postal.

Les acheminements des P.T.T. ont donc besoin d'un outillage, ce que l'on appelle maintenant un logiciel, pour concevoir et évaluer de nouveaux réseaux de transport. Ce logiciel a été conçu à partir de modèles de recherche opérationnelle. Ces modèles sont à la fois des problèmes et des ordinateurs actuels. Ils n'auraient pu voir le jour dix ans plus tôt, car il n'existait pas alors d'ordinateurs assez puissants. Dans quelques années, des modèles semblables seront probablement utilisés pour construire les réseaux de transport du courrier dans tous les grands pays industrialisés. Pour l'instant, la France fait figure de pionnier en ce domaine.

JEAN-PATRICE NETTER.

GRANDS VINS DE FRANCE	1,50
BOURGOGNE ALIGOTE 1973	7,50
MEURSAULT 1972-1973	18,50
MEURSAULT, Les Trilles 1973	18,50
MEURSAULT, Clos du Cromin 1972-1973	18,50

Ces prix sont franco domicile T.T.C. Expédition par caisses de 12, 18, 20 et 25 bouteilles. Paiement à la commande ou contre remboursement. Raymond JAVILLIER, viticulteur, 9, rue des Forges, 21180 MEURSAULT.

EN TOUTE LOGIQUE Raisonnement pur

Au début de ce siècle, bien avant la vogue des ensembles et des relations, l'algèbre lui-même était mal acceptée dans l'enseignement : on doutait de sa valeur pédagogique. Aux inconnues et aux équations, on préférait les « raisonnements ». Avec les deux problèmes qu'il s'agit de résoudre, l'occasion de se replacer à cette époque et de retrouver le « raisonnement pur ».

Un train met sept secondes pour passer devant un observateur immobile et vingt-six secondes pour traverser une gare de 380 mètres de long. Quelles sont la vitesse et la longueur du train ? (Solution ci-dessous à l'envers.)

PROBLEME N° 40
Inconnues et équations restent interdites. Quel âge est atteint par une personne en 1898, sachant que

(Publicité)
IMPORTANTE ENTREPRISE ITALIENNE
productrice de gants de travail en cuir, caoutchouc, amiante et P.V.C. cherche
REPRESENTANT OU AGENT EXCLUSIF
bien introduit auprès grossistes quincailleries pour la France
Ecrire, en détaillant références, à :
M.G.P. - 9, via Ebro. - 20141 MILANO (Italie).

Une page qui parle ?

recto : vous l'utilisez comme une feuille de papier ordinaire
verso : vous pouvez enregistrer 4 minutes de son

Le Système "SOUND-PAGE" 3M
Le désir recevoir une documentation complète sur ce système. Il permet d'écrire au recto d'une simple feuille qui peut être manuscrite, dactylographiée, imprimée ou photocopie, et d'enregistrer au verso (recouvert d'oxyde magnétique) aussi simplement qu'avec un magnétophone traditionnel.

Nom et fonction : _____
Société : _____
Adresse : _____

3M propose deux autres systèmes audio-visuels : la **RÉTROPROJECTION** et le **"SOUND-ON-SLIDE"** ou "dispositif qui parle".
3M France - B.P. 120 - 75010 Paris - Tél. 202.50.80 - Poste 637

3M AUDIO-VISUEL MP2
former, informer, communiquer.

Paris Belfort Paris Colmar

vols directs
2 aller-retour par jour
rapidité, confort
en jet corvette

air alsace
Réservations toutes agences de voyages
ou GIECAR téléphones : 266.67.40

سكزامن الأمل

صحة من الأصل

Le C.E.A. : une mutation progressive depuis cinq ans

Quand, au mois de septembre 1970, M. André Giraud a été nommé, pour cinq ans, administrateur général délégué du Commissariat à l'énergie atomique, l'inquiétude était grande dans cet organisme. Nombreux étaient ceux qui pensaient que M. Giraud avait été nommé pour remettre une administration qui avait vu son heure de gloire, mais qui ne correspondait plus aux besoins du moment. Les réactions du personnel furent parfois vives, allant même jusqu'à la grève.

Aujourd'hui, chacun doit reconnaître que le procès d'intention fait au nouvel administrateur général ne coïncidait pas avec la réalité. « A posteriori, M. Giraud apparaît comme le principal responsable de l'unité actuelle de l'organisme. Certes, le C.E.A. a été profondément réorganisé. Une partie de ses activités sont passées sous une gestion de type privé. Le Commissariat à l'énergie atomique a créé ou participé à de nombreuses filiales. C'est la « privatisation », que lui reprochaient les syndicalistes, est aujourd'hui presque terminée. Certains domaines, comme celui des radionucléides, attendent encore leur tour. L'ensemble de la direction

de la production pourrait également un jour adopter un statut de société civile. Mais ce que l'on appelle aujourd'hui le « groupe C.E.A. » a pris une forme qui est presque définitive.

L'arrivée, le 1^{er} octobre 1970, de M. Giraud a coïncidé avec une nouvelle définition des missions du C.E.A. Le décret qui a été pris à cette occasion a simplifié une situation qui auparavant, n'était pas parfaitement claire. Qui ne se souvient des heurts entre le C.E.A. et l'EDF, sur les questions d'énergie atomique et de choix des filiales. Aujourd'hui, chacun connaît son domaine de responsabilité, et les conflits de compétence ont, pour l'essentiel, disparu.

L'organisation interne du C.E.A. a été entièrement remaniée. Un délégué ayant rang de directeur a été nommé pour chacune des missions officiellement confiées à l'organisme : matières nucléaires, applications militaires, recherche fondamentale, perfection et sûreté nucléaires, applications industrielles nucléaires, coopération industrielle non nucléaire, programmes d'intérêt général. Cette liste de missions montre que le

C.E.A. « nouvelle manière » avait l'ambition de sortir du secteur atomique au sens strict pour trouver un nouveau souffle dans d'autres activités. Cette tentative de diversification est restée très limitée : seule la société d'informaticque CISI a un chiffre d'affaires réellement important. Mais, même en ce domaine, l'essentiel des commandes proviennent des services du C.E.A.

Si le Commissariat à l'énergie atomique a évité le démantèlement qui a frappé les organismes similaires dans les autres pays, il n'a pu éviter une baisse de son activité. Les besoins de recherche dans le domaine nucléaire ont fortement diminué. Le temps où il fallait tout apprendre est passé, et l'énergie nucléaire pose aujourd'hui plus de problèmes industriels que de recherche. Les effectifs commencent à diminuer, et le personnel à vieillir. Le statut d'agent du C.E.A. étant assez favorable, la plupart des personnes travaillant dans les filiales ont voulu conserver ce statut. Pour parvenir à diminuer les effectifs sans avoir à licencier directement le personnel, l'administrateur du C.E.A. a mis au point des procédures d'incitation au départ.

Le Commissariat à l'énergie atomique n'est donc plus, en 1975, l'empire quasi féodal qu'il a pu être il y a une dizaine d'années. Son poids a diminué. Mais il reste encore très important. Son rôle est essentiel dans le domaine des applications militaires. C'est autour de lui que se construit (ou qu'on essaie de se construire) le cycle français des combustibles nucléaires. Son activité de recherche tant fondamentale qu'appliquée au perfectionnement des réacteurs existants ou à la mise au point des réacteurs futurs (les surgénérateurs) demeure importante. Enfin, ce sont ses services qui ont la responsabilité technique de la sécurité et de la sûreté nucléaires.

Le Commissariat à l'énergie atomique est le dernier survivant des grands organismes de recherche nucléaire mondiaux. Il a su — à tort ou à raison — conserver son unité alors que, partout ailleurs, en Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis, ses homologues ont volé en éclats, donnant naissance à plusieurs organismes spécialisés de plus petite taille.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

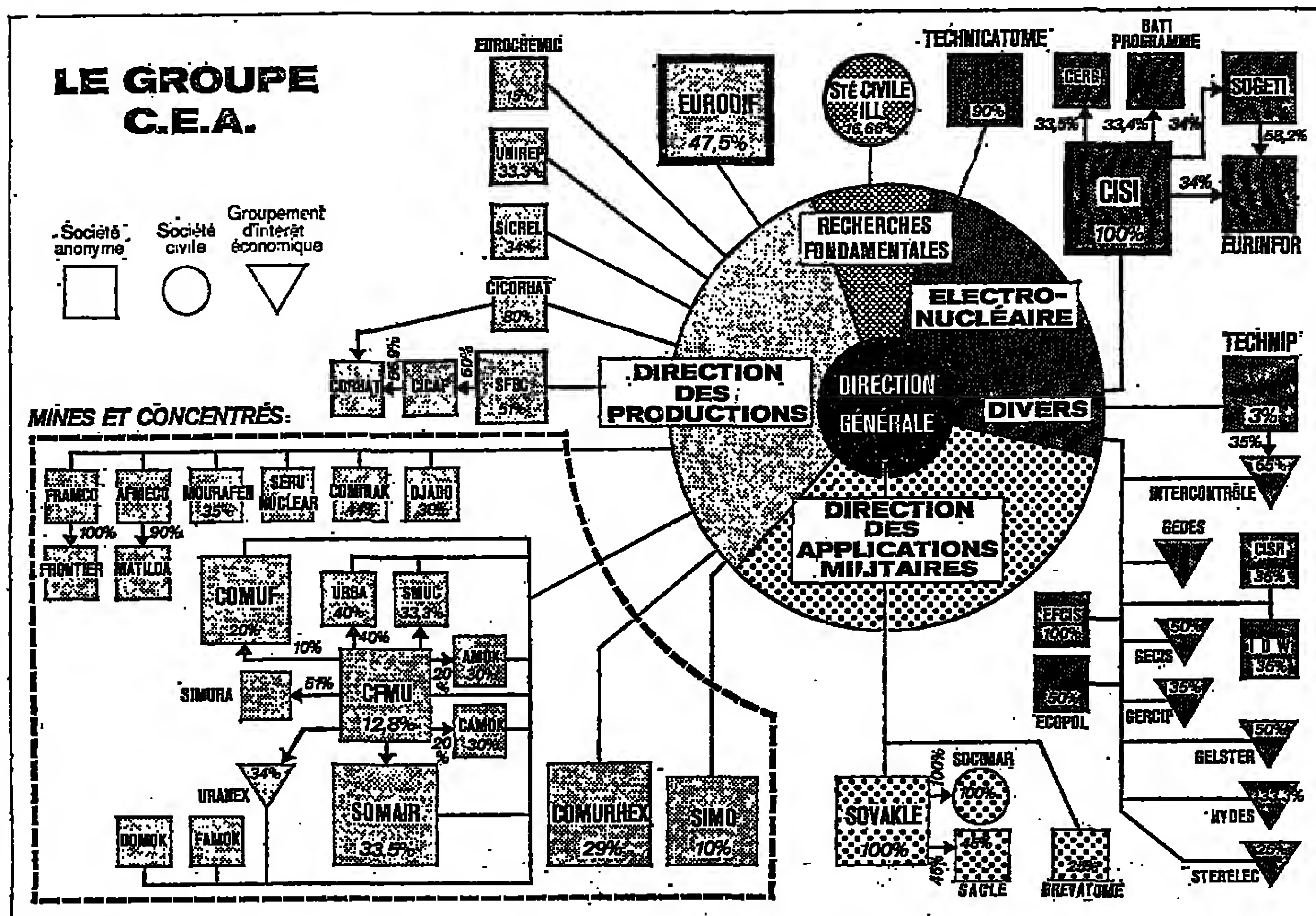
Une organisation monolithique... et décentralisée

L'organisation monolithique du C.E.A. s'est progressivement transformée en une organisation relativement décentralisée. Le schéma ci-contre montre la multiplicité des filiales qui ont été créées ainsi que la complexité des liens qui peuvent exister entre elles. Ce graphique peut cependant faire illusion : la majorité de l'activité du Commissariat à l'énergie atomique reste concentrée dans l'organisme central.

De nombreuses sociétés sont de taille très limitée. Elles ont été créées surtout pour des besoins pratiques. Certaines comme les sociétés immobilières gèrent le patrimoine immobilier du C.E.A. et sont donc à rattacher aux affaires sociales, d'autres n'ont que des activités d'intermédiaires, d'autres enfin ne prendront vraiment leur essor que si les circonstances l'exigent.

Les principales sociétés à considérer sont :

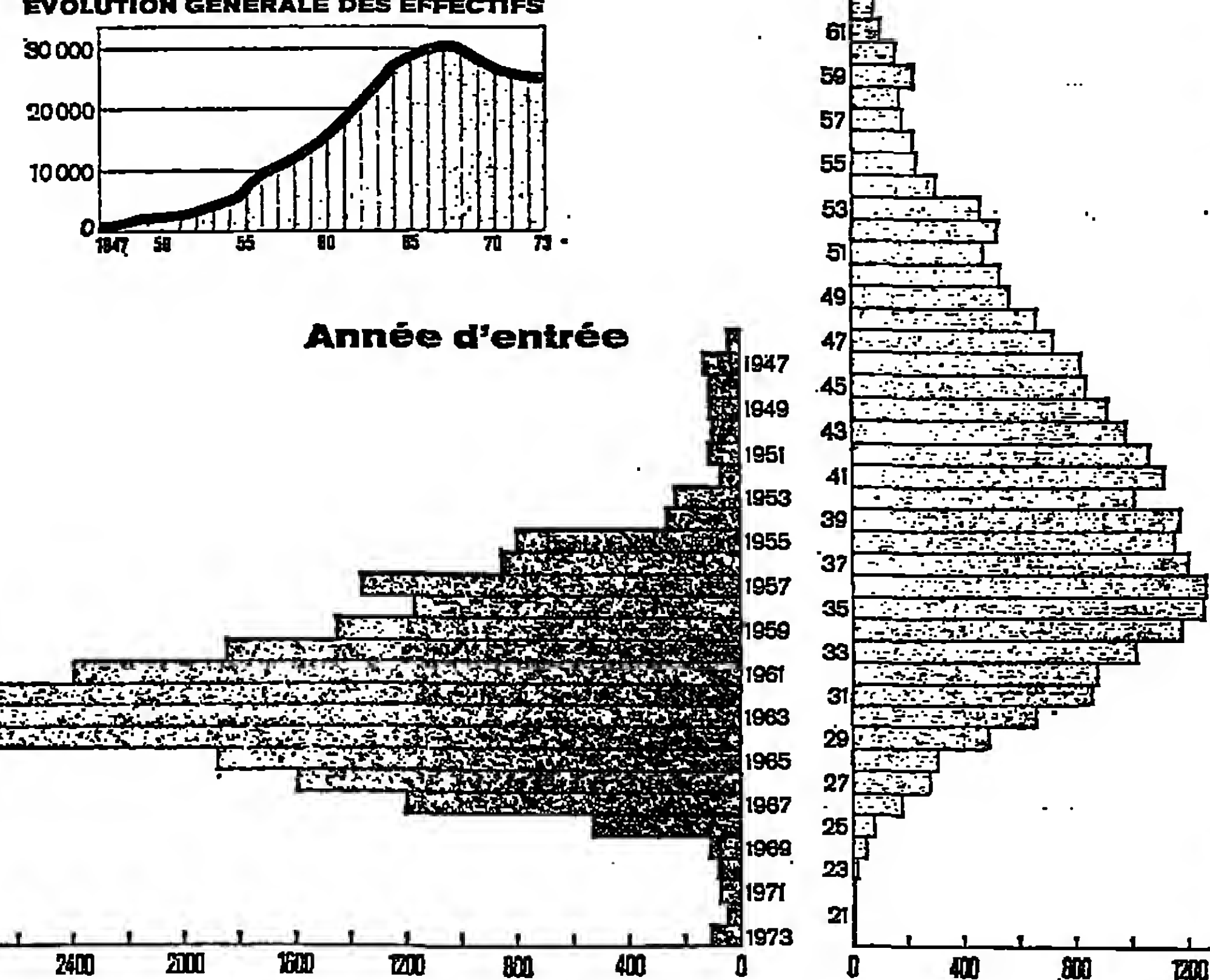
- La CISI, Compagnie Internationale de services en informatique, qui regroupe tous les moyens de calculs du C.E.A. augmentés de ceux de l'ancienne SIA (Société d'information appliquée), qui a été récemment absorbée. La CISI a presque le monopole du grand calcul scientifique à façon en France. Elle est associée avec une société de services privée, la SOGETI.
- L'Institut LAUE-Langevin gère un réacteur de recherche européen (avec l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne) situé à Grenoble. Ce réacteur fournit un haut flux de neutrons.
- La C.F.M.U. (Compagnie française des mines d'uranium) est au centre de l'organisation des sociétés qui exploitent ou prospectent l'uranium dans le monde. De nombreuses sociétés spécialisées, pour chaque mine ou pour chaque région à prospecter, gravitent autour d'elle (en France, en Afrique — Niger, Gabon, République Centrafricaine — mais aussi au Canada, aux Etats-Unis, en Australie).
- Des sociétés comme Uranax et Comurhex jouent un rôle d'intermédiaire pour la transformation et la vente de l'uranium.
- Eurodif construit l'usine d'enrichissement de l'uranium, par diffusion gazeuse, du Tricastin.
- De nombreuses petites sociétés comme la SICREL, CICOCHAT, etc. montent l'intérêt du C.E.A. pour la fabrication des éléments combustibles des réacteurs électrogènes.
- Enfin de nombreuses petites sociétés commercialisent des radionucléides ou interviennent dans les domaines les plus divers : pollution, circuits intégrés, traitement des eaux, etc.



Cinquante-deux sociétés

- AFMECO : recherches minières en Australie.
- AMOK : recherches minières au Canada.
- BÂTIPIROGRAMME : Ingénierie conseil en traitement de l'information.
- BREVATOME : gestion des brevets.
- CAMOK : recherche minière au Canada.
- CELSTER : obtention d'atmosphère artificielle ou contrôlée.
- CERG : études de programmation.
- C.F.M.U. : Compagnie française des mines d'uranium.
- CICAF : combustibles atomiques trités.
- CICOCHAT : Investissement dans les combustibles de réacteur à haute température.
- CISI : Compagnie Internationale de services en informatique.
- C.I.S.R. : radiolabellés pharmaceutiques aux U.S.A.
- COMINAK : exploitation du gisement d'uranium d'Akouta, au Niger.
- COMUF : Compagnie des mines d'uranium de Franceville (Gabon).
- COMURHEX : conversion de l'uranium en métal et hexafluorure.
- CORHAT : combustibles de réacteur à haute température.
- DJADO : prospection d'uranium au Niger.
- DOMOK : recherche minière au Canada.
- ECOPOL : services dans le domaine de la lutte contre les nuisances.
- EFCS : Etudes et fabrication de circuits intégrés spéciaux.
- EURINFOR : service à façon en informatique.
- EUROCHEMIC : société européenne de retraitement de combustibles irradiés.
- EURODIF S.A. : études et réalisation d'usines de diffusion gazeuse.
- FAMOK : recherche minière au Canada.
- FRAMCO : French American Metals Corporation (recherches et exploitation minières aux Etats-Unis).
- FRONTIER : prospection d'uranium aux Etats-Unis.
- GECS : conception de circuits imprimés.
- GEDES : études pour le dessalement des eaux saumâtres.
- GERCIP : études en vue de la réalisation d'un réseau de communication de données interprofessionnelles.
- HYDES : hydrologie et dessalement.
- I.D.W. : radiolabellés pharmaceutiques en Allemagne.
- I.L.L. : Institut Laue Langevin (réacteur de recherche à haut flux).
- IMOURAREN : prospection d'uranium au Niger.
- INTERCONTROLE : ingénierie sur contrôle non destructif.
- MATILDA : prospection d'uranium en Australie.
- SACLE : société immobilière.
- SERU NUCLEAIRE : prospection d'uranium au Canada.
- S.F.E.C. : Société de fabrication d'éléments catalytiques.
- SICREL : Société Industrielle de combustibles pour réacteurs électrogènes.
- SIMO : Société Industrielle des minerais de l'Ouest (concentration de minerai d'uranium).
- SIMURA : Société Industrielle et minière de l'uranium (France).
- SMUC : Société des mines d'uranium du Centre.
- COCIMAR : société immobilière du site de Marcoule.
- SOGETI : conseil de service en informatique.
- SOMAIR : Société des mines de l'Air (Niger).
- SOVAKLE : société immobilière.
- STERELEC : traitement des eaux par électrolyse.
- TECHNICATOME : société technique pour l'énergie atomique (ingénierie).
- TECHNIP : société d'ingénierie dans le monde pétrolier.
- UNITREP (Unitat Reprocessors) : commercialisation du retraitement de combustibles irradiés.
- URANEX : commercialisation de l'uranium.
- URBA : compagnie des mines d'uranium de Bakouma (République centrafricaine).

LE PERSONNEL



Les effectifs

Le principal problème du C.E.A. est celui des effectifs. Les graphiques ci-contre le mettent en évidence. L'ensemble du personnel « géré » par le C.E.A. est en diminution depuis quelques années. Après avoir frôlé le chiffre de trente mille personnes, il atteint aujourd'hui vingt-sept mille, et une diminution ultérieure de quelque deux mille à trois mille personnes est envisagée.

Pour éviter d'avoir à procéder à des licenciements collectifs, la direction du C.E.A. incite ses agents au départ et ne renouvelle pas les postes des partants. Cette politique socialement raisonnable n'a pas que des avantages. Elle empêche l'embouche de jeunes et provoque un vieillissement des effectifs. La double pyramide du second schéma le montre d'une manière évidente. Au premier janvier 1974 la plus grande partie des agents a plus de trente-cinq ans. Il y a une bosse très prononcée dans les engagements au début des années 60, puis un arrêt presque total du recrutement à partir de 1968. La situation n'est pas dramatique aujourd'hui dans la mesure où une grande partie du personnel se trouve dans la force de l'âge. Mais il n'en sera pas toujours ainsi et le moment n'est pas très loin où le C.E.A. sera un organisme de « vieux ».

Les applications militaires

Les applications militaires sont une partie très importante du Commissariat à l'énergie atomique, mais aussi une des moins bien connues : elles sont couvertes par le secret. La subvention reçue du gouvernement pour les applications militaires de 2 847 millions de francs en 1975 est en effet, supérieure à la subvention civile : 2 236 millions. Le C.E.A. civil est cependant plus gros que le C.E.A. militaire grâce à ses ressources propres : 1 113 millions, et aux possibilités d'emprunt : 306 millions. Ce qui lui assure un montant total de 3 652 millions de francs.

Les six mille six cents employés du C.E.A. militaire sont répartis dans les centres de Bruyères-le-Châtel, Limel, Le Ripault, le Centre d'étude d'Aquitaine, à Valence et à Tarjoux. Ils travaillent à des recherches et à la mise au point des armes nucléaires, à leur production en série ainsi qu'aux essais qui ont lieu dans l'océan Pacifique. Le commandement des essais relève cependant directement de l'armée.

Quatre programmes d'armement nucléaire lui ont été commandés :

- Le programme Mirage IV.
- Le programme S.S.B.S. (Sol-Sol-Balistique-Stratégique) pour les fusées enterrées du plateau d'Albion.
- Le programme M.S.B.S. (Mât-Sol-Balistique-Stratégique) pour les sous-marins à propulsion nucléaire lanceurs d'engins.
- L'armement tactique de l'armée de terre (système d'arme Pluton) et de l'armée de l'air (bombe aéroportée pour le Mirage III).

La première génération de la force stratégique (les trois premiers programmes ci-dessus) est actuellement opérationnelle. La première charge thermonucléaire opérationnelle devrait être prête au début de 1976. Depuis 1972,

le C.E.A. livre des bombes tactiques à l'armée de l'air et l'armée de terre. Ce programme se poursuivra au moins jusqu'en 1980. Le C.E.A. assure également la maintenance des bombes confiées à l'armée de l'air.

Les essais qui ont lieu dans le Pacifique changeront fortement d'ampleur cette année : ils deviendront souterrains. Les conditions météorologiques perdront alors beaucoup de leur importance. Mais le coût de forage de puits les rendra nettement plus onéreux.

La partie militaire du C.E.A. souffre du même vieillissement que le reste du C.E.A. Ce secteur travaille pratiquement à effectifs et moyens constants. Son programme est, en fait, plus régi par ses possibilités matérielles et humaines que par le désir des militaires.

SCIENCES

Avec leur tête pour seul bagage

Des milliers de spécialistes quittent chaque année les pays en voie de développement pour les pays évolués, notamment les Etats-Unis. S'agit-il d'un bien ou d'un mal ? Plusieurs conceptions s'affrontent (« Le Monde » du 25 mars), mais elles ne tiennent pas assez compte des motivations des émigrants.

de faire de la recherche ; l'aspirant à un plus haut niveau de vie ; je voulais offrir à mes enfants de meilleures chances dans la vie ; je n'avais aucun espoir d'avancement, j'étais curieux de connaître les Etats-Unis ; il n'y avait pas dans mon pays de travail qui me conviendrait.

II. — La fuite

De notre envoyé spécial NICOLAS VICHNEY

l'avenir des enfants à la recherche d'un plus haut niveau de vie. Les Philippines s'intéressent plutôt aux possibilités offertes à leurs enfants... et à leur avancement professionnel. Pour les Pakistanais : les enfants d'abord ! De même pour les Iraniens, mais à égalité avec l'amour de la recherche.

les Indiens ne seraient pas éloignés de se poser la même question. Certains, même, vont plus loin. tel M. Bhoobalingam, ancien directeur du Conseil national de la recherche économique appliquée et, à ce titre, l'un des meilleurs connaisseurs des rouages complexes de l'Inde. Convenu en homme d'affaires, il habite le nouveau quartier résidentiel à la périphérie de New-Delhi, qui regroupe, à en croire les portails, le *What's who* de la science indienne. Il n'y va pas par quatre chemins : « Nous avons mis en place un système d'éducation qui n'est en aucune manière adapté aux besoins de l'Inde... »

Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement ? Comment ne pas former des diplômés à mauvais escient ?

Née au temps de l'empire, l'éducation supérieure indienne s'est directement inspirée du modèle britannique et l'indépendance n'y a rien changé. Certes, des universités de modèle américain, telle l'université agricole du Penjab, ont toujours eu le souci de serrer la réalité de plus près, et on parle à New-Delhi d'étendre l'expérience. Il demeure qu'en règle générale on donne à l'étudiant, avec des moyens intellectuels et matériels souvent insuffisants, une formation rigide qui le prépare peut-être à s'insérer dans la société britannique d'avant guerre, mais certainement pas dans la société indienne d'aujourd'hui. C'est former des inadaptés en puissance. Plutôt que d'être préparé à prendre, si possible, sa place dans la vie intellectuelle et économique de son pays, le diplômé sera enclin à le regarder avec un œil, sur l'extérieur.

Mais aussi les universités indiennes « produisent » trop. Le nombre d'étudiants augmente de 13 % par an en moyenne depuis vingt ans, et celui des diplômés qui ne trouvent pas d'emploi a été multiplié par six en cinq ans. A l'heure actuelle, un diplômé sur six est chômeur (430 000 sur un total de 3 100 000). Le temps moyen d'attente d'un emploi est d'un an environ. Parmi ceux qui ont été embauchés, un sur cinq ne travaille pas dans la spécialité correspondant à sa formation.

Avec un sourire doux et résigné, les Indiens l'admettent ; oui, il y a « surproduction » de diplômés, et s'il en est ainsi, c'est bien parce que nous avons tout fait pour l'éducation... par amour de l'éducation. On a donc formé à tour de bras. Aujourd'hui les étudiants regardent leur diplôme avec perplexité et l'utilisent

comme ils peuvent. Mieux vaut, en effet, enseigner ce que l'on ne sait pas, ou travailler à ce que l'on n'aime pas que de se retrouver à la rue, et en Inde ce n'est pas une image... Moins le diplôme rapporte, plus on se recherche, et le nombre des étudiants augmente plus vite que celui des emplois à pourvoir. Le mal court...

Le dernier à être invité... passé. Les hommes, donc, ne « passent » pas. « Certes, un scientifique, comme un gourou, sera le dernier à être soupçonné d'un larcin », raconte le vice-chancelier, mais il sera aussi le dernier à être invité à une réception. « Bien que millénaire, la pensée indienne ne génère aucun tabou à l'égard de la science. » Tout se passe aujourd'hui comme si la société indienne était « encapsulée » par la réflexion religieuse et philosophique, mais une certaine flexibilité s'y manifeste. Son explication ? « La tolérance. » Les idées, donc, devraient « passer ».

Mais que sont les idées sans les hommes qui les véhiculent ? « La science, conclut M. Nag Chaudhari, vit au sein de notre société, mais elle n'y est pas intégrée. » Peut-être en serait-il autrement si les partisans de la modernisation étaient plus nombreux ; il existe en Inde cent mille détenteurs d'un doctorat, c'est trop pour satisfaire à l'offre d'emplois actuelle, ce n'est pas assez pour provoquer un raz de marée qui détruirait les vieilles digues.

La caste et le théoricien Ce qui est étonnant, entend-on dire à Bombay, ce n'est pas que, passés des conditions qui souffrent à eux, des spécialistes indiens s'expatrient, c'est qu'il n'y ait pas davantage de candidats au départ. Impossible de trouver en Inde un interlocuteur qui affirme que l'exode annuel de quelques milliers de spécialistes compromet dans l'immédiat l'expansion du pays. Et, faute de preuve contraire, il est tentant de généraliser la leçon aux autres nations dites « en voie de développement » : le « brain drain » n'est pas une cause de sous-développement, c'est une conséquence des conséquences, et son étude peut servir à le mesurer.

Mais il faut bien lutter contre ce déracinement sur place, se raccrocher à quelques choses. Alors s'affirment l'envie de s'élever au-dessus du cadre, de l'étranger fourni et de se référer pour cela à des valeurs solides : seuls ceux qui ont imaginé l'enseignement reçu sont à même d'apporter les perfectionnements que l'on espère. Se sentir membre d'une communauté internationale plutôt que de la communauté nationale, c'est un premier pas vers ce que des observateurs américains appellent un « transfert de loyauté ». Ils sont bien placés pour en juger, puisqu'ils en sont les principaux bénéficiaires.

Prochain article : LA TERRE PROMISE

Entrer dans l'ère scientifique

Mais la recherche, pourquoi ? Tout simplement parce que l'on en a fait un credo. Impossible de ne pas en être rapidement convaincu ; c'est à qui recitera les propos d'une gloire nationale : Homi Bhabha, un scientifique auquel l'Inde doit, entre autres, son effort nucléaire et dont les idées ont été entendues dans tout le tiers-monde : « Pour assurer le développement des pays les moins évolués, il s'agit de les ouvrir à la science et de transformer leur économie pour l'établir sur la science et la technologie modernes. »

« La plupart des pays qui ont échappé après la guerre au colonialisme se sont engagés dans la voie d'un nouveau nationalisme, et ils l'ont étayé sur une volonté de modernisation qui exigeait que l'on entre dans l'ère scientifique. » Mais échappe-t-on si aisément au colonialisme ?

N'est-on pas tombé dans le piège d'un « scientisme » séduisant mais trompeur ? N'avait-on pas oublié qu'il n'est de bon système d'éducation qu'inspiré par le contexte économique et social ? La griserie de l'indépendance amant on s'est cependant engagé dans une « philosophie » dont une réflexion plus poussée sur les modes d'expansion des pays évo-

C'est devenu aussi facile d'aller à Londres que d'aller à Fontainebleau...ou Chantilly

Si vous ratez le vol British Airways de 8h 45, il y en a 9 autres dans la journée.

Avec un départ British Airways toutes les heures de Charles de Gaulle ou d'Orly pour Londres, vous pouvez choisir votre heure de départ en fonction de vos rendez-vous à Londres. Et ainsi, travailler avec l'Angleterre devient aussi simple que de travailler avec les gens de Fontainebleau, ou de Chantilly. Et, à partir de janvier, vous pourrez voyager sur TriStar, la Rolls Royce des avions. Pour le retour, c'est la même chose; vous pouvez prendre un avion qui vous ramènera à temps pour dîner chez vous, ce qui est quelquefois difficile quand on revient de Fontainebleau ou de Chantilly.

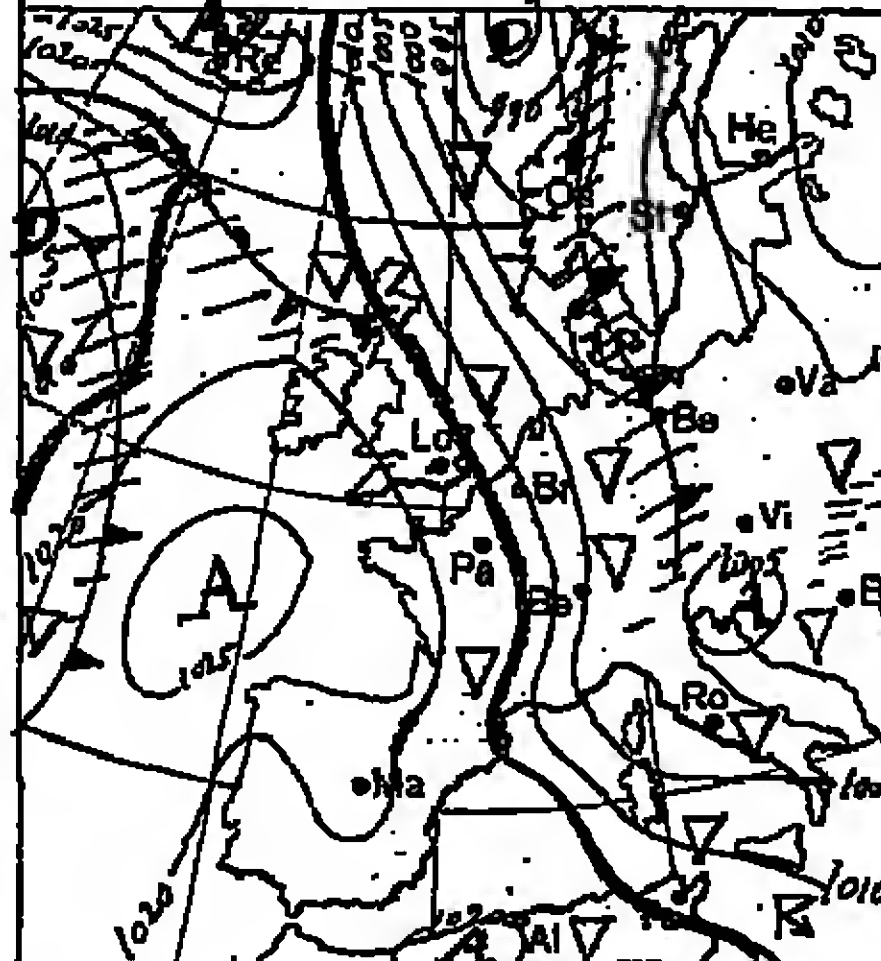


British airways Partout dans le monde vous serez en de bonnes mains

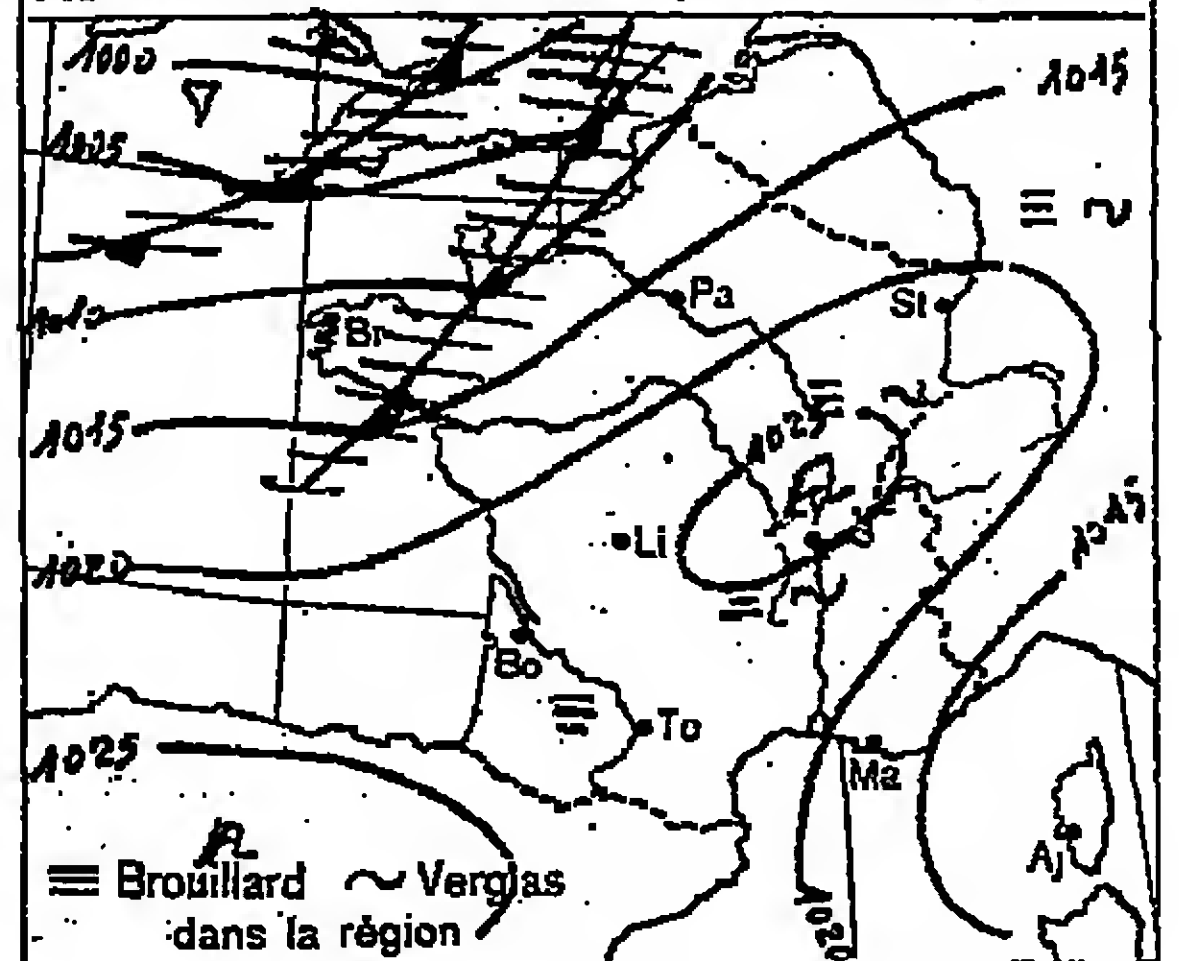
Au Muséum d'histoire naturelle « COQUILLAGES DU MONDE » Jusqu'au 31 décembre, le Muséum national d'histoire naturelle présente une exposition consacrée aux « coquillages du monde ». Organisée conjointement par le Muséum et le Centre de conférences au Muséum (chaire de biologie des invertébrés marins et de malacologie), par le professeur Jean Guirard, titulaire de la chaire d'ethnologie (une des trois chaires du Muséum qui sont rassemblées au Musée de l'Homme), et par M. Jacques Béné, architecte-décorateur (service de muséologie), cette exposition permet au profane de découvrir différents aspects du monde des coquillages. Quelques trois mille splendides spécimens sont présentés, telles ces Strombidae roses des Caraïbes, ces escargots, roses aux aussi, de Ceylan, ces coquilles d'huîtres perlées tapissées de nacre irisée, ou cet écarlate bantier, long de plus d'un mètre, qui doit bien peser 200 kilos. Le visiteur pourra admirer quatre cents parures et objets ornés de coquillages : meubles

Le Monde réalise chaque semaine UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE Réservez aux lecteurs résidents à l'étranger Numéro spécimen sur demande 5, rue des Italiens, 75427 PARIS cedex 09

SITUATION LE 20-3-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20-3-75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 2/3 de mm)
Zone de pluie ou neige / averse / orage / Sens de la marche des fronts
Front chaud / Front froid / Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 mars à 0 heure et le mercredi 26 mars à 24 heures :

deveniront assez belles, tandis que le mistral et la tramontane faibliront.

second, le minimum de la nuit du 25 au 26 mars : Biarritz, 12 et 7 degrés; Bordeaux, 12 et 7; Brno, 7 et 3; Caen, 10 et 4; Cherbourg, 9 et 6; Clermont-Ferrand, 8 et 4; Dijon, 7 et 3; Grenoble, 7 et 2; Lille, 7 et 3; Lyon, 8 et 3; Marseille, 12 et 7; Nancy, 8 et 3; Nantes, 10 et 4; Nice, 12 et 6; Paris, Le Bourget, 8 et 3; Pau, 10 et 6; Perpignan, 14 et 8; Rennes, 9 et 3; Strasbourg, 6 et 1; Tours, 9 et 3; Toulouse, 10 et 6; Ajaccio, 13 et 2; Pointe-à-Pitre, 23 et 17.

Les basses pressions de l'Atlantique se développent vers les îles Britanniques et dirigent sur notre pays un flux perturbé de secteur ouest, progressivement plus actif.

Mardi 20 mars, après des éclaircies nocturnes et matinales entraînant des gelées nombreuses et quelconques brouillards de l'aube, sur les frontières de l'Est et du Nord-Est, une aggravation pluvieuse se développera sur l'ensemble du territoire.

Les températures maximales seront généralement en hausse.

Le Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.) se déclare convaincu que la lutte pour mettre fin à la ségrégation et à la discrimination sociale par des transformations politiques profondes...

Mardi 20 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique redouble au niveau de la mer, à Paris, de 1017,3 millibars, soit 703 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 mars; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26 mars) : Biarritz, 12 et 7 degrés; Bordeaux, 12 et 7; Brno, 7 et 3; Caen, 10 et 4; Cherbourg, 9 et 6; Clermont-Ferrand, 8 et 4; Dijon, 7 et 3; Grenoble, 7 et 2; Lille, 7 et 3; Lyon, 8 et 3; Marseille, 12 et 7; Nancy, 8 et 3; Nantes, 10 et 4; Nice, 12 et 6; Paris, Le Bourget, 8 et 3; Pau, 10 et 6; Perpignan, 14 et 8; Rennes, 9 et 3; Strasbourg, 6 et 1; Tours, 9 et 3; Toulouse, 10 et 6; Ajaccio, 13 et 2; Pointe-à-Pitre, 23 et 17.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel des 24 et 25 mars 1975 :

UN DÉCRET
Portant relèvement de la solde spéciale des militaires accomplissant la durée légale du service actif et arrêté du 31 mars 1975 fixant les taux de ladite solde.

Fêtes de Pâques

Les services ouverts ou fermés

PRESSE - Les quotidiens paraîtront normalement le lundi 31 mars.

En outre, un bureau sera ouvert de 9 heures à 11 heures au chef-lieu de chaque canton. Ces bureaux assureront les services téléphoniques et télégraphiques, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés de boîtes postales. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

BANQUES - Elles seront fermées du vendredi 28 mars à 12 heures au mardi 1er avril au matin.

S.N.C.F. - Mise en service de trains supplémentaires à partir du vendredi 28 mars.

GRANDS MAGASINS - Les grands magasins parisiens seront ouverts le samedi 29 mars. Ils seront fermés le lundi 31 mars toute la journée.

SPECTACLES - Voir le supplément « Le Monde des arts et des spectacles » du 28 mars.

SECURITE SOCIALE - Les caisses seront ouvertes jusqu'à 16 heures le vendredi 28 mars dans les centres de paiement et dans les services chargés de l'accueil du public. Les caisses seront fermées le lundi 31 mars.

P.T.T. - Les bureaux de poste seront fermés le lundi 31 mars. Seront ouverts au public, ceux qui le sont habituellement le dimanche.

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. - COMMUNAUTES (sauf Algérie) 99 F 160 F 232 F 300 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 144 F 273 F 482 F 530 F

ETRANGER par messageries 1 - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE 115 F 210 F 307 F 400 F

II - TUNISIE 125 F 231 F 337 F 440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois chèques) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitive ou provisoire (deux semaines au plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande de changement au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de saisir tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

VERTICALEMENT
1. Espion; Obus. - 2. Nafades (plantes); Uni. - 3. Ft. Nesusu. - 4. El. - 5. Rennes; Rôts. - 6. Réaliser. - 7. Ie; Pins. - 8. Il; Turin. - 9. Couperet; Ft. Guy BROUÏT.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1110

Grid for crossword puzzle with numbers 1-11 and letters A-Z.

HORIZONTELEMENT
I. Le singe n'est pas déplacé par ces lettres. II. Objets de mécontentement. III. Sujets de compositions. IV. Quand il se metait en colère elle devait chanter; Avertis le lecteur ou l'utilisateur. V. Abréviation. Fin de mode; Encourage à prendre connaissance. VI. Plat comme une limande. VII. Incertain, en cas d'auriclé. VIII. Brèves des anglais. IX. Entuyait fort; Pronom. X. Intéresse l'helléniste. XI. Incident de route.

VERTICALEMENT
1. Vert symbole d'une robuste santé; Tête couronnée. - 2. Coule en U.R.S.S.; Pronom. - 3. Sans retenue; Appuyé. - 4. N'arrête pas de couler; Conviendrait. - 5. Evolution prometteuse; Liera. - 6. Prise à bonne source (épée); Intéresse le martiner. - 7. Eventuellement cassés; Amovition. - 8. Vibrent musicalement sous des doigts habiles; Préfixe. - 9. Pas forcément retenu longtemps; N'a plus cours.

Solution du problème n° 1109

HORIZONTELEMENT
I. Enfer; Hic. - II. Valuer; L.O. - III. P.; Neveu; - IV. Larina. - V. Ode; Elite. - VI. Nés; Sieur. - VII. Sse; Ré. - VIII. Répét. - IX. Bus; Orin. - X. Un; Olan. - XI. Su; Sisal.

VERTICALEMENT
1. Espion; Obus. - 2. Nafades (plantes); Uni. - 3. Ft. Nesusu. - 4. El. - 5. Rennes; Rôts. - 6. Réaliser. - 7. Ie; Pins. - 8. Il; Turin. - 9. Couperet; Ft. Guy BROUÏT.

ÉDUCATION

Nouvelles réactions au projet de réforme de M. Haby

LES PROFESSEURS D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE :

réaction des femmes dans l'action sociale (M.F.P.) Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (M.J.R.C.), Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), Union nationale, Comités rouges lycéens, Confédération syndicale des familles. Les organisations signataires estiment que le projet de réforme « vise essentiellement à réajuster l'école aux besoins économiques actuels en prélevant précocement les élèves en fonction du marché du travail ».

LES CHERCHEURS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION :

L'Association des enseignants et chercheurs en sciences de l'éducation estime que « les dispositions envisagées, loin d'ouvrir la voie à la transformation du système éducatif, sont, au contraire, de nature à empêcher toute évolution, et même à aggraver les dysfonctionnements actuels ». Elle considère que « la dynamique d'une action formatrice suppose que les réflexions didactiques spécifiques de la discipline et les analyses portant sur les situations et les expériences professionnelles soient étroitement articulées entre elles ».

LES CRAP :

La Fédération des cercles de recherche et d'action pédagogiques (CRAP), estime que « si l'on ne peut contester le statu quo ni accepter la « rationalisation » du système scolaire par le projet Haby, il faut remettre en question la fonction sélective de l'école ». Elle propose pour les CRAP, « la prise en compte des besoins réels des communautés d'habitants ».

LE G.F.E.N. :

Le Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.) se déclare convaincu que la lutte pour mettre fin à la ségrégation et à la discrimination sociale par des transformations politiques profondes...

LE SYNDICAT C.G.T. DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

Le syndicat C.G.T. des personnels de l'enseignement primaire (S.N.P.E.P.-C.G.T.) a rejeté catégoriquement les propositions ministérielles qui ne correspondent ni aux aspirations des travailleurs qui se consacrent pour assurer la scolarité de leurs enfants, ni aux recommandations des enseignants qui aspirent à donner un enseignement de qualité. Il considère que ce projet « loin de combattre les inégalités scolaires des organes sous des formes nouvelles, aggrave et maintient le caractère des enseignements en réduisant la formation philosophique et historique à un supplément facultatif, réduisant la formation scientifique et technique à un savoir-faire immédiatement utilitaire, accentuant la privatisation du service public, dégradant la formation des maîtres, supprimant et abandonnant le principe de la gratuité réelle de la scolarité obligatoire ».

LA C.N.G.A. :

La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.) estime que « le projet de réforme n'est pas sans failles, il a du moins le grand mérite de poser pour la première fois le problème dans des termes proches de la pédagogie ». Elle propose pour la C.N.G.A. Pour la Confédération, en effet, « le projet de réforme touche à un mythe, c'est-à-dire à un tabou, omniprésent et omnipotent dans ce pays, qui est la culture générale ». Ce mythe repose, selon la C.N.G.A., sur « un certain canon de la culture, défini par une liste impérative, hiérarchisée et hiérarchisée de disciplines. Toutes les disciplines sont obligatoires, toutes les disciplines s'y figurent pas ne reçoivent pas de la culture ».

LES FRANCS ET FRANCHES CAMARADES :

La Fédération nationale laïque des centres de loisirs éducatifs pour enfants (F.N.C.L.E.) a condamné « sans réserve » le projet Haby et considère que « le projet de réforme n'est pas sans failles, il a du moins le grand mérite de poser pour la première fois le problème dans des termes proches de la pédagogie ».

LES PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES :

L'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (A.P.M.E.P.) a dénoncé les conceptions de l'enseignement des mathématiques d'aujourd'hui et considère que « le projet de réforme n'est pas sans failles, il a du moins le grand mérite de poser pour la première fois le problème dans des termes proches de la pédagogie ».

LES P.F.D. :

Le Groupe d'études pour la défense et la rénovation de l'école maternelle (G.E.D.R.M.) a recueilli une première liste de signatures de différents organisations sur un texte destiné à « renforcer la mobilisation de la population et à unifier l'opposition à la réforme de M. Haby ». Ont notamment signé : la C.F.D.T., la Confédération nationale des associations populaires des familles (C.N.A.P.F.), Démocratie et Université, École et Socialisme, École et société, Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.), Jeunesse étudiante chrétienne (J.E.C.), Mouvement pour l'intégration des femmes dans l'action sociale (M.F.P.), Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (M.J.R.C.), Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), Union nationale, Comités rouges lycéens, Confédération syndicale des familles.

LE GEDREM :

Le Groupe d'études pour la défense et la rénovation de l'école maternelle (GEDREM) a recueilli une première liste de signatures de différents organisations sur un texte destiné à « renforcer la mobilisation de la population et à unifier l'opposition à la réforme de M. Haby ».

LES P.F.D. :

Le Groupe d'études pour la défense et la rénovation de l'école maternelle (G.E.D.R.M.) a recueilli une première liste de signatures de différents organisations sur un texte destiné à « renforcer la mobilisation de la population et à unifier l'opposition à la réforme de M. Haby ».

LES P.F.D. :

Le Groupe d'études pour la défense et la rénovation de l'école maternelle (G.E.D.R.M.) a recueilli une première liste de signatures de différents organisations sur un texte destiné à « renforcer la mobilisation de la population et à unifier l'opposition à la réforme de M. Haby ».

LES PROFESSEURS D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE :

réaction des femmes dans l'action sociale (M.F.P.) Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (M.J.R.C.), Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), Union nationale, Comités rouges lycéens, Confédération syndicale des familles. Les organisations signataires estiment que le projet de réforme « vise essentiellement à réajuster l'école aux besoins économiques actuels en prélevant précocement les élèves en fonction du marché du travail ».

LES CHERCHEURS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION :

L'Association des enseignants et chercheurs en sciences de l'éducation estime que « les dispositions envisagées, loin d'ouvrir la voie à la transformation du système éducatif, sont, au contraire, de nature à empêcher toute évolution, et même à aggraver les dysfonctionnements actuels ». Elle considère que « la dynamique d'une action formatrice suppose que les réflexions didactiques spécifiques de la discipline et les analyses portant sur les situations et les expériences professionnelles soient étroitement articulées entre elles ».

LES CRAP :

La Fédération des cercles de recherche et d'action pédagogiques (CRAP), estime que « si l'on ne peut contester le statu quo ni accepter la « rationalisation » du système scolaire par le projet Haby, il faut remettre en question la fonction sélective de l'école ». Elle propose pour les CRAP, « la prise en compte des besoins réels des communautés d'habitants ».

LE G.F.E.N. :

Le Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.) se déclare convaincu que la lutte pour mettre fin à la ségrégation et à la discrimination sociale par des transformations politiques profondes...

LE SYNDICAT C.G.T. DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

Le syndicat C.G.T. des personnels de l'enseignement primaire (S.N.P.E.P.-C.G.T.) a rejeté catégoriquement les propositions ministérielles qui ne correspondent ni aux aspirations des travailleurs qui se consacrent pour assurer la scolarité de leurs enfants, ni aux recommandations des enseignants qui aspirent à donner un enseignement de qualité. Il considère que ce projet « loin de combattre les inégalités scolaires des organes sous des formes nouvelles, aggrave et maintient le caractère des enseignements en réduisant la formation philosophique et historique à un supplément facultatif, réduisant la formation scientifique et technique à un savoir-faire immédiatement utilitaire, accentuant la privatisation du service public, dégradant la formation des maîtres, supprimant et abandonnant le principe de la gratuité réelle de la scolarité obligatoire ».

LA C.N.G.A. :

La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.) estime que « le projet de réforme n'est pas sans failles, il a du moins le grand mérite de poser pour la première fois le problème dans des termes proches de la pédagogie ».

LES FRANCS ET FRANCHES CAMARADES :

La Fédération nationale laïque des centres de loisirs éducatifs pour enfants (F.N.C.L.E.) a condamné « sans réserve » le projet Haby et considère que « le projet de réforme n'est pas sans failles, il a du moins le grand mérite de poser pour la première fois le problème dans des termes proches de la pédagogie ».

LES PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES :

L'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (A.P.M.E.P.) a dénoncé les conceptions de l'enseignement des mathématiques d'aujourd'hui et considère que « le projet de réforme n'est pas sans failles, il a du moins le grand mérite de poser pour la première fois le problème dans des termes proches de la pédagogie ».

LES P.F.D. :

Le Groupe d'études pour la défense et la rénovation de l'école maternelle (G.E.D.R.M.) a recueilli une première liste de signatures de différents organisations sur un texte destiné à « renforcer la mobilisation de la population et à unifier l'opposition à la réforme de M. Haby ».

LES P.F.D. :

Le Groupe d'études pour la défense et la rénovation de l'école maternelle (G.E.D.R.M.) a recueilli une première liste de signatures de différents organisations sur un texte destiné à « renforcer la mobilisation de la population et à unifier l'opposition à la réforme de M. Haby ».

Le CERES présente « douze propositions pour une mobilisation populaire »

Le CERES (Centre d'études et de recherches socialistes) tendance de gauche du P.S., a fait, au cours d'une réunion publique le 20 mars, « douze propositions pour une mobilisation populaire contre la réforme Haby : abaissement à vingt-cinq élèves de maternelle; proposition de créer des classes d'âge de la grasse continue et automatique des enfants par classes d'âge de la maternelle à la fin du tronc commun (en relation avec le conseil en enseignement technique de tous les élèves qui le souhaitent; reconnaissance dans les conventions collectives des diplômes techniques, brevet d'études professionnelles (B.E.P.) et diplôme universitaire de technologie (D.U.T.); un plan précis de recrutement des professeurs d'éducation physique, allongement de trois ans de la formation initiale des instituteurs; une redéfinition des fonctions des inspecteurs par la suppression des notations et par le développement de la recherche pédagogique; l'abandon du régime scolaire dans les lycées et C.E.T. et reconnaissance du droit des élèves à l'information et à l'action politiques et syndicales; la suppression des programmes nationaux détaillés au profit d'objectifs généraux; mis en œuvre localement par les équipes pédagogiques; transformation des grandes écoles en instituts de deuxième et troisième cycle et suppression des classes préparatoires; participation des enseignants à la définition des objectifs de l'enseignement et création d'un organisme paritaire (travailleurs et représentants de l'État) chargé de la formation permanente; enfin « droit de regard et d'intervention des centres ouvriers et de l'opposition sur l'information et la politique culturelle à la télévision ».

Le Syndicat national autonome droit, sciences économiques, gestion et science politique, adhérent à la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, a publié un communiqué regrettant l'abandon par le secrétaire d'État aux universités du projet de décret instituant un régime transitoire pour les assistants de ces disciplines. Reconnaissant le droit à la prime de recherche et à la réintégration après le service national, assurant une détermination nationale du service de base de nature à éliminer les disparités choquantes, assurant le renouvellement des fonctions des assistants, ce projet marque, du point de vue du Syndicat autonome, « un progrès considérable » par rapport à un statut qui coupable de « retrancher aux universités les responsabilités les plus lourdes sans détenir aucunement le climat ».

Le Syndicat rappelle qu'il avait préconisé la mise en vigueur immédiate du décret à certaines conditions : création d'un nombre suffisant de postes d'assistants, transformation de postes d'assistant en postes de maître-assistant, etc.

Grâce des assistants en droit et sciences économiques, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (affilié à la Fédération de l'éducation nationale) et le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), comme l'Association nationale des assistants en sciences économiques, juridiques et politiques, appellent ces enseignants à poursuivre leur grève administrative et à cesser leurs enseignements pendant la semaine du 14 au 20 avril. Ces actions ont notamment pour but « d'obtenir le renouvellement automatique, en 1975-1976, de tous les assistants, chargés de cours et notaires, et l'ouverture immédiate de négociations en vue d'assurer à tous les membres de l'enseignement supérieur la sécurité de l'emploi » (Le Monde du 15 mars).

LES PROFESSEURS D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE :

réaction des femmes dans l'action sociale (M.F.P.) Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (M.J.R.C.), Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), Union nationale, Comités rouges lycéens, Confédération syndicale des familles. Les organisations signataires estiment que le projet de réforme « vise essentiellement à réajuster l'école aux besoins économiques actuels en prélevant précocement les élèves en fonction du marché du travail ».

LES CHERCHEURS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION :

L'Association des enseignants et chercheurs en sciences de l'éducation estime que « les dispositions envisagées, loin d'ouvrir la voie à la transformation du système éducatif, sont, au contraire, de nature à empêcher toute évolution, et même à aggraver les dysfonctionnements actuels ». Elle considère que « la dynamique d'une action formatrice suppose que les réflexions didactiques spécifiques de la discipline et les analyses portant sur les situations et les expériences professionnelles soient étroitement articulées entre elles ».

LES CRAP :

La Fédération des cercles de recherche et d'action pédagogiques (CRAP), estime que « si l'on ne peut contester le statu quo ni accepter la « rationalisation » du système scolaire par le projet Haby, il faut remettre en question la fonction sélective de l'école ». Elle propose pour les CRAP, « la prise en compte des besoins réels des communautés d'habitants ».

LE G.F.E.N. :

Le Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.) se déclare convaincu que la lutte pour mettre fin à la ségrégation et à la discrimination sociale par des transformations politiques profondes...

LE SYNDICAT C.G.T. DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

Le syndicat C.G.T. des personnels de l'enseignement primaire (S.N.P.E.P.-C.G.T.) a rejeté catégoriquement les propositions ministérielles qui ne correspondent ni aux aspirations des travailleurs qui se consacrent pour assurer la scolarité de leurs enfants, ni aux recommandations des enseignants qui aspirent à donner un enseignement de qualité. Il considère que ce projet « loin de combattre les inégalités scolaires des organes sous des formes nouvelles, aggrave et maintient le caractère des enseignements en réduisant la formation philosophique et historique à un supplément facultatif, réduisant la formation scientifique et technique à un savoir-faire immédiatement utilitaire, accentuant la privatisation du service public, dégradant la formation des maîtres, supprimant et abandonnant le principe de la gratuité réelle de la scolarité obligatoire ».

LA C.N.G.A. :

La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.) estime que « le projet de réforme n'est pas sans failles, il a du moins le grand mérite de poser pour la première fois le problème dans des termes proches de la pédagogie ».

LES FRANCS ET FRANCHES CAMARADES :

La Fédération nationale laïque des centres de loisirs éducatifs pour enfants (F.N.C.L.E.) a condamné « sans réserve » le projet Haby et considère que « le projet de réforme n'est pas sans failles, il a du moins le grand mérite de poser pour la première fois le problème dans des termes proches de la pédagogie ».

LES PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES :

L'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (A.P.M.E.P.) a dénoncé les conceptions de l'enseignement des mathématiques d'aujourd'hui et considère que « le projet de réforme n'est pas sans failles, il a du moins le grand mérite de poser pour la première fois le problème dans des termes proches de la pédagogie ».

LES P.F.D. :

Le Groupe d'études pour la défense et la rénovation de l'école maternelle (G.E.D.R.M.) a recueilli une première liste de signatures de différents organisations sur un texte destiné à « renforcer la mobilisation de la population et à unifier l'opposition à la réforme de M. Haby ».

LES P.F.D. :

Le Groupe d'études pour la défense et la rénovation de l'école maternelle (G.E.D.R.M.) a recueilli une première liste de signatures de différents organisations sur un texte destiné à « renforcer la mobilisation de la population et à unifier l'opposition à la réforme de M. Haby ».

Leul bagage

Leul bagage... (Text describing travel or luggage services)

La dernière à être invitée...

La dernière à être invitée... (Text about social events)

La caste et le théoricien

La caste et le théoricien... (Text about social hierarchy)

Leul bagage

Leul bagage... (Text about travel or luggage services)

La caste et le théoricien

La caste et le théoricien... (Text about social hierarchy)

Leul bagage

Leul bagage... (Text about travel or luggage services)

La caste et le théoricien

La caste et le théoricien... (Text about social hierarchy)

Leul bagage

Leul bagage... (Text about travel or luggage services)

La caste et le théoricien

La caste et le théoricien... (Text about social hierarchy)

Leul bagage

Leul bagage... (Text about travel or luggage services)

La caste et le théoricien

La caste et le théoricien... (Text about social hierarchy)

Leul bagage

Leul bagage... (Text about travel or luggage services)

La caste et le théoricien

La caste et le théoricien... (Text about social hierarchy)

Leul bagage

Leul bagage... (Text about travel or luggage services)

La caste et le théoricien

La caste et le théoricien... (Text about social hierarchy)

سكزامن الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placeards Encadrés"		
minimum 15 lignes de hauteur	35,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat - Vente - Location	24,00	28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE DE T.P.
recherche pour diriger un ensemble de gros contrats à l'étranger
**DE CONSTRUCTIONS ROUTIERES
ET DE GENIE CIVIL**

DIRECTEUR de TRAVAUX

Sous l'autorité du Directeur Général local d'une des filiales à l'étranger, il devra connaître les techniques les plus avancées et posséder une expérience minimum de 10 ans en matière de grandes réalisations.

- Haut niveau de rémunération
- Anglais souhaité

Adresser C.V. et photo à No 99.926 CONTEXTE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



emplois régionaux

LES CYCLES PEUGEOT
RECHERCHENT

DIRECTEUR

POUR FILIALE
(400 PERSONNES)
SITUÉE A 150 KM DE PARIS

40 ANS MINIMUM
FORMATION GRANDE ÉCOLE
AYANT PLUSIEURS ANNÉES D'EXPÉRIENCE
ET QUALITÉ DE GESTION ET D'ANIMATION.

ENVOYER CURRICULUM VITAE,
PHOTO ET PRÉTENTIONS A CYCLES

PEUGEOT

DIRECTION GÉNÉRALE
251, BD PÉREIRE, 75852 PARIS CEDEX 17

ORGANISME NATIONAL
RECHERCHE POUR SON
CENTRE PILOTE DE ROUEN

INGENIEUR INFORMATICIEN

EXPERIMENTE
DOUBLE D'UN GESTIONNAIRE

qui se verra confier la Direction
des Etudes au sein de sa Division
Informatique.

Pour tous renseignements complémen-
taires écrire sous référence 6962 à :

Pierre Lichau S.A.
10, rue de Louvois 75003 Paris
Cédex 02 qui transmettra.

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE

Établissement chargé de la formation
des informaticiens (Programmeurs-Anal-
yistes, Ingénieurs).

RECRUTE

2 ENSEIGNANTS
en Technologie des Ordinateurs

2 ENSEIGNANTS
spécialistes en Systèmes connais-
sant le Système SIRIS 7 et l'As-
sembleur 10070

5 ENSEIGNANTS
en Informatique appliquée à la
Gestion pour l'enseignement :

- de langages évolués (COBOL, PL1, FORTRAN, BASIC);
- de Méthodologies d'analyse et de Programmation notamment (les méthodes L.C.S., L.C.P. et CORIG);
- de Fichiers et bases de données.

2 ENSEIGNANTS en Mathématiques

2 ENSEIGNANTS en Statistiques

2 ENSEIGNANTS en Recherche Opérationnelle

1 INGENIEUR ÉLECTRONICIEEN

Les candidats doivent avoir des titres suffi-
sants, une expérience pratique dans leur spé-
cialité et avoir déjà enseigné. Ils auront des
activités d'enseignement et de recherche, et
participeront à l'encadrement des élèves dans
des projets réels en entreprise.

Les postes offerts seront libres à la rentrée
d'octobre 1975.

Les candidats peuvent être recrutés soit dans
le cadre d'un contrat de droit commun, soit
dans le cadre de la Coopération Algéro-
Française (civil ou V.S.N.A.).

Les candidatures doivent être adressées au
CSRI - Oued-Smar - ALGER. Joindre un C.V.
détaillé et toutes pièces justificatives des titres
et qualifications.

RESIDENT ENGINEER and DEPUTY RESIDENT ENGINEER WEST AFRICA

A Resident Engineer and Deputy Resident Engineer
are required for a mammoth harbour project in
West Africa.

The successful candidates will be at least graduate
from higher engineering schools or M.C.E. with
good experience in

MARINE WORKS

including reinforced concrete, piling, dredging and
reclamation.

The Resident Engineer should have the previous
Resident Engineer experience, preferably in de-
veloping country and have the stature and commu-
nicating skills to develop local management.

High salaries are negotiable in addition to free
accommodation and other attractive fringe benefits.
Initial contract 17 months with extension expected.
4 years and opportunities for further work in the
same area if desired.

Applications, with detailed list of experience,
should be made to number 9.845.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris 6, Fr.

INGENIEUR grande école

diplômés obligatoires
Compétences Engineering usine clés en
main

Connaissances souhaitées Machines Fabri-
cation et Transformation Papier.
• Direction et responsabilité de la
gestion du Bureau
• Age minimum 35 ans
• Parfaitement bilingue Français/Anglais
écrit et parlé,
• Poste d'avenir à pourvoir rapidement.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et
prétentions à : Pierre Lichau S.A., 10, rue
de Louvois 75003 Paris Cédex 02 qui
transmettra (sous référence 2677).

Pierre Lichau S.A.

SOGREAH INGENIEURS CONSEILS à GRENOBLE

recherche
dans un domaine d'activité en expansion
TANT EN FRANCE QU'À L'ÉTRANGER :

INGÉNIEUR SENIOR

dynamique et expérimenté
Poste de responsabilité en matière d'aménagements
hydrauliques, urbains et industriels, impliquant
notamment :

- Contacte avec la clientèle ;
- Établissement d'offres ;
- Négociation de contrats d'étude ;
- Suivi technique et financier des affaires ;
- Direction de projets.

Grande disponibilité pour missions fréquentes en
France et à l'étranger. Connaissance de la langue
anglaise indispensable.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à SOGREAH,
3.P. 176, Centre de Tr. - 38000 GRENOBLE Cedex.

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LOIRET

Centre Informatique équipé
d'un matériel 370/145 DOS/VS
avec télétraitement

désire procéder pour étoffer son service
Analyse et Programmation au
recrutement d'un :

Informaticien

Diplômé de l'enseignement supérieur,
diplôme d'Ingénieur, Maîtrise en
informatique (etc...) ou
justifiant d'au moins 5 ans de
pratique à haut niveau de l'informatique
de gestion.

Les candidatures manuscrites avec CV
détaillé, photo récente et prétentions
sont à adresser à :
Monsieur le Directeur Général de la
CRAI LOIRET 28, rue de la Godde
45000 St. Jean de Brays.

Pierre Lichau S.A.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DU SAUT DU TARN SAINT-BERY (ALBI) recherche

ACHETEUR

Possédant expérience.
Formation Technique Mécanique Métallurgie.
Age 30 ans minimum.

Poste de Responsabilité.
Résidence Midi-Pyrénées région agreste.
Rémunération en fonction de l'expérience.

Ecrire ou se présenter au Chef du Département
Relations de Travail, av. G.-Téqui, 81100 ST-JUBERT.

GRENOBLE - Société en expansion secteur chimie
recherche

CADRE TECHNIQUE-COMMERCIAL

• Dynamique, disposant d'une expérience dans
secteurs fluides de coupe et produits à usage
mécanique et métallurgique : superalloy,
rodage.

MISSION :
• Prospection et vente d'une gamme de produits
spéciaux dans ces secteurs ;
• Recrutement et animation des agents locaux.
Déplacements fréquents.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
HAVAS Grenoble, N° 15.076, qui transmettra.

CONSTRUCTEUR MÉTALLIQUE RÉGION TOURAINE

recherche

1 CALCULATEUR (CADRE)

5 DESSINATEURS TRACEURS

Niveau projeteurs 2 (ETAM)

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
Bureau d'études S.A. BARBOT,
B.P. 49 - 37100 Descartes.

ADREX

Filiale groupe international
recherche pour son usine
DORVILLE LA SOURCE
(500 personnes) C.A. 50 MF

INGENIEUR- ELECTRONICIEEN

diplômé spécialisé en automa-
tisme et locaux. Connaissant
mécanique technique, 3 à 5 ans
expérience dans la spécialité
soudée.

Env. CV manuscrit et présent à
ADREX, 8, av. de Buffon
45100 Orléans.

TRES IMPORTANT GROUPE- MENT "CABATAGE INDUS- TRIEL" recherche le

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

de l'une de ses sociétés implan-
tées en NORMANDIE (Effectif
200 personnes).

Rattaché au directeur, ce colla-
borateur aura pour mission
essentielle :
— d'assurer la gestion adminis-
trative ;
— d'assurer la Fonction per-
sonnel (contratier les coûts et les
marges brutes).

Une expérience dans l'un de ces
domaines serait appréciée.
Avenir assuré à l'intérieur du
groupe pour un élément de val.
Facilités logement dans ville
de moyenne importance.

Adresser CV, présent et photo
à MENESTRIER & Prop. des Cha-
lets 69007 LYON.
Les entretiens auront lieu à
PARIS.

Organisme PUBLIC recherche

ECOLOGISTE CONFIRME

Plusieurs années expérience.
Maitrise Thèse 3e cycle Étude
ou Ecologie Marine.
Compétence chimie des Eaux
souhaitée. Bonne connaissance
de l'anglais exigée.

Ecrire avec CV à
N° 273 ConTEXTE Publicité
20, av. Opéra, Paris-1er et.

RECHERCHONS pour organiser vente de moteurs marins diesel de 25 à 150 H.P. marque nord. Cadre technique-commercial travaillant qualifié. Place stable, salaires intéressants. Emploi ré- gulier et voyages fréquents en France et d'habiter dans le Midi. Ecr. Havas Cannes 6410 N° 0920.

GROUPEMENT ECONOMIQUE L Y O N

INGENIEUR

Grande École. Age 35 ans min.
Pour fonction commerciale
(technique)

Ecr. n° 8.227, « Le Monde » Pub-
l. 5, r. des Italiens, 75227 Paris-9.

Importante Société AFRIQUE FRANCOPHONE recherche

responsable informatique

(référence A 7)

- diplôme d'ingénieur
- 5 années d'expérience dont au moins 2 ans
comme responsable d'un service ou d'une
équipe importante.
- aptitude au contact et au commandement.
- connaissance de l'anglais souhaitée.

programmeur système

(référence B 7)

- expérience minimum de 3 ans.
- connaissance des matériels et software IBM,
nécessaire (DOS-VS, CICS, COBOL, ANS,
assembleur).

Pour chacun de ces postes, adresser s/m référence
votre C.V. + photo + prétentions à

Sextant/dpa
7, place Vendôme - Paris 1er
qui transmettra

Important Groupe T.P. Bâtiment recherche pour

AFRIQUE EQUATORIALE FRANCOPHONE

région Hauts-Plateaux

UN INGENIEUR d'ETUDES Bâtiment T.C.E.

ou TECHNICIEN SUPER- RIEUR

5 à 10 ans expérience. Connaissances de l'anglais nécessaires.

DEUX INGENIEURS JEUNES

BATIMENT ou T.P.

Rémunération intéressante en
fonction capacités. Possible faire
venir famille. Adresser C.V.
détaillé à S.O.S.,
41, rue de Sévres.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde présente cette rubrique
dans ses pages d'annonces le lundi et
le mardi.

Cette classification permet aux
sociétés nationales ou internationales
de faire publier pour leur siège ou leurs
établissements situés hors de France
leurs appels d'offres d'emplois.

ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE

recherche pour Lyon

UN URBANISTE ARCHITECTE

susceptible de participer :

- à l'analyse des sites et milieux urbains ;
- à la programmation d'opérations d'aménagement ;
- à la conception des opérations de construction.

Ce poste sera confié à un Urbaniste Architecte
diplômé :

- ayant la sens des responsabilités ;
- désirant s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire ;
- possédant une expérience de quelques années.

UN PROJETEUR-COMPOSITEUR

25 ans minimum.

- bonne formation théorique de base ;
- quelques années de pratique.

Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite,
sous le numéro 2242, « Le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens - 75127 PARIS-9.

Recherchons

PROGRAMMEUR GAP 2

Connaissances exigées
cartes de contrôle pour exploitation sur IBM 3/6.
Lieu de travail : NANTES.

Envoyer curriculum vitae
et photo à :

444, route de Clisson,
44100 VERTOU.

B.V.T.
Guy March

Région Vernon (Eure) ANALYSTE PROGRAMMEUR

AERODYNAMIQUE

Licence ou maîtrise MATHS
DORVILLE LA SOURCE
Paris-7, 2^e ét. gauche.

L'Association du Pont-Archaud,
312, av. de la République, 1, rue Guy-
mer, lance un appel de
candidatures pour un poste
de directeur du Centre d'ad-
mission et de réadaptation au
travail.

Les conditions exigées sont les
suivantes :

1. - avoir 35 ans ;
2. - posséder le baccalauréat,
le diplôme d'ingénieur spé-
cialisé ou le diplôme d'as-
sistant de service social ;
3. - avoir 5 ans d'expérience
professionnelle dans une
fonction : éducative, sociale,
médicale, para-médicale.

Les candidatures devront par-
venir à l'Association du Pont-
Archaud le plus rapidement pos-
sible. Le poste est à pourvoir
au 1^{er} juillet 1975.

Organisme semi-public 200 km
Ouest-Paris recrute Assistant (s)
social (s) D.E. Formation sup.
en Service social ou expérience
équivalente pour aider techni-
quement A.S. dév. decteur.

Salaires annuels début 45.000.
Statut de promotion. Conv.
collective nationale. Préf. en
considération partie ancienneté
profession. Adresser candidature
s. C.V. sous référence n° 823
à : Le Monde + Pub.
S. r. des Italiens - 75227 Paris.

BANQUE PRIVEE
région Rhône-Alpes recherche
Jeune démarcheur expérimenté
pour VOIRCHAM (1200 hab.) et
sa région. Envoyer C.V., photo
et prétentions à B.I., Boite
Postale 31 - 38227 VOIRCHAM.

DEMANDES D'EMPLOI	La ligne 5,00	La ligne T.E. 5,99
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTANT : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"		
minimum 16 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne 24,00	La ligne T.E. 28,02
IMMOBILIER		
Achat - Vente - Location	24,00	28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00	25,66
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,66

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

SAVIEM

recherche

Pour la Direction des Techniques et des Moyens de Fabrication de la Division Véhicules Industriels

Chef de service méthodes mécaniques

Il sera responsable d'un service couvrant les fonctions Préparation, Manutention, Implantation, Etudes outillages, recherches de techniques nouvelles et participant aux démarrages de fabrications. Il sera également responsable des plannings et des plans d'investissements relatifs à ces activités.

Ce poste convient à un Ingénieur diplômé, âgé d'au moins 35 ans, ayant une expérience indiscutable de la fonction Méthodes mécaniques.

Ingénieur méthodes mécaniques

Sous l'autorité du Chef de Service des Méthodes mécaniques, il sera responsable hiérarchique d'un secteur de préparation. De plus, pour les activités dont il aura la responsabilité, il devra établir et suivre les plannings de réalisation, les plans d'investissements et assurer les démarrages de fabrications.

Ce poste convient à un Ingénieur diplômé (A.M. ou équivalent) âgé d'au moins 30 ans et ayant une expérience de préparation pour des fabrications mécaniques.

Adressez curriculum vitae à M. le Chef du Service Ingénieurs et Cadres: SAVIEM, 8, quai Léon-Blum - 92152 Suresnes.

etap

importante société française - GÉNIE CIVIL - T.P. - TERRASSEMENTS... recherche son

DIRECTEUR POUR L'AFRIQUE ANGLOPHONE

Il s'agit d'une unité importante (G.A. env. 120 millions de francs), comportant plusieurs départements (génie civil, routes, terrassements).

Ce poste peut convenir à un candidat formation supérieure, ayant expérience et qualité d'un « manager » (sensé de préférence d'un domaine similaire et ait si possible expérience Outre-Mer).

Capable :

- DE COORDONNER L'ACTIVITÉ DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS ET D'ASSUMER DES RESPONSABILITÉS DE HAUT NIVEAU SUR LE PLAN RENTABILITÉ, GESTION ET COMMERCIAL.

SITUATION IMPORTANTE POUR CANDIDAT DE VALEUR.

RÉMUNÉRATION EN FONCTION DES COMPÉTENCES.

NOMBREUX AVANTAGES.

Nationalité indifférente. Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecrire sous réf. NX 451 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS - PARIS - RECHERCHE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Familiarisé avec les problèmes d'ÉNERGIE et d'ÉCONOMIE PÉTROLIÈRE

FORMATION COMPLÉMENTAIRE E.N.S.P.M. SECTEUR ÉCONOMIE TRÈS APPRÉCIÉE.

CE CADRE JOUERA UN RÔLE IMPORTANT DE CONSEIL, DE NÉGOCIATEUR ET DE SUIVI DE CONTRATS.

concernant les marchés « d'énergie » passés par le Groupe.

La préférence sera donnée à un candidat ayant déjà une expérience professionnelle acquise dans domaine pétrolier.

Ecrire sous réf. LV 448 AM.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ (SECTEUR AGRICOLE) - LEADER EUROPÉEN DANS SA BRANCHE - VILLE MASSIF CENTRAL

RECHERCHE

DIRECTEUR VENTES FRANCE ET EXPORTATION

Ce poste peut convenir à un candidat, formation supérieure, ayant une solide expérience vente et animation acquise dans secteur produits agricoles ou industriels, capable :

- participer à l'élaboration de la politique commerciale (objectifs, stratégie, lancement nouveaux produits) ;
- animer le réseau de ventes, l'administration commerciale et l'assistance technique à la clientèle ;
- gérer le budget commercial.

SITUATION TRÈS INTÉRESSANTE DANS FIRME EN FORTE EXPANSION, DONT LE C.A. ACTUEL EST DE 200 MILLIONS DE FRANCS

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecrire sous réf. IS 446 AM.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS RECHERCHE POUR UNITÉ (1.500 PERSONNES ENVIRON) VILLE BOURGOGNE

CHEF DU PERSONNEL

Ce poste peut convenir à un candidat ayant une expérience industrielle dans les fonctions du personnel (5 ans env.), capable de traiter l'ensemble des problèmes humains et sociaux de son unité, en collaboration avec les services fonctionnels de la Direction Centrale des affaires sociales et des relations humaines.

POSTE INTÉRESSANT ET ÉVOLUTIF AU SEIN D'UN GROUPE AYANT UNE POLITIQUE DU PERSONNEL DYNAMIQUE.

Ecrire sous réf. BR 445 AM.

UNE DES PREMIÈRES ENTREPRISES FRANÇAISES D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES OFFRE

à licencié en droit - D.E.S. (droit civil et commercial) disposant de 2 à 3 ans d'expérience dans société importante où cabinet spécialisé un poste de

JURISTE D'ENTREPRISE

Le titulaire du poste sera chargé de secondariser le chef de service juridique dans sa mission de conseil auprès des différents directions.

En fonction de ses connaissances et de son expérience antérieure, il pourra assurer rapidement le contrôle juridique de certains types d'opérations tels que :

- passation des contrats et marchés ;
- gestion juridique du patrimoine ;
- contentieux ;
- tenue des conseils et assemblées...

LIEU DE TRAVAIL : BANLIEUE IMMÉDIATE NORD DE PARIS (AUTOROUTE NORD OU B 3). PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE POUR CANDIDAT COMPÉTENT ET AYANT QUALITÉS DE CONTACT HUMAIN

Ecrire sous réf. EO 443 AM.

FIRME FRANÇAISE - UN DES LEADERS DANS SA SPÉCIALITÉ (TRANSFORMATION MATIÈRES PLASTIQUES) RECHERCHE POUR ÊTRE RATTACHÉ À LA DIRECTION GÉNÉRALE PARIS

INGÉNIEUR RESPONSABLE RECHERCHE APPLIQUÉE ET DÉVELOPPEMENT

Ce poste peut convenir à un ingénieur mécanicien ou électro-mécanicien concevant et imaginant, ayant quelques années d'expérience industrielle si possible dans service développement.

Ecrire sous réf. PZ 432 CM.

TRÈS IMPORTANT CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES AFFAIRES

(2^e et 3^e cycles. Formation permanente, Recherche) au cœur d'une province qui attire dynamisme des hommes, des affaires et qualité de la vie, recherche

plusieurs hommes de premier plan ayant :

- une formation supérieure (U.S.A. appréciée) ;
- quelques années d'expérience et de réussite professionnelles ;
- avec ou sans expérience de l'enseignement.

- PROFESSEUR DE MARKETING**
Chargé d'enseignements. Responsable de la coordination de programmes spécifiques d'enseignement, capable d'animer des travaux de recherche.
- PROFESSEUR DE MANAGEMENT**
Chargé d'enseignements et de la conduite de travaux d'organisation et de politique générale d'entreprise.
- PROFESSEUR DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**
Ayant une solide expérience de l'analyse ou de la gestion des problèmes humains des organisations et compétent dans l'un ou l'autre des domaines suivants :
Méthodologie - Psycho-sociologie - Sociologie économique ou du travail.
- PROFESSEUR DE DROIT DES AFFAIRES**
Ayant, si possible, une expérience de conseiller d'entreprise, capable de concevoir et de réaliser des enseignements nouveaux dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire.
- PROFESSEUR D'ÉCONOMIE**
S'intéressant particulièrement aux différents aspects de l'environnement des entreprises et susceptible de prendre en charge des travaux de recherche appliquée.

Il sera demandé à chacune de ces personnalités d'assurer un enseignement de haut niveau, de s'intéresser au développement personnel de leurs élèves ou stagiaires, de travailler avec enthousiasme dans une ambiance de coopération et d'efficacité.

Des travaux complémentaires et de consultation sont possibles à titre individuel ou collectif. Rémunération compétitive et possible de développement.

Adressez candidature et C.V. au COMES, sous la référence n° 1.085, 19, r. de la Paix, 75002 PARIS.

tm

TISSMETAL LIONEL DUPONT Division MANUTENTION TELEFLEX recherche

INGÉNIEURS PRODUITS

pour

assurer totalement au sein de la direction marketing de la division, le développement et la gestion d'une gamme de produits en liaison étroite avec les services commerciaux et de production.

Les candidats auront :

- une formation d'ingénieur électromécanicien (A.M. ENSL ESME, VIOLET ou équivalent) ;
- une expérience de 2 à 3 ans du marketing d'équipements industriels sur devis ;
- une excellente connaissance de l'anglais.

Poste à pourvoir en proche banlieue parisienne. Env. curriculum vitae, photo et prétentions à : T.L.D., B.P. 228, 94201 IVRY-SUR-SEINE.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ AGRICOLE MASSIF CENTRAL - LEADER DANS SA SPÉCIALITÉ - RECHERCHE

INGÉNIEUR AGRONOME ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE

Ce poste peut convenir à candidat débiteur capable, après formation, d'aider des utilisateurs à l'étranger : assistance sur le terrain, formation de personnel, liaisons éventuelles avec les services officiels de recherche.

POSTE INTÉRESSANT POUR CANDIDAT MOBILE, ACTIF, AYANT QUALITÉS D'INITIATIVE ET DE CONTACT.

Connaissance de l'anglais nécessaire (connaissance d'une deuxième langue étrangère appréciée).

Ecrire sous réf. JT 447 AM.

BUREAU D'ÉTUDES RATTACHÉ À UN IMPORTANT GROUPE AGISSANT DANS UN SECTEUR TERTIAIRE EN FORT DÉVELOPPEMENT ET METTANT EN ŒUVRE DES TECHNIQUES EN ÉVOLUTION RAPIDE - PARIS

recherche

INGÉNIEURS CHARGÉS D'ÉTUDES

Ces postes peuvent convenir à candidats grandes écoles ou universitaires, ayant quelques années d'expérience en études ou recherches (scientifiques ou économiques) témoignant de curiosité intellectuelle, de bonnes capacités d'adaptation et de goût pour le travail d'équipe et les réalisations concrètes.

POSTES OFFRANT DES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE AU SEIN DU GROUPE.

Ecrire sous réf. SC 455 CM.

DIRECTEUR COMMERCIAL à l'EXPORTATION

pour importante Compagnie ELECTRONIQUE

- de créer le poste rattaché directement au Directeur Général
- élaborera la politique et les objectifs globaux d'une division en pleine expansion.
- aura de solides connaissances en électronique et si possible en informatique,
- connaîtra les techniques de l'exportation,
- sera un bon négociateur ayant le goût et l'expérience des contacts à haut niveau,
- disponible pour déplacements.

Anglais indispensable
Age minimum : 35 ans

Ecrire avec photo récente à : EUROFORMATION - P. GOURGAND 139, rue du Ranelagh, 75016 PARIS

Discrétion absolue assurée

MEUBLES S.E.M.B. GOLDMAN 60620 - LA CHAPELLE-en-SERVAL (20 mn Paris par autoroute du Nord)

recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION TRÈS QUALIFIÉE PLUSIEURS COLLABORATRICES SERVICES COMMERCIAUX

Connaissant pratique de la sténo. Restaurant d'entreprise. Avantages sociaux. Nécessité « flexibles » et dynamisme

Ecrire avec CV, photo et prétentions

FIRME ALLEMANDE Transformation de papier et matières plastiques recherche pour sa FILIALE À PARIS

ADJOINT AU DIRECTEUR SERVICES GESTION ET FINANCIER minimum 35 ans

Connaissances demandées :

- comptabilité générale ;
- relations bancaires ;
- contrôle de gestion-budget ;
- traitement de l'information ;
- Allemand courant.

Adressez C.V. man., photo et prétent., n° 92.021, CONTRESE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

etap

4 rue Massénet 75016 PARIS discrétion absolue

IMPORTANT GROUPE PRIVÉ recherche

CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ

POUR DÉPARTEMENT REASSURANCES (sous-chef ou chef adjoint suivant qualification) Possibilité promotion et capable

Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 743 PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

LE PDG D'UNE ENTREPRISE DE FABRICATION D'APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES (2 usines en région parisienne ; 400 collaborateurs ; C.A. : 38 MF HT), cherche pour son siège à Paris

un directeur finances et gestion

Il fixe avec le PDG la politique financière de l'entreprise ; budgets, investissements, plans de trésorerie ; il dirige les services comptables (30 collaborateurs, 4 000 comptes clients). La création de cette fonction nécessite un cadre de 35 ans minimum, ESCP, qui possède de bonnes qualités d'organisateur et, bien sûr, plusieurs années d'expérience comptable et financière.

Ecrire à G. BARDOU ss réf. 2800 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENÈVE - ZÜRICH - BRUXELLES

attaché commercial

Société de produits biologiques destinée aux laboratoires recherche en COLLABORATION qui aura pour mission les contacts avec la clientèle adhésive, son développement et la coordination entre les agences régionales et le siège parisien de la Société.

De formation scientifique (chimie-biologie), le candidat justifie d'une expérience de la vente et peut appuyer dans toute la France. Une formation technique sera assurée par la Société.

Pour recevoir description de poste, adresser lettre man., CV et prétentions sous réf. 2558 M à :

CONSEIL RECRUTEMENT CNRG 105 av. Victor Hugo Paris 16

FIRME FRANÇAISE - UN DES LEADERS DANS SA SPÉCIALITÉ (TRANSFORMATION MATIÈRES PLASTIQUES) RECHERCHE POUR ÊTRE RATTACHÉ À LA DIRECTION GÉNÉRALE PARIS

INGÉNIEUR RESPONSABLE RECHERCHE APPLIQUÉE ET DÉVELOPPEMENT

Ce poste peut convenir à un ingénieur mécanicien ou électro-mécanicien concevant et imaginant, ayant quelques années d'expérience industrielle si possible dans service développement.

Ecrire sous réf. PZ 432 CM.

etap

4 rue Massénet 75016 PARIS discrétion absolue

IMPORTANT GROUPE PRIVÉ recherche

CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ

POUR DÉPARTEMENT REASSURANCES (sous-chef ou chef adjoint suivant qualification) Possibilité promotion et capable

Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 743 PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

صكنا من الأصل

صحة من الأهل

DEMANDES D'EMPLOI	La ligne La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	6,00 6,89
REPRESENTAT. : Demandes	15,00 17,21
Offres	30,00 35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"	
minimum 15 lignes de hauteur	36,00 42,03

ANNONCES CLASSEES

IMMOBILIER	La ligne La ligne T.C.
Achat - Vente - Location	24,00 28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00 25,88
PROPOSITIONS COMMERC.	
CAPITAUX	60,00 70,05
OCCASIONS	22,00 25,88

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

directeur de la production

140.000 F+

Industrie de l'habillement

Notre entreprise est la plus importante société française de sa branche avec un C.A. de 75 millions M.T. et un effectif de 1100 personnes. Son développement est contrôlé et régulier (15 % l'an) ; ses bénéfices sont élevés (10 % du C.A.).

Le poste que nous offrons recouvre la direction des fabrications : 4 usines (chaque usine sous la responsabilité directe d'un chef d'établissement, les approvisionnements, le lancement et les méthodes. Ses responsabilités s'étendent à l'élaboration d'un budget avec des objectifs d'amélioration de la rentabilité.

Le candidat doit avoir une formation supérieure, une réelle expérience de direction d'une ou de plusieurs unités de production, acquise de préférence dans l'industrie de l'habillement ou dans celle de la mécanique (fabrication de moyennes séries nombreuses).

Le titulaire de ce poste sera rattaché au P.D.G. ; il assurera ses fonctions à PARIS, au siège social et se rendra dans les usines de province une fois par semaine.

Envoyer C.V., photo récente, rémunération actuelle sous référence RA 2054.

Le secret des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Simon 75001 Paris (Métro de l'ANGLOIS)

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL (chiffre d'affaires 2 milliards) avec un taux de progression annuel de 20 %, poursuit son développement pour la création de nouvelles filiales en France et à l'étranger.

Dans cette perspective, le Groupe souhaite intégrer au Siège (Paris-Sud) de **JEUNES CADRES** de formation supérieure (ESSEC ou équivalent, DECS, expertise comptable) ayant si possible une première expérience, pour les fonctions suivantes :

assistant de gestion

Suivi de la gestion de production (prévisions budgétaires, analyse des coûts...), relation avec les autorités locales et l'Administration. Réf. 476 AG

gestion de la trésorerie

de l'ensemble du Groupe : états, prévisions, relations avec les Banques... (des connaissances comptables sont indispensables). Réf. 476 GT

audit interne

Interventions dans les différentes Sociétés du Groupe, dans une optique d'assistance et de Contrôle. (Expérience de 3 années dans une petite Entreprise, lui ayant donné la pratique des problèmes comptables et financiers). Réf. 476 AI

Il existe de nombreuses possibilités d'évolution rapide au sein du Groupe.

Les personnes intéressées par ces postes sont priées d'envoyer leur dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence du poste à :

ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS q.t.

INFIRMIERES D.E.

Horaires intéressants. HAUT SAULY, VILLEUVE-SAINT-GEORGES. Tél. : 922-1472.

INTERCONSEIL

Société d'expertise comptable recherche

UN COLLABORATEUR

Niveau confirmé supérieur de révision pour gestion de portefeuilles clients. Adresser C.V. et prétentions à :

INTERCONSEIL
31, rue d'Austerlitz 75008 Paris.

GROUPE IMPORTANT

casque immédiatement

COMPTABLES 2^e ECH.

CONFIRMES (H. ou F.)

Age minimum 25 ans. Comptabilité générale. Connaissance des déclarations fiscales et para-fiscales.

AIDES-COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)

T. 758-12-20 poste 276 et 418

IMPORTANTE ENTREPRISE

D'ÉLECTRICITÉ

1860ème, courants faibles recherche pour son BUREAU D'ÉTUDES à PARIS

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN

TSS, courants faibles ayant parfaite connaissance de l'établissement des projets études et devis.

Adresser C.V. et prétentions à :

CONTESSÉ PUBLICITE, 28, av. Opéra, Paris-1^{er}, q.t.

Sir de production de diques rech. pour son service distribution de préférence enseignants ou étudiants en lettres possibilité de travailler à temps partiel, tél. pour RUV, Diagonale DASOBA, Tél. : 236-70-70, poste 34-10.

Groupe Gamma

Recherche pour étendre aux PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT, ses activités de Conseil, de Formation, d'Assistance Technique, dans le domaine de la DISTRIBUTION DE L'EAU et de L'ASSAINISSEMENT.

ingénieurs

(Réf 3473)

agents techniques

(Réf 3475)

Agés de 30 ans minimum Possédant plusieurs années de pratique dans l'exploitation de stations et de réseaux d'eau ou d'assainissement

Adresser CV à J. SIGOLEY sous références correspondantes

GAMMA-SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 PARIS.

a-b

secrétaire assistante

Le BTS, une forte personnalité et le sens des contacts humains sont vos atouts pour assurer une collaboration à un haut niveau.

Vous avez un anglais courant.

Vous bénéficiez d'avantages sociaux importants.

Votre salaire de départ 37.700 F par an.

Votre lieu de travail : CLAMART.

Ecrire avec C.V. à **TOURTE** B.P. 289 - 75424 PARIS CEDEX 08, ss réf. 1431.

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

recherche

pour étoffer son Département de REALISATION DE PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS :

2 NOUVEAUX COLLABORATEURS

MISSION :

- Assurer le dévouement d'acquisitions portant sur des montants élevés, généralement plusieurs millions de francs.
- Contrôler au plus haut niveau avec des firmes Nationales, Européennes ou Multinationales.

FORMATION :

Nous souhaitons former ces collaborateurs aux techniques de notre groupe, nos connaissances en matière de financement immobilier n'est donc pas nécessaire. Par contre, le niveau des négociations nécessite une bonne formation commerciale ou universitaire.

★ L'EXPANSION RÉGULIÈRE ET CONSTANTE DE NOTRE GROUPE OFFRE DES PERSPECTIVES DE PROMOTION POUR DES COLLABORATEURS EFFICACES.

Adresser dossier de candidature à :

48,04 PUBLICITE ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre 75002 PARIS, qui transmettra.

GROUPE MULTINATIONAL DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

CRÉE UNE SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT et recherche

ANALYSTES CRÉDIT

Réf. CD 4.

Fonctions :

- analyser les bilans des concessionnaires pour recommander les mesures à prendre par la société ;
- surveiller l'évolution des affaires et évaluer les risques afin de protéger les crédits accordés.

Profil :

- DECS ou DUT finance comptabilité ;
- 2 à 3 ans d'expérience dans un service trésorerie.

Poste sédentaire à pourvoir au siège social : NEUILLY (92).

INSPECTEURS

Réf. CD 5.

Fonctions :

- sont chargés des inventaires physiques chez les concessionnaires et encaissent les paiements résultant des ventes.

Profil :

- hommes jeunes et dynamiques ;
- libérés des obligations militaires ;
- solide formation générale (baccalauréat ou équivalent) ;
- spécialisés pour un travail itinérant.

Postes à pourvoir dans différentes régions.

Ces deux postes offrent des réelles possibilités d'évolution pour des candidats de valeur dans la société ou à l'extérieur du groupe.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée en précisant la référence à :

CONTESSÉ PUBLICITE, 20, avenue Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

BALZERS

\$2.000 + FRAIS

filiale d'un important groupe international spécialisée dans les TECHNIQUES DU VIDE

renforce son implantation nationale et internationale des POMPES ET COMPOSANTS et crée le poste de :

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

pour PROMOUVOIR cette gamme de produits auprès d'une clientèle Parisienne et provinciale.

● Formation BTS ou similaire (connaissances en chimie appliquées) ;

● Expérience professionnelle de 2 à 4 ans en entreprise, de préférence dans une fonction technico-commerciale ;

● Allemand souhaité ;

● Volonté indispensable ;

● Lieu de travail : MEUDON. Le dynamisme de notre société ouvre de larges perspectives d'avancement à un candidat ambitieux et efficace.

Adr. lettre mens. C.V. déf., photo (ret.) sous réf. 121.522

Centre de Psychologie Appliquées

30, rue de Mosador, Paris-9^e, Société d'importation en très forte croissance, recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

PARIS-SUD - 44/38000 F.

Mission : Développer sur le marché français la vente d'appareils et de systèmes de mesure de paramètres physiques.

Profil : Expérience de la technique et de la vente dans le domaine concerné. Anglais nécessaire.

Env. C.V., lettre man. + photo et prêt, sous réf. H.D./108 M, à PEPIN, 2, rue de la Paix, 75002 PARIS.

TRÈS URGENT BONNES RÉFÉRENCES BONNES DACTYLES CHIFFRES SUTER 80, bd Sébastopol, TEL. 37-65-2.

Notre Division électro-hydraulique

recherche

pour son SERVICE MARKETING et ses SERVICES COMMERCIAUX

chef de produits eau froide

prise en charge de la ligne de produits avec responsabilité complète du lancement :

- recherche marketing,
- proposition clientèle,
- animation-coordination,
- assistance au service commercial.

chef de clientèle engineering

promotion des ventes de matériel Industrie, dans le cadre d'objectifs annuels fixes auprès de la clientèle engineering :

- conseil et assistance technique auprès du client,
- discussion et aménagement des cahiers de charges et contacts relatifs à chaque affaire,
- développement de la clientèle engineering.

ingénieur exportation

SECTEUR AFRIQUE et MOYEN-ORIENT (anglais courant indispensable)

- prospection de nouveaux marchés,
- mise en place de réseaux de distribution.

Ces postes conviennent à des candidats :

- âgés de 28 ans minimum,
- ayant 5 à 10 ans d'expérience dans une fonction similaire,
- une formation de base d'ingénieur (INSA, A et M, IDN...)

serait appréciée.

Envoyer CV et prétentions à :

Direction Gestion des Emplois, 46, Quai Alphonse-le-Gallo, 92103-BOULOGNE (sous référence 305)

L.M.T.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

PARIS -75.000 +

● Pour les départements matériels électroniques d'un important Groupe industriel britannique : magnétophones professionnels, équipements pour studio d'enregistrement, matériels de mesure et contrôle pour télécommunications et réseaux, équipements pour navigation.

● Il sera le représentant de la firme auprès des agents exclusifs français. Sa fonction sera d'études, d'animation de marketing, de prospection, de négociation. Il fournira aux agents l'information technique provenant des constructeurs et aux services techniques des constructeurs les données et recommandations permettant l'adoption des produits aux spécifications du marché français.

● Il est requis : - un diplôme d'ingénieur du type Supélec, Télécom... - une expérience technique et commerciale de 4-5 ans dans des produits et sur des marchés similaires, - une personnalité forte, autonome, souple dans les contacts et possédant une excellente maîtrise de l'anglais écrit et parlé. Perspectives de promotion pour tout candidat de valeur.

Adresser une lettre et un C.V. détaillé à **Hervé LE BAUT**, Réf. 9114/C

BOSSARD SELECTION

12, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX (Membre de SYNTEC et de l'ANGERP)

GROUPE DE PRESSE

recrute pour son service de nuit

UN RÉDACTEUR

pour revue de presse quotidienne concernant problèmes politiques, économiques, sociaux, d'information et de culture.

Ecrire avec références professionnelles détaillées à **S.G.P.**, 13, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

INGÉNIEUR

pour le développement de produits électroniques de haute technologie

Adresser C.V., lettre man. + photo et prêt, sous réf. H.D./108 M, à PEPIN, 2, rue de la Paix, 75002 PARIS.

TRÈS URGENT BONNES RÉFÉRENCES BONNES DACTYLES CHIFFRES SUTER 80, bd Sébastopol, TEL. 37-65-2.

صكزا من الأهل

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

Une importante Société recherche pour secondar le Responsable de la Formation UN ASSISTANT FORMATION

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE - FLAKT Filiale d'un puissant groupe international dans le traitement de l'air

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE recherche pour Paris JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES OU FORMATION UNIVERSITAIRE

VOUS POSSEDEZ LE BTS EN ELECTRONIQUE et un minimum de 4 à 5 ans d'expérience

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL recherche pour son Unité grande bauleux OUEST PARIS

THOMSON-CSF recherche INGENIEURS et AG. TECHN. EXPERIMENTES en TELEPHONE (matériel, logiciel et réseaux)

CABINET DE CONSEIL D'ENTREPRISES recherche CONSEIL FISCAL Formation Universitaire et expérience réelle.

UN RESPONSABLE SINISTRES 70.000/90.000 F. Son rôle : bien la résolution des dossiers SINISTRES et CONTENTIEUX.

DIRIGER UNE GRANDE UNITE DE PRODUCTION usine de plus de 1.500 ouvriers, comprenant de nombreux professionnels, services de gestion de production bien organisés, fabrication lourde et unitaire, dans la région parisienne.

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE recherche ATTACHE CONFIRME Qui sera chargé de RELATIONS COMMERCIALES avec une clientèle de GRANDES et MOYENNES ENTREPRISES.

exportation Le département Export d'une société de construction de chantiers de maintenance de réparation internationale (C.A. 380 millions), basé à Paris, recherche 2 Ingénieurs Commerciaux Export.

demandes d'emploi CADRE SUPERIEUR 42 ans Dynamisme, sens du commandement, très bons contacts humains, excellentes références.

Sté de Conseil en Investissements (Région Parisienne uniquement) 5 COLLABORATEURS (H. ou F.) COMMERCIAUX

IMPORTANT SOCIETE BANLIEUE - SUD recrute SECRETAIRE DIRECTION pour secondar le Directeur Commercial

EVERITUBE Filiale de l'usine de bobines industrielles recherche JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE

SOCIETE EN PLEINE EXPANSION recrute pour son département Antennes de télécommunications d'hypermarchés AGENT TECHNIQUE-ELECTRONICIEN

Groupe multinational spécialisé dans la vente et l'installation de compresseurs de gaz et turbines recherche chef du service après-vente

CENTRE EUROPEEN DE FORMATION PERMANENTE EUROFORM recherche pour la France et l'étranger INGENIEURS EN FORMATION

BNW IMPORT, S.A. recherche 2 COMPTABLES pour comptabilité clients, contrôle de gestion (Lieu de travail : Bagneux (M. 20, 3 km nord d'Orléans))

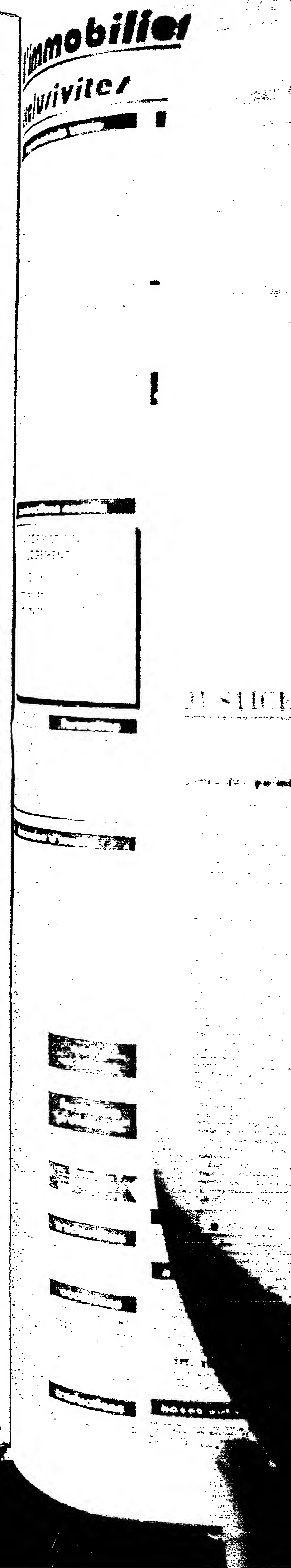
H. 37 a. - D.E.S. DROIT aux. D. Sociét., Content., Actif, horreur, paléont., recherche étud., inféris. Sol. 5.200. Ecr. n° 252, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75227 Paris-9.

plein emploi 118 rue Néaues pans 2 Discretion absolue assurée.

UN HOMME MARKETING connaissant les programmes MICRO ONDES EUROPEENS Ce responsable sera chargé de la tête de la vente directe des composants et de l'animation des activités de distribution des produits standards.

CHEF DES VENTES Formation comm. supérieure, 30 a., min. 5 ans d'expérience en vente produits par bâtiment second œuvre. CV et photo GERBAUX, 6, r. Cognac-Jay 75007 Paris.

NOTRE PRION LES LECTEURS REPONDENT AUX « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressés et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit de « Mondo Publicité » ou d'une agence.



FAITS DIVERS

LA MORT DE MOHAMED MOUSSA

Les enquêteurs connaissent le signalement du meurtrier

Les obsèques du jeune homme ont été célébrées à Tebessa

Les obsèques de M. Mohamed Laid Moussa, le jeune Algérien assassiné le 23 mars à Marseille, peu après avoir été libéré de prison, sont déroulées le lundi 24 mars, à Tebessa, sa ville natale, en présence d'une nombreuse assistance et de toutes les autorités locales. Le corps de la victime avait été ramené quelques heures plus tôt à Constantine, dans un Boeing d'Air Algérie. Une brève cérémonie a eu lieu à l'aéroport devant le cercueil qui était recouvert du drapeau national.

hypothèses : « Toutes sont envisagées, a dit le magistrat, y compris celle d'un crime raciste, mais rien ne permet en l'état actuel du dossier, d'affirmer d'une manière catégorique ceci ou cela ».

Cependant, les enquêteurs possèdent maintenant le signalement du meurtrier. En effet, le fouillard qui recouvrait une partie du visage de l'assassin serait tombé peu avant que celui-ci ne tire sur sa victime. D'autre part, les policiers ont établi que l'un des dix personnes présentes à la soirée du 19 mars chez le docteur Bonneville s'était absentée entre 22 h. 30 et 23 h. 5.

« Les Algériens en France, comme les Français en Algérie »

Alger. — A qui profitent les attentats racistes ? Quels objectifs visent leurs auteurs ? Telles sont les deux questions que se posent les responsables et l'homme de la rue, tant du côté algérien que dans la communauté française d'Algérie, chaque fois qu'on assiste, en France, à une recrudescence des actes de violence. Diverses hypothèses ont été émises à partir d'une constatation : depuis quelques années, les vagues d'attentats précédées ou suivies des initiatives politiques tendant à rapprocher la France et l'Algérie, à approfondir leur coopération et à reconstruire définitivement les deux peuples.

L'origine, les soupçons s'étaient portés, entre autres, sur des éléments socialistes, agissant pour leur cause, en liaison ou non avec d'anciens partisans de l'O.A.S. Cultivant les rancœurs existant dans certains couches de la population et mettant à profit un climat anti-algérien et anti-arabe, ils auraient cherché à entraver l'amélioration des rapports entre Paris et Alger en ébranlant affectivement, en compte, l'ensemble de la politique arabe de la France. Cette hypothèse n'est pas totalement exclue, mais elle retient moins l'attention depuis que M. Giscard d'Estaing a prouvé sa volonté de suivre la même ligne que le général de Gaulle et Georges

De notre correspondant

Pompidou à l'égard du Proche-Orient et du Maghreb.

Revendiqués par le groupe Charles Martel, l'attentat contre le consulat d'Algérie à Marseille, en septembre 1973, avait fait suspecter les nostalgiques de l'Algérie française. Les enquêteurs ont été en mesure de constater l'abouti à la conclusion qu'aucun Français n'avait pénétré dans les locaux du consulat et que la bombe, fabrication artisanale, avait été déposée par un Algérien.

Si tel est bien le cas, il y aurait deux possibilités : un acte de vengeance individuelle ou un alibi de la police française, et leur en France, quelques groupes d'opposants au gouvernement du président Boumediène dont les plus actifs sont hostiles aux orientations socialistes du pays. Leurs chefs de file sont connus des autorités algériennes, mais aussi de la police française et leur cas aurait été examiné lors de la visite à Alger de M. Michel Fontalowski, ministre de l'Intérieur. Leur mobilisation a été la fois de porter atteinte au régime de l'Algérie et de empêcher de bénéficier de la coopération avec Paris. Ils seraient des liens avec des partisans de l'O.A.S. et agiraient par personnes interposées.

En fait, l'hypothèse la plus souvent retenue ici vise les acti-

vistes « pieds-noirs » et O.A.S. qui seraient intervenus avec plus de virulence à l'approche de la visite du président Giscard d'Estaing en Algérie. Les réactions individuelles d'exaspération ne sont pas exclues, mais les attentats sont croient plus volontiers à l'action de groupes organisés. Les uns chercheraient à faire pression sur le gouvernement français pour qu'il n'accepte pas l'immigration des rapatriés, mais d'autres seraient liés, comme l'écrivait El Moudjahid, « aux intérêts des monopoles hostiles à l'émancipation de l'Algérie ».

Certains n'excluent pas, enfin, que des attentats aient pu être

TREIZE MEURTRES DEPUIS LE MOIS D'AOUT 1973

Dans la semaine qui suit la mort d'un chauffeur de bus marseillais, le 26 octobre 1974, un sous-brigadier de police rapatrié d'Algérie, M. François Canto, inculpé de l'assassinat de son collègue de St. Louis Lounès, a été condamné à la prison à perpétuité. Une seconde personne, M. Raymond Michel, devait être inculpée dans cette affaire de non-déclaration de crime et complicité de l'assassinat. M. François Canto est mort dans sa cellule de la prison des Baumettes, le 3 janvier dernier.

Depuis le mois d'août 1973, pas moins de treize meurtres de rapatriés immigrés — mais le chiffre n'a jamais été confirmé officiellement — restent impunis dans la région marseillaise. Les enquêtes de police ouvertes s'étant achevées par des non-lieux.

Inspirés par tel ou tel service de pays arabes hostiles à l'Algérie, encore qu'il n'y ait guère, pour le moment, d'indices sérieux allant dans ce sens. Sans doute l'éventail des possibilités est-il assez large. Toutefois, les recherches de la police soient demeurées vaines, du moins pour les attentats spectaculaires, dont le caractère nettement politique ne nous permet pas d'écarter l'hypothèse d'un attentat commis aussi la coopération bilatérale.

Quant au comportement raciste, il s'explique, en grande partie, par le manque de biens et de moyens entretenus par certains milieux et organes de presse. Les membres de la FENPA (Fédération des enseignants de nationalité française en Algérie), qui ont témoigné à maintes reprises de l'accueil amical réservé ici aux Français, viennent de réclamer une nouvelle fois « l'application réelle des lois antiracistes ». De son côté, El Moudjahid, après avoir fait la distinction entre « les nombreux amis de l'Algérie » et ceux qui n'ont jamais voulu lui pardonner son accession à l'indépendance, écrit : « Notre exigence est que les Algériens en France soient traités comme les Français en Algérie ».

PAUL BALTA.

Un maçon algérien, M. Ata Benamer, qui dînait avec un ami français dans un restaurant de Gennevilliers (Oise), a été attaqué par plusieurs consommateurs à coups de bouteille et de chaise. Hospitalisé à Gennevilliers, M. Benamer a porté plainte.

D'autre part, à Nîmes, plusieurs jeunes gens ont été attaqués, samedi 22 mars, par un ressortissant algérien, M. Houssni Laour, blessés à la tête. M. Laour a été admis à l'hôpital de Nîmes.

Après l'attentat au bazooka d'Orly qui endommagea un avion yougoslave, le 13 janvier dernier, la police ouest-allemande vient d'arrêter à Francfort-sur-le-Main un employé d'édition âgé de vingt-sept ans, M. Hannes Weidlich, soupçonné d'avoir participé à la préparation de cet attentat.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Les six régions intéressées s'entendent pour relancer le projet Rhin-Rhône

Marseille. — Réunis le lundi 24 mars à Marseille, les représentants des conseils et comités de six régions françaises (Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon) ont décidé de donner un nouvel élan au projet de liaison fluviale à grand gabarit Rhin-Rhône. Ils ont jeté les bases d'une

conférence inter-régionale, en application du décret du 22 novembre 1974 sur la coopération entre les établissements publics régionaux, qui sera réunie dans trois semaines à Lyon. Cette conférence est la première application concrète du décret complétant la loi du 5 juillet 1972 sur l'organisation des régions.

Cet acte de foi dans les institutions régionales mérita d'être marqué d'une pierre blanche pour plusieurs raisons. Six provinces décident en effet d'entreprendre en commun une politique d'équipement, six régions fort éloignées les unes des autres et dirigées par des majorités et des personnalités politiques aussi différentes que peuvent l'être M. Deferre à Marseille et M. Boudet à Strasbourg : des régions qui, en outre, n'ont pas toutes la même conception des rapports entre l'Etat et les collectivités locales. Il faut aussi remarquer que c'est par le biais régional que l'association mer du Nord-Méditerranée présidée depuis dix ans par M. Pierre Sudreau tenta de faire grandir en considération par le gouvernement, à la veille des choix du VII^e Plan, un grand projet d'intérêt national, voire européen. Enfin la conférence entre les six partenaires décida, le moment venu, les modalités d'une convention inter-régionale fixant la contribution des régions concernées au financement des travaux.

Au-delà de l'engagement politique très clair qui vient d'être pris se pose, en effet, une grande question : celle du coût du canal qu'il faut tracer entre Saint-Jean-de-Losne sur la Saône et Combs sur Rhin. En janvier 1974 les travaux étaient évalués par la Compagnie nationale du Rhône à environ 4 milliards de francs. Probablement multiplier-on comptera sur une légère participation des autorités suisses et allemandes dont la liaison Rhin-Main-Danube sera achevée vers 1982-1983. Mais l'essentiel de la charge devrait, en tout état de cause, être supportée par les communes françaises. C'est pourquoi, afin que l'engagement des régions ne reste pas symbolique, il apparaît nécessaire que leur mise en des-

De notre envoyé spécial

ral des ponts et chaussées. Une estimation économique du trafic potentiel vers 1985-1987 est en cours. Les services de M. Jérôme Monod esquisseront des schémas de zones d'emplois et d'activités qui pourraient venir se greffer sur les lignes de la voie d'eau. Sur place, l'administration tente de calmer les agriculteurs et les écologistes qui craignent pour leurs terres et pour la pureté des rivières et des nappes phréatiques. Des études financières sont entreprises pour savoir quel est le manque à gagner de la Compagnie nationale du Rhône qui vend son électricité à l'E.D.F. 3 centimes le kilowatt-heure, alors que le prix de revient de l'entreprise nationale est de 9 ou 10 centimes.

Mais derrière cette agitation, qui n'est pas sans rappeler les grandes tribulations du projet de tunnel sous la Manche aujourd'hui avorté, il faut se rendre à l'évidence. Le gouvernement n'a pas encore mis en marche la machine dans ce sans ne pourra être que la prise en considération technique du projet par M. Robert Galley, ministre de l'équipement. Alors pourra être ouverte la procédure d'utilité publique et qu'on entreprendra l'étude financière précise.

Si le premier coup de pioche est donné en 1975, le canal inaugural de 3 000 ou 4 000 tonnes devrait traverser l'une des vingt-quatre écluses en 1984. La liaison Rhin-Main-Danube sera achevée, elle, depuis deux ans. Ne pourra-t-on alors rappeler le proverbe chinois : « Il est toujours plus tard que tu ne crois. » ?

FRANÇOIS GROSCHARD.

JUSTICE

Après l'agression d'un détenu contre un surveillant

Grève des parloirs à la maison d'arrêt de Metz

Pour protester contre l'agression dont a été victime l'un d'entre eux, le 23 mars, les surveillants de la maison d'arrêt de Metz (Moselle) ont décidé une grève illimitée des parloirs. Ce mouvement est approuvé par tous les syndicats du personnel pénitentiaire.

Dimanche 23 mars, vers 19 heures, un surveillant, alerté par le vacarme que faisait un détenu des quartiers réservés aux condamnés à de longues peines, a ouvert la porte de la cellule de Victor Djilida, condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour vols qualifiés.

Le fonctionnaire, M. Fernand Raso, âgé de trente-cinq ans, se trouva alors face à un pistolet que tenait le prisonnier. Raso tenta de maîtriser Victor Djilida, mais celui-ci sortit un couteau de sa poche et en porta un coup au surveillant. Atteint au niveau du fémur, le blessé a été transporté au centre hospitalier de Metz, où il a été placé en réanimation. Le prisonnier, qui avait été l'un des meneurs de l'émeute de la prison de Nîmes en juillet dernier, a pu être maîtrisé et reconduit en cellule.

Le directeur régional de l'administration pénitentiaire, M. Mougey, a ouvert une enquête pour déterminer comment le détenu a réussi à se procurer un pistolet — qui s'est révélé être, en fait, un pistolet d'alarme — et un couteau.

Après cet incident, M. Aimé Pasteur, secrétaire général des personnels pénitentiaires C.G.T., a notamment observé : « Au train où vont les choses, les événements... »

● Prix Briaud abolie : six personnes remises en liberté. — M. Jean Michaud, premier juge d'instruction à Paris, a libéré, lundi 24 mars, plusieurs des huit personnes poursuivies pour tentative d'escroquerie et infraction à la législation sur les courses de chevaux pour le tiercé truqué du prix Briaud abolie à trois Marselles, récemment transférés dans la capitale. M. Toussaint Mazzei, Joseph Melchionne et Charles Malia, détenus pendant quatre jours ; deux amis de M. des Moutils, M. Bernard Pétillon et François Argin, détenus respectivement depuis le 21 et le 30 février, et un autre Marseillais, M. Michéu Damilavayant, détenu depuis le 19 décembre. En revanche, le magistrat a fait fermer trois parloirs appartenant à Marseille, MM. Marius Paris, Henri Halra-bedian et Armand Agostini. Treize des trente-quatre personnes inculpées pour cette affaire sont actuellement détenues.

des mois de juillet et août 1974 apparaîtront modestement comme une quasi-première annulaire de l'explosion qui se prépare, sans même frapper les trois coups.

M. Pasteur considère cependant que « les incidents tel celui de Metz, qui se répètent trop souvent, ne doivent pas mettre en cause les efforts d'humanisation des services pénitentiaires ». Il est donc nécessaire, selon lui, de rappeler que, si effectivement tout doit être entrepris pour sauvegarder un certain libéralisme, une politique pénitentiaire doit néanmoins être appuyée sur des mesures plus adaptées pour protéger la société contre les individus dangereux qui troublent la sécurité de tous.

De son côté, la Fédération C.F.T.C. du ministère de la justice « constate que la plupart des derniers incidents sont intervenus dans des maisons d'arrêt où est enregistré un accroissement sensible de la population pénale présente, accroissement aggravé par des admissions de détenus condamnés à de longues peines ».

À Paris

UN COMMERÇANT SE PLAINT D'AVOIR ÉTÉ MALTRAITÉ PAR DES GARDIENS DE LA PAIX

L'inspection générale des services de la préfecture de police va ouvrir une enquête sur commission rogatoire de M. Roger Dautan, premier juge d'instruction à Paris, après une plainte déposée contre X... par coup et blessures volontaires, par M. Charles Lederman, au nom de M. Simon Didot, cinquante ans, marié, chef d'entreprise de construction établi à rue de Ravignan (19^e).

Ce commerçant a déclaré qu'il avait été interpellé le 11 février, vers 2 heures du matin, rue de la Huchette, qu'il avait été conduit au commissariat de police bien qu'il ait présenté sa carte d'identité, qu'il avait été violemment frappé tant dans le cas de police qu'au commissariat, puis qu'il avait été relâché dans un état de police avant d'être abandonné, dans une rue étroite, vers 3 heures.

Secondé alors par un chauffeur de taxi qui l'aurait ramené à son domicile et où sa femme aurait aussitôt alerté un médecin. Il aurait été conduit d'urgence, sur les indications de ce praticien, à l'hôpital Richat, où auraient été constatés un traumatisme crânien, plusieurs états de choc et une fracture de deux côtes.

FAITS ET PROJETS

LES TARIFS DE LA S.N.C.F. AUGMENTERONT EN AVRIL

Le ministère de l'économie et des finances et le secrétaire d'Etat aux transports ont indiqué ce mardi matin 25 mars que, conformément au calendrier retenu pour les hausses de tarifs, la S.N.C.F. augmentera le 1^{er} avril les tarifs voyageurs et les tarifs marchandises de 5,5 % et 5,5 %.

Pour les tarifs marchandises, la hausse interviendra le 1^{er} avril ; pour les tarifs voyageurs, et en raison des vacances de Pâques, elle interviendra le 15 avril.

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

MIDI-PYRÉNÉES : pas assez d'argent

Toulouse. — Président, le 24 mars, à Toulouse, la session du conseil régional Midi-Pyrénées consacré à la répartition de crédits réservés par cette assemblée à l'Inde, à l'industrialisation et à l'agriculture, M. Alain Savary, député socialiste de la Haute-Garonne, a vivement souligné le manque de moyens financiers des assemblées régionales. « Il existe, a-t-il dit, une ambiguïté majeure entre la volonté affirmée d'une décentralisation et l'insuffisance des crédits affectés à la région. Si celle-ci ne bénéficie pas d'un transfert de crédits d'Etat, elle sera dans l'incapacité d'assumer sa tâche. On peut alors se demander une étude sur les possibilités d'im- plantation d'industries espagnoles : 200 000 francs pour faciliter la représentation régionale au sein des zones industrielles, 3 470 000 francs seront consacrés à aider les communes qui veulent se doter de zones industrielles. — L. A.

Parlant de la situation de l'emploi, particulièrement préoccupante en Midi-Pyrénées, où les demandes non satisfaites dépassent de 47,2 % celles de la période correspondante de 1974 (ce sont les femmes, 53,5 %, et les

A PROPOS DE...

LA MANIFESTATION DES HABITANTS D'UN QUARTIER D'AMSTERDAM

Des tramways, pas de métro

La démolition d'une dizaine de maisons et de petits immeubles du centre d'Amsterdam, pour permettre la construction d'une ligne de métro, a donné lieu pendant toute la semaine et la soirée du lundi 24 mars à de violents incidents entre la police municipale et les habitants du quartier du Nieuwmarkt.

Les incidents devaient éclater à l'aube, lorsque les démolisseurs, protégés par cent cinquante policiers armés de bâtons et de lance-grenades lacrymogènes, ont voulu commencer leur travail. Des dizaines d'habitants, de quartiers « anti-métro », se sont rassemblés dans les habitations à démolir. Ils ont lancé des pierres et des engins explosifs sur les policiers, qui ont répliqué par des lacs de grenades lacrymogènes et des jets d'eau. Des voitures blindées et des bulldozers sont intervenus pour enfoncer les portes et les façades des maisons où se trouvaient les « défenseurs du quartier » qui, depuis des années,

mènent une lutte acharnée contre la construction du métro.

Les accrochages ont continué tard dans la soirée, et quatre mille manifestants, venus d'autres quartiers d'Amsterdam, ont essayé de forcer les barrières de police installées sur quatre coins de la zone de démolition. La police a arrêté plusieurs dizaines de personnes. Il y a plusieurs blessés sérieusement atteints.

Les premiers travaux du métro d'Amsterdam ont commencé en 1968. Mais le tracé à travers le Nieuwmarkt a toujours été controversé. Récemment, cette question a provoqué une crise au sein du conseil municipal, entraînant le départ d'un des échelons de la ville. Les partis politiques sont divisés, seul le parti communiste, qui est favorable au métro. Les opposants souhaitent que la ligne de métro soit abandonnée et remplacée par un réseau de tramways moderne moins coûteux et qui éviterait des démolitions. Selon le maire de la ville il faut s'attendre à de nouveaux incidents.

PHILIP FRERIKS.

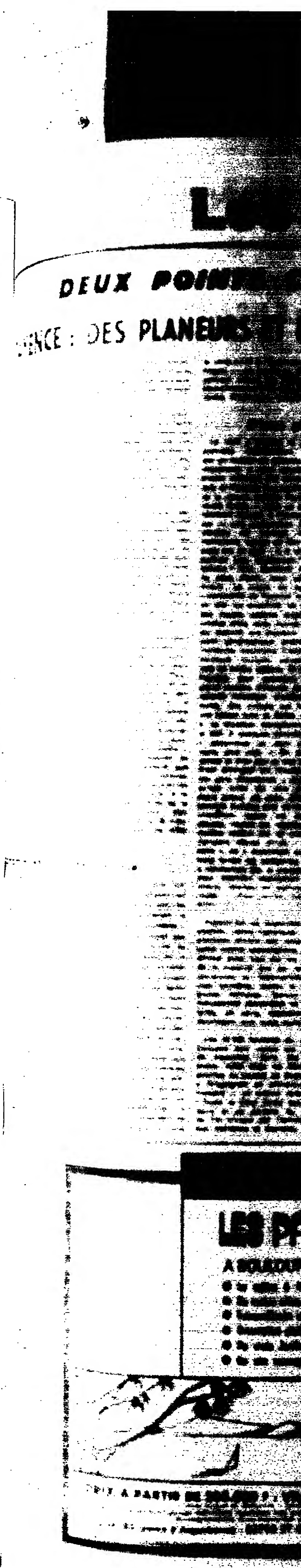
RÉGION PARISIENNE

L'ESSONNE A (ENFIN) UN BUDGET

Le conseil général de l'Essonne a voté, le lundi 24 mars, son budget 1975, après avoir refusé de l'examiner une première fois le 4 février et une seconde fois le 17 mars, pour protester contre la modicité des crédits d'Etat affectés à la construction d'établissements scolaires du second degré.

Si les conseillers avaient maintenu leur opposition, un budget établi d'office par décret interministériel aurait été demandé au préfet. Ce budget aurait suspendu toute subvention aux communes, retardé de plusieurs mois le paiement des fournisseurs et aurait durablement gelé les recettes du département.

Cette étonnante a fait reculer la majorité des élus qui, par 10 voix contre 8 et 4 refus de participer au vote, ont adopté un budget de 426 millions de francs (+ 22,8 %). Dont 74,8 millions consacrés aux investissements, et 381,2 millions affectés aux dépenses de fonctionnement. La fiscalité sera accrue de 18 %.



gions intéressées s'entendent... ancer le projet Rhin-Rhône

Les régions

DEUX POINTS CHAUDS DANS LE VAR

FAYENCE : DES PLANEURS ET DES CANONS

U de loin — de Paris, par exemple — il s'agit seulement de la survie ou de la disparition d'un club de vol à voile (1) installé dans le nord-est varois.

Il se trouve que ces vélipléves installés à Fayence depuis 1938, ont mérité pour voisin le terrain militaire de Canjuers. Il se trouve que Fayence est devenu le centre de vol à voile le plus important d'Europe, tout comme Canjuers est aujourd'hui le plus grand camp militaire européen (trois fois le Larzac, tellement plus connu). Et s'il se trouve qu'obus et planeurs cohabitent plutôt mal, ça n'est encore là qu'un aspect de la question.

On en débat depuis plusieurs années. Pour leur part les dirigeants du club demandent que sur les 36 000 hectares de Canjuers 3 000 seulement — les pentes de Seillans et du Malay — dont dépend leur existence soient non pas rendus mais classés en zone tampon. La dernière réponse du général commandant la VII^e région a le mérite de la clarté. Elle résume la position définie en juillet 1972 dans une lettre au président du club : « Toute pénétration, même momentanée, de l'espace aérien de cette zone constitue une infraction (...). Le danger encouru par les pilotes de planeurs pendant l'exécution des tirs ne doit pas être sous-estimé. »

Alors que réunions, conversations, interventions des élus, promesses de personnages très officiels se succèdent depuis plus de deux ans on aurait pu s'attendre à des aménagements. En fait, un document signé du général Moutin déclare : « La zone comprend les pentes de Seillans et la montagne du Malay est un champ de tir de l'armée de terre dont l'utilisation de pièces à canon

de 155 engage des niveaux élevés. D'importants travaux d'infrastructures ont été réalisés pour les emplacements de batteries et les réceptacles. »

A batteries nouvelles, tire nouveaux, et, le 13 mars 1975, la nouvelle lettre du commandant de la VII^e région fait savoir à M. le Président — que, une douzaine de planeurs étant passés à la verticale de la montagne du Malay — il serait souhaitable d'aviser les utilisateurs des dangers que peut entraîner le survol de cette zone en période d'activité de tir.

En somme, n'importe lequel des vingt-deux planeurs du club — pilotés par l'un de ses six monteurs permanents, ou par l'un de ses trois cent cinquante membres actifs, ou de ses quatre cents stagiaires allemands, belges, hollandais, italiens, britanniques — peut être ébattu à n'importe quel moment. Ce détail mis à part, l'autorité militaire réitère au cours de chaque réunion, comme dans chaque message, qu'elle ne veut nullement la mort du centre.

A quel sens dirigeants répondent qu'accepter la réglementation — toujours plus restrictive — qu'on veut leur imposer signifierait pour eux la fin de toute activité. Pourquoi ? « Parce que, disent-ils, le vol à voile, soumis aux vents et aux conditions atmosphériques, à la nature, ne peut pas être programmé à l'avance. Demander à nos stagiaires étrangers de venir séjourner à Fayence pour tenter un vol autorisé entre deux tirs est impensable. » Vient alors la réplique agacée de l'autorité militaire. Il s'entend que les intérêts supérieurs de la défense nationale n'ont pas à se soucier du sort d'un club de vol à voile. A la limite, qu'il déménage ! Caille ou le Logis-du-Pin feraient aussi bien l'affaire que Fayence. Mais là s'ouvrent d'autres chapitres. Ils s'impriment.

Le coup porté à l'économie d'un pays fragile, — on perdra le plus sérieux rempart contre les tapages et les décolllements d'un Canjuers, qui se révèle bouillonneuse, envahisseur non

seulement du plateau bouleversé dans son ecologie — on parle même de pollution des eaux, — mais des routes voisines, des villages périphériques et du ciel.

D'une protestation à l'autre

Le club a attaché le gralat. Sa première manifestation, soutenue par un comité de défense de l'environnement, a enfin donné dans la presse nationale des échos sur Seillans et Fayence. Les incidents autour de la course cycliste Paris-Nice ont réitéré là-bas — dans ce pays apparemment résigné, à l'invraisemblance de l'arrogance des militaires de la région — un peu de la révolte que les communes, maires en tête. On s'oppose sur le club : il a dit qu'il ne partirait pas. Entièrement ? Antimilitarisme ? Non. Question de vie ou de mort. Partir, pour lui, signifie mourir. La raison en est simple. L'aérodrome de Fayence est d'abord un site. La proximité de la mer et des hautes collines engendrent des conflits entre vents marins et alpins, qui donnent aux planeurs — sur ce point géographique précis — les meilleures conditions d'évolution, les meilleurs courants ascendants, et cela en toutes saisons. Si le club de Fayence peut annoncer le plus grand nombre d'heures de vol, des records mondiaux d'altitude et de durée, des circuits sur les Alpes, une liaison avec la Corse, etc., c'est à sa situation exceptionnelle qu'il le doit. A quelques kilomètres de là, il deviendrait un petit club ordinaire, plus rien. « On ne se bat jamais si bien que le dos au mur. » C'est pourquoi on trouve au club des gens déterminés, y compris jusqu'aux actes les plus dangereux.

Alors autour de cette affaire d'expansion aéro-militaire sont en train de se cristalliser toutes les oppositions déguisées, toutes les rancœurs accumulées autour de la création de Canjuers, réalisés, dit-on, « à la sauvette », en « endormant successivement toutes les catégories visées », à commencer par le plateau austère, pour atteindre maintenant la périphérie, habitée, en expansion, heureuse. « Plus qu'un crime, une erreur. »

Aujourd'hui se rassemble une opposition, certes vigoureuse, mais qui proclame encore son refus d'apparaître comme antimilitariste : un refus affirmé aussi bien par les partisans de la majorité que par les maires socialistes ou communistes et le club lui-même, ouvert à des stagiaires militaires. Demain, si les concessions demandées ne sont pas faites, on verra inévitablement se développer une autre agitation.

Les 36 000 hectares du camp de Canjuers sont restés sur le cœur de beaucoup, dans des milieux divers. Ainsi chez les Occitans — proches du journal La Bugade édité à Draguignan en provençal et en français — on entend notamment : « Toute la Côte livrée aux promoteurs à un dilemme du territoire du Var occupé par l'armée. » Pour eux, militaires et touristes, envahis-

sement du plateau bouleversé dans son ecologie — on parle même de pollution des eaux, — mais des routes voisines, des villages périphériques et du ciel.

seurs du sol, sont à mettre dans le même sac. Il s'agit de reconquête globale. Le P.C. a manifesté à Draguignan contre l'utilisation du camp par les « marines » (et ces manœuvres ont été annulées). Pour d'autres mouvements, l'intransigeance, la boulimie de l'armée sont une plateforme idéale pour lancer une agitation plus intense. Ici le résistante du Larzac donne à rêver.

L'autorité militaire a-t-elle conscience de l'enjeu ? Sait-elle que pour 3 000 hectares de zone tampon — sur 36 000 — elle risque bien des hostilités nouvelles ?

« L'armée comme un poisson dans l'eau ? » Dans les villages perchés de la couronne, ce n'est déjà plus vrai. Dans le passé, la population paisible et accueillante de cette région recevait à bras ouverts les « petits chasseurs alpins » en manœuvres traditionnelles.

Aujourd'hui, elle s'inquiète. « Nous avons le sentiment de nous être fait avoir, disait un vieillard au soleil. « Le plateau d'abord, un bout de terrain par-ci, une route par-là... On ne pouvait déjà plus aller à la chasse ni aux champignons (et c'est bien de tout un mode de vie qu'il s'agit là), malgré les promesses. Et maintenant on n'est même plus chez nous en dehors du camp, dans nos villages. Les voilà qui se mettent à interdire le ciel et à tirer dans nos orailles. Ils ont raison, les gens du club. Et ces « Occitans » aussi. »

Ce n'est pas un extrémiste, ce vieillard au soleil. Il s'en faut ! Le moins — en attendant que l'armée — serait de donner à cette population inquiète une information exacte sur l'évolution ou la mutation du camp. Au lieu de la mettre devant le fait accompli après avoir laissé passer libre à toutes les rumeurs. Encore faudrait-il tenir compte de la confiance perdue. « Ce qu'elle disait amèrement un maire, cette route solennellement promise qui devait relayer Fayence et Canjuers — vers les somptueuses gorges de Verdon — pour remplacer celle qu'on nous a contournée ? »

Ainsi, autour de la menace sur le vol à voile, quelque chose a changé dans ce pays calme. « Attention ! Terrain militaire », disent aux civils des pancartes carnant Canjuers. « Attention civile ! », semblent répondre aux militaires de nouvelles pancartes brandies à bout de bras.

JEAN RAMBAUD.

(1) Association aérospatiale Provence-Côte d'Azur, 83400 Aérodrome de Fayence. Tél. (04) 76-00-83.

DRAGUIGNAN: LA PAROLE EST AUX MAGISTRATS

LA bataille du transfert de la préfecture du Var n'est pas terminée. Au lendemain de sa récente réélection au fauteuil de maire de Draguignan, M. Edouard Soldani, sénateur socialiste et président du conseil général, exprime à sa détermination plus farouche que jamais d'unir son énergie à celle des Draguignois pour que la justice soit rendue et l'injustice réparée.

L'affaire du transfert a, en effet, d'importantes suites sur le plan juridique qui devraient être créées en tout état de cause une jurisprudence dans plusieurs domaines où la loi n'a pas ou a mal défini les principes de la libre administration des collectivités locales.

Le conseil général, la ville de Draguignan et l'Association des maires du Var ont notamment introduit un recours le 4 février dernier, devant le Conseil d'Etat, aux fins d'annuler le décret gouvernemental du 4 décembre 1974 décidant le transfert de la préfecture et créant les sous-préfectures de Brignoles et de Draguignan. L'Assemblée départementale a, d'autre part, attaqué plusieurs décisions des autorités de tutelle touchant à la fixation du lieu de ses sessions.

Le recours en annulation du décret du 4 décembre présente, sur le plan juridique, d'autant plus d'intérêt que l'ordonnance du 2 novembre 1945, prévoyant notamment la procédure relative au transfert du chef-lieu d'un département, n'avait jamais encore été appliquée sur ce point (1). Le législateur lui-même était-il sceptique sur la mise en œuvre d'une telle procédure ? Son lacanisme le laisserait penser. Le texte visé se résume, en effet, à une seule phrase : « Le transfert du chef-lieu d'un département est décidé par décret en Conseil d'Etat après consultation du conseil général, des conseils municipaux et des conseils d'arrondissement de celle où le transfert du lieu chef est envisagé. »

Autre entorse : le dossier n'a pas été soumis au conseil régional. Si l'ordonnance de 1945 ne peut qu'être muette à ce sujet, la loi du 5 juillet 1972 en revanche, portant création et organisation des régions, a prévu, elle, que l'Assemblée départementale est obligatoirement consultée sur les problèmes d'aménagement. Selon les demandeurs, l'aménagement englobe la reconstruction administrative du département « en vertu des conceptions mêmes du ministre de l'aménagement du territoire ».

Le conseil général du Var et les élus agissant conjointement estiment enfin que le gouvernement a commis un détournement de pouvoir en prenant sa décision, non pas dans l'intérêt général, mais pour des motifs d'ordre politique. Dans le rapport approfondi qu'il a élaboré sur le projet de transfert, le conseil général a fait place des arguments officiels (démographiques, économiques, administratifs). « Pour parler clair, a conclu notamment

C'est le seul et unique texte à la lumière duquel la validité du transfert doit être appréciée. On affirme les auteurs du recours, l'ordonnance du 2 novembre 1945, d'où le gouvernement tire sa compétence, doit être considérée comme ayant été implicitement abrogée depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de 1958. Celle-ci, continuent-ils, a en effet placé dans le domaine de la loi « les principes fondamentaux de la libre administration des collectivités locales (art. 34), dont ne saurait être exclue la détermination du chef-lieu de département ». La décision de transférer la préfecture — contre la volonté de la majorité du conseil général du Var — relève donc, en vertu de cette argumentation, non du pouvoir réglementaire mais du pouvoir législatif. Il eût fallu une loi votée par le Parlement au lieu d'un simple décret signé par le premier ministre.

En fait, il est autrement, au cas où les moyens soulevés seraient jugés sans valeur que la procédure resterait entachée de vices de forme, soutiennent d'autre part les opposants au transfert. Le décret qui a établi que le décret décidant le transfert immédiat de la préfecture a été pris avant que le conseil municipal de Draguignan ait officiellement donné son avis (le Monde du 6 décembre 1974). Cet avis était certes présumé et comma et n'engageait pas le gouvernement, mais en qu'en procédure prévue dans l'ordonnance du 2 novembre 1945 a-t-elle été respectée ? En outre, le préfet du Var, M. Jean-Marie Lacroix, n'aurait pas consulté le conseil général dans les formes régulières. Sauf à invoquer l'urgence mais laquelle ? — Il devait communiquer à la commission départementale le projet de transfert qui justifiait la convocation du conseil général en session extraordinaire et cela, dix jours au moins avant le début de la session. Or il a omis de le faire.

En fait, il est autrement, au cas où les moyens soulevés seraient jugés sans valeur que la procédure resterait entachée de vices de forme, soutiennent d'autre part les opposants au transfert. Le décret qui a établi que le décret décidant le transfert immédiat de la préfecture a été pris avant que le conseil municipal de Draguignan ait officiellement donné son avis (le Monde du 6 décembre 1974). Cet avis était certes présumé et comma et n'engageait pas le gouvernement, mais en qu'en procédure prévue dans l'ordonnance du 2 novembre 1945 a-t-elle été respectée ? En outre, le préfet du Var, M. Jean-Marie Lacroix, n'aurait pas consulté le conseil général dans les formes régulières. Sauf à invoquer l'urgence mais laquelle ? — Il devait communiquer à la commission départementale le projet de transfert qui justifiait la convocation du conseil général en session extraordinaire et cela, dix jours au moins avant le début de la session. Or il a omis de le faire.

L'intérêt général et l'intérêt politique

Autre entorse : le dossier n'a pas été soumis au conseil régional. Si l'ordonnance de 1945 ne peut qu'être muette à ce sujet, la loi du 5 juillet 1972 en revanche, portant création et organisation des régions, a prévu, elle, que l'Assemblée départementale est obligatoirement consultée sur les problèmes d'aménagement. Selon les demandeurs, l'aménagement englobe la reconstruction administrative du département « en vertu des conceptions mêmes du ministre de l'aménagement du territoire ».

M. Alfred Max (P.S.), en présentant la synthèse de ce rapport, il s'agit de soustraire le projet de loi à l'administration et à l'influence d'un environnement considéré politiquement permicieux et de le placer dans un autre cadre plus propice qui se trouve être le conseil général. « La seconde série de recours déposés par le conseil général du Var peut paraître plus vaine que la première en ce que les élus soient négligés dans ses éventuelles conséquences pratiques. Nonobstant le décret du transfert, la commission départementale avait dû saisir le 28 décembre 1974, que la deuxième session ordinaire du conseil général se déroulerait à Draguignan et non à Toulon, où d'ailleurs aucune salle de réunion décente n'était alors disponible. Le préfet convoqua néanmoins le conseil général à Toulon à la date prévue du 8 janvier 1975, en attendant que les décisions de sanctions civiles et pénales. M. Soldani et ses amis se sont inclinés, mais il en est résulté deux actions en justice : l'une devant le tribunal administratif de Nice engagée par vingt-cinq conseillers généraux sur quarante et une contre la décision préfectorale, l'autre devant le Conseil d'Etat en annulation d'un décret du ministre de l'intérieur publié le 5 janvier et annulant lui-même la délibération du 28 décembre de la commission départementale.

« La loi de 1871 concernant le fonctionnement des conseils généraux ne dit ni où doit siéger le conseil général ni qui a compétence pour dire où il doit être convoqué, soulignent les élus. Le préfet aurait dû connaître le statut sur le différend et avec la commission départementale (art. 85 de la loi de 1871). La voie légale étant barrée, la juridiction administrative devra franchir. »

On imagine les difficultés qui résulteraient pour l'administration préfectorale de la réinstallation du conseil général et de ses services à Draguignan et retour. L'avis formulé par le Conseil d'Etat — toutes sections réunies — à l'appui du décret du ministre de l'intérieur, pourrait cependant influer indirectement sur la décision que prendront prochainement les juges du tribunal administratif de Nice. Quoi qu'il en soit, M. Soldani aura porté le fer aussi loin qu'il aura pu et s'il devait obtenir que l'on reprenne la procédure il ne consentirait pas nécessairement le même terme. »

GUY PORTE.

(1) Le conseil général avait, dès le 14 octobre, chargé la commission départementale de former un premier recours contre le décret à intervenir. Les deux procédures ont été jointes.

Economie et qualité de vie

Si le club quittait Fayence ? Les maires, le conseiller général, le député de la circonscription, le directeur du Crédit agricole, les commerçants, les hôteliers, les entrepreneurs, les producteurs — au total la large majorité de la population, gravement atteinte par le canon, sans avoir été consultée le moins du monde, puisque périphérique ! Et les militaires ne cachent pas qu'ils commencent à se sentir à l'étroit dans ces 36 000 hectares « seulement ». Alors trop, c'est trop. Ces vélipléves, que certains considéraient naguère comme des privilégiés, voire des généraux, en raison d'un avion remorqué — tellement moins bruyant cependant que les balles nocturnes d'hélicoptères et les explosions toujours plus proches, — voilà qu'ils sont les garants de la qualité de la vie et de l'environnement — comme disait le campagne électorale du président de la République. S'ils parlent — outre

crois-tu le camp beaucoup plus loin, c'est vrai : le Plan de Canjuers est éloigné, à l'ouest. Mais les activités du camp réclament maintenant la mise en activité de ses « frontières ». La périphérie, qui ne se croyait pas concernée, va vivre au rythme du canon, sans avoir été consultée le moins du monde, puisque périphérique ! Et les militaires ne cachent pas qu'ils commencent à se sentir à l'étroit dans ces 36 000 hectares « seulement ». Alors trop, c'est trop. Ces vélipléves, que certains considéraient naguère comme des privilégiés, voire des généraux, en raison d'un avion remorqué — tellement moins bruyant cependant que les balles nocturnes d'hélicoptères et les explosions toujours plus proches, — voilà qu'ils sont les garants de la qualité de la vie et de l'environnement — comme disait le campagne électorale du président de la République. S'ils parlent — outre

Economie ? L'essor international du club est bénéfique à tout le canton. Outre l'hôtellerie — qui ne connaît pas les « creux » de la morte-saison, les restaurants accueillent toutes les activités locales, commerce, agriculture, bâtiment.

Quotidiennement le seul Crédit agricole de Fayence change entre 20 000 F et 30 000 F de devises étrangères, deuschemark en tête. Les « tanas » internationaux du vol à voile « font construire » dans le secteur et la population augmente avec l'activité. Hélas ! Tout en augmentant les restrictions apportées aux vols, « l'augmentation de la violence et de la fréquence des tirs » fait reculer les candidats à la résidence. Déjà des projets de construction ont été annulés : chômage.

Qualité de vie ? Ici intervient quelque chose qui ne se chiffre pas : la merveille de ce paysage de hautes collines enrichies d'un collier de villages haut perchés, d'une harmonie parfaite, inscrite dans la pierre, les « résistances » et les oliviers — et la merveille d'un style de vie, chassé de la côte envahie, réfugié là. Pour leur malheur ces villages heureux volent la limite du camp de Canjuers sinuer sur les pentes, juste au-dessus des dernières bastides, où l'on entend non seulement les coups, mais parfois siffler les obus. C'est impensable. Tellement incroyable que M. Michel Debré — père de Canjuers, — rendant visite à Seillans au peintre Max Ernst, a aussitôt au bruit du canon, « M. Debré ne le savait pas ! » Il

LA MANIFESTATION DE... D'UN QUARTIER...

Des tramways, pas de métro

Le développement d'un axe de tramways de la gare à la gare, passant par le centre-ville, est une solution envisagée pour améliorer les déplacements dans le quartier.

Les élus régionaux ont discuté les avantages et inconvénients de différentes options de transport public.

EMBALES REGIONALES

LES : pas assez d'argent

Les difficultés financières des collectivités locales sont une préoccupation majeure pour les élus régionaux.

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE TROUVE VOTRE VILLA SUR LA CÔTE D'AZUR, ALLEZ DONC VOIR LES PARCS D'AIGUEBONNE. A BOULOURIS... A MI-CHEMIN ENTRE CANNES ET ST-TROPEZ... LES PARCS D'AIGUEBONNE. A BOULOURIS... A MI-CHEMIN ENTRE CANNES ET ST-TROPEZ... LES PARCS D'AIGUEBONNE.

مكتبة الأمل

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CHOMAGE

LA CROISSANCE DES CHARGES SOCIALES

Faut-on en guerre contre le projet de loi de la Sécurité sociale

M. Robert Marjolin, ancien vice-président de la Commission européenne, présente ce mardi 26 mars, aux membres de la commission du Plan du Conseil économique et social, le rapport de la commission du VII^e Plan qu'il préside et qui s'est consacré aux relations économiques et financières de la France avec l'étranger. Dans un environnement international plus difficile, la France devra, indique ce rapport, — qui est

L'hypothèse retenue comme la plus vraisemblable suppose la réunion d'un certain nombre de conditions : que la reprise ne s'accompagne pas d'une renouveau de l'inflation — la hausse des prix s'établissant autour de 7 % ; — que le prix du pétrole ne fléchisse pas de façon notable ; — qu'il n'y ait pas de restrictions commerciales ; que les termes de l'échange ne se dégradent pas ; — que le nouveau pour les pays industriels ; que l'aide au développement, émanant notamment des pays producteurs de pétrole, progresse en volume et qu'un consensus permette de modérer les fluctuations des cours. Compte tenu de toutes ces conditions, la balance française des paiements courants serait déficitaire de 33 milliards de francs en 1980 ; à la fin de l'année commerciale atteindrait 6 milliards sur la base d'une croissance évaluée à 5,5 % par an de 1975 à 1980.

CONJONCTURE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION MARJOLIN SUR LE VII^e PLAN

Faute d'« intenses efforts » l'endettement extérieur de la France atteindrait 200 milliards de francs en 1980

M. Robert Marjolin, ancien vice-président de la Commission européenne, présente ce mardi 26 mars, aux membres de la commission du Plan du Conseil économique et social, le rapport de la commission du VII^e Plan qu'il préside et qui s'est consacré aux relations économiques et financières de la France avec l'étranger. Dans un environnement international plus difficile, la France devra, indique ce rapport, — qui est

l'un des quatre textes demandés par M. Chirac en décembre, — faire preuve d'une « vigilance constante » afin de poursuivre l'amélioration de sa balance commerciale. Le déficit serait « au plus égal à 10 milliards de francs » en 1975. Pour l'année, « l'hypothèse » plausible, d'une reprise de l'expansion mondiale, fin 1975 ou début 1976, les équilibres fondamentaux pourraient être restaurés — non sans d'in-

tenues efforts, faute desquels l'endettement extérieur de la France atteindrait 200 milliards de francs en 1980. Outre cette limite des membres de la Commission, n'importe des membres de la Commission, d'autres éventualités ont été envisagées, « toutes moins favorables au redressement français et justifiant des ripostes appropriées ».

COMMERCE

A Grenoble

Le tribunal administratif confirme l'interdiction de l'ouverture dominicale d'un magasin

De notre correspondant

Grenoble. — En ouvrant ses portes le dimanche, une grande surface ne rend pas service aux consommateurs et ne fait qu'alourdir un pays pas sa clientèle, tout en réalisant à cette occasion un profit substantiel. Tel est le sens du jugement que vient de rendre le tribunal administratif de Grenoble, saisi par la SOGREM (Société grenobloise d'équipement de la maison), plus connue sous le nom de Conforama, d'un recours en annulation d'une décision préfectorale qui interdit l'ouverture dominicale des magasins de meubles.

En inaugurant, le 21 novembre 1974, son cinquante-quatrième magasin au cœur de la ville neuve de Grenoble-Echourles, la direction de Conforama avait manifesté l'intention de passer outre les dispositions réglementaires en vigueur dans l'Isère.

En agissant ainsi, elle se plaçait en infraction à un arrêté préfectoral en date du 6 août 1965, relatif conformément aux dispositions du code du travail (article 231-17) un accord intervenu quelques semaines plus tôt entre la chambre syndicale de l'aménagement de l'Isère et les organisations syndicales de travailleurs, visant à interdire « l'ouverture dominicale de tous les établissements de vente au détail d'articles d'aménagement ».

Constaté par l'inspection du travail le 10 décembre 1974 le procès devant la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Grenoble, qui condamne le 10 décembre 1974 le président-directeur général et le directeur de la société à des peines d'amendes totales de 70 000 francs.

Mais, dans le même temps, le 11 décembre 1974, — la SOGREM adresse au préfet de l'Isère une demande en vue d'obtenir une dérogation à l'arrêté préfectoral de 1965. Cette demande fut rejetée le 27 décembre.

Le code du travail prévoit, en fait, qu'une dérogation au principe du repos dominical obligatoire peut être octroyée lorsque « la fermeture est préjudiciable au public » ou qu'elle risque de compromettre « le fonctionnement normal de l'établissement ». La société Conforama estime qu'en

l'espèce ces deux conditions sont réunies. Le premier point serait justifié par le fait que la clientèle laborieuse, à laquelle la société s'adresse en priorité, considère comme « un service rendu » le fait de pouvoir fréquenter ce type de magasin le dimanche. Le second point le serait parce que 30 % du chiffre d'affaires sont réalisés le dimanche et que toute fermeture ne peut que tendre à compromettre l'équilibre économique de l'entreprise.

Une occasion de profit ?

Ce point de vue, qui conduit à penser que la promotion des droits du consommateur appelle une interprétation nouvelle des textes, n'est pas celle qu'avait fait valoir le commissaire du gouvernement, M. Gilbert Anton, pour qui il semble même « douteux que l'ouverture de CONFORAMA le dimanche puisse s'analyser comme l'expression des droits du consommateur ». Cette pratique lui paraît « bien plutôt une occasion supplémentaire de profit pour la SOGREM par la création d'une sorte de rente de situation ». Elle constitue tout au plus, a-t-il dit, « un argument publicitaire qui tend bien plus à créer le besoin qu'à informer le consommateur ».

Ainsi, pour le commissaire du gouvernement, même si « beaucoup de consommateurs ne se sentent vraiment disponibles que le dimanche », — cause des horaires de travail, des difficultés de déplacement, etc., — la solution à ce problème n'est pas de fermer le dimanche, mais de « promouvoir l'aménagement des horaires, voire des conditions de travail ».

Le parti communiste français lance « à l'heure du choix » un appel aux P.M.E.

Pour le parti communiste, la sortie en librairie d'un livre de MM. Jean Chatain et Roger Gaudon (*) a été l'occasion d'exposer, par la bouche des auteurs et celle de M. Georges Valbon, membre du comité central, président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, sa politique à l'égard des petites et moyennes entreprises.

Selon MM. Gaudon, sénateur du Val-de-Marne, et Chatain, « il n'existe pas encore de critère scientifique qui définisse les P.M.E. : certaines statistiques officielles ne classent-elles pas le Marcel Bassoullet dans la catégorie des salariés, tandis qu'un petit patron employant quatre ou cinq

ouvriers sera recensé comme chef d'entreprise ?

En réalité, déclarent-ils, il y a en France un million quatre cent mille entreprises qui n'emploient aucun salarié ou cinq au plus. Si la barre est portée à neuf salariés, ils sont près de quatre millions à être occupés dans ces entreprises. Le secteur des P.M.E. au sens large (entreprises jusqu'à cinq cents salariés) regroupe plus de la moitié des dix-sept millions de salariés recensés en France.

Naturellement, les dirigeants des P.M.E., « de l'artisan isolé et de la famille boutiquière jusqu'à l'industriel employant parfois plusieurs dizaines de salariés », sont loin de former, recensement les auteurs, un tout homogène.

Tous, néanmoins, estiment MM. Gaudon et Chatain, « ont un même adversaire : les grandes sociétés monopolistiques, qui ne se développent et ne vivent qu'en les éliminant, en les absorbant ou en les pillant par la sous-traitance ».

L'argument selon lequel la pratique de salaires élevés ne serait pas compatible avec l'existence des P.M.E. est fallacieux. Le pouvoir d'achat pour faire peur à ces « couches moyennes », dont il a besoin pour durer, mais il les trompe en détournant leur colère contre les travailleurs. Le patronat français a lui-même reconnu, indiquent ces auteurs, que les majorations de salaires obtenues lors des négociations de Grenoble avaient été, en 1968, « un nouveau climat » représentant « un important facteur d'expansion ». De cette expansion les P.M.E. ont largement recueilli leur part, comme l'ont attesté le gonflement du chiffre d'affaires du commerce et le ralentissement des faillites.

Le P.C.F. lance donc un appel aux dirigeants des P.M.E. Il leur demande de prendre conscience du fait qu'ils sont les victimes des monopoles et de l'Etat au service de ceux-ci. Pour l'immediat, il propose une série de réformes en faveur des P.M.E. et dénonce celles qui préparent le gouvernement, en particulier « la fausse suppression de la patente ». Pour l'avenir, il veut à rappeler que non seulement le régime de « démocratie avancée » prévue dans le programme commun de la gauche, mais le régime socialiste même que veut instaurer le P.C.F. « garantiront l'existence de la petite ou moyenne propriété, agricole, commerciale et industrielle ».

A. G.

* Petites et moyennes entreprises : l'heure du choix, aux Editions sociales, par M. Jean Chatain et Roger Gaudon. 1 vol., 150 p., 13 F.

AGRICULTURE

CULTEURS PRÉPARENT LE RASSEMBLEMENT DU 26 MARS

Une européenne pourrait ouvrir le marché de distillation à la fin du printemps

Les cultivateurs français ont préparé le rassemblement du 26 mars à Paris, afin de discuter les modalités de leur participation à l'élaboration d'un accord européen de distillation. Les négociations ont été menées par le C.F.P. (Comité français des producteurs) et le C.E.P. (Comité européen des producteurs).

Le C.F.P. a été représenté par M. Robert Marjolin, ancien vice-président de la Commission européenne, et par M. Jean Chatain, président du C.F.P. Le C.E.P. a été représenté par M. Georges Valbon, président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, et par M. Roger Gaudon, sénateur du Val-de-Marne.

Les négociations ont porté sur les modalités de l'ouverture du marché de distillation à la fin du printemps. Les participants ont convenu de travailler à l'élaboration d'un accord européen de distillation, qui permettrait à la France d'exporter ses produits de distillation sur le marché commun.

PÉTROLE

LA C.F.P. RENOUVELLE SES ACCORDS AVEC L'ALGÉRIE

La Compagnie française des pétroles (C.F.P.) a signé, lundi 24 mars à Alger, avec la Société nationale algérienne des hydrocarbures (Sonatrach) une série de conventions renouvelant, pour la période 1976-1980, les accords conclus en 1971 au lendemain de la nationalisation par l'Algérie de 51 % de ses intérêts pétroliers en Algérie. (Voir nos dernières éditions du 25 mars.) Ces accords organisent la coopération entre la C.F.P. et la Sonatrach pour une période de dix ans. Toutefois, les modalités n'avaient été fixées que pour une tranche de cinq ans (1971-1975). Il restait à définir, pour la seconde période 1976-1980.

Une série de conventions fixent les obligations du groupe O.F.P. dans le développement des gisements dans lesquels elle possède des intérêts. Il s'agit essentiellement de la zone d'El-Bass-Messoud, où sa filiale Total Algérie détient 49 % d'intérêt. La société explique ces gisements. En 1974, la part revenant au groupe français s'est élevée à 6,7 millions de tonnes de brut. Durant la période 1976-1980, la C.F.P. devra consacrer un montant minimal de 45 cents par baril pour le renouvellement des réserves de ces champs. En cinq ans, c'est un investissement de 1,1 milliard de dollars que la C.F.P. devra effectuer.

En outre, les conventions fixent les investissements (90 millions de dollars en cinq ans) que la compagnie effectuera au cours des cinq prochaines années pour la recherche pétrolière dans de nouvelles zones. C'est en 1975 que la C.F.P. a repris ses recherches en Algérie (dans le cadre d'une association 51-49 % avec la Sonatrach).

Enfin, l'accord de lundi laisse la possibilité à la C.F.P. de signer en 1980 une nouvelle convention d'une durée de cinq ans.

UNE EUROPE « ÉCONOMIQUEMENT FORTE »

Après avoir examiné l'hypothèse d'un affaiblissement durable de la croissance mondiale et d'un retour au protectionnisme — qui impliquerait en France de maîtriser les prix intérieurs, de « modifier profondément le mode de vie », et en Europe d'assurer la cohésion de la C.E.E. — la Commission présente, quelque peu en vrac, « les éléments susceptibles d'être considérés comme valables pour toute éventualité » :

- Respecter la règle du jeu international, en renonçant à des mesures commerciales protectionnistes sur l'ensemble des accords multilatéraux ou régionaux ;
- Contribuer activement à la recherche du meilleur climat international : stabilisation des cours des produits primaires, reconstruction du système monétaire mondial, coordination des politiques conjoncturelles nationales, constitution d'une Europe « économiquement forte et politiquement unie » ;
- Assurer les équilibres internes : il s'agit de faciliter le transfert de la consommation vers l'exportation, de réaliser des économies d'énergie substantielles, d'améliorer le rendement des investissements et de les orienter sélectivement, de mener une politique spécifique de l'emploi, de respecter une politique rigoureuse de crédits. La Commission condamne à ce propos une « attitude systématiquement libérale ». Il s'agit aussi de limiter les incitations de progression des salaires selon les branches, d'encourager les actions sectorielles par des incitations publiques et de maintenir la tenue du franc ;
- Mener enfin une politique « plus agressive » de prospection extérieure (accroissement des moyens des représentations commerciales officielles, ouverture de comptoirs permanents par les entreprises, mise sur pied de missions coordonnées d'exportateurs et de financiers, amélioration du statut des Français à l'étranger) ; diminuer les importations de biens d'équipements ; améliorer la balance des « invisibles » (transports, assurances, tourisme) ; encourager les exportations par des facilités de crédits ; diversifier les produits vendus ou achetés ; rechercher la meilleure distribution géographique des investissements et des débouchés. — M. B.

TIERS-MONDE

A Lima

Les « 77 » sont prêts à soumettre au vote six résolutions précises

(De notre envoyé spécial.)

Lima. — La reprise en séance plénière des travaux de la dernière conférence de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (O.N.U.D.I.), le 24 mars, a illustré le retard pris dans l'élaboration de la déclaration et du plan d'action pour le développement des pays du tiers-monde, qui devraient être approuvés avant le 26 mars. Le comité chargé de faire la synthèse des rapports des deux commissions n'y est pas parvenu dimanche, comme il était prévu ; l'examen d'au moins quinze points importants concernant le plan d'action et les principes du développement industriel a été reporté et le chapitre sur l'institutionnalisation de l'O.N.U.D.I. n'a pas encore été examiné.

Alors qu'il ne reste plus que deux jours pour jeter les bases d'un nouvel ordre économique mondial plus juste à l'égard des nations sous-développées, les parties au sein desquelles les responsables des organismes internationaux sont plus optimistes. Ils soulignent que comme dans la plupart des conférences internationales, les parties en présence « bloquent » la situation jusqu'au dernier moment pour contraindre leurs interlocuteurs à « lâcher du lest ». Afin d'éviter l'enlisement de leurs propositions dans les méandres de la procédure, les « 77 » ont déposé six projets de résolution qui portent sur le renforcement du rôle de l'O.N.U.D.I., la création d'une instance spécialement chargée d'étudier les problèmes des nations les plus déshéritées, les transferts de technologie, la souveraineté nationale des pays en voie de développement sur leurs ressources naturelles, la création d'un système d'assurance sur les contrats passés par les Etats du tiers-monde avec les firmes des pays indus-



Les Hollandais ont un mot pour cela : Fantastisch!

Amsterdam Marriott.

Un nouvel hôtel de luxe dans l'animation du centre de la ville

400 chambres d'hôte luxueuses, impeccablement aménagées, à climatisation individuelle, avec des postes de télévision en couleur donnant des projections gratuites et intégrées de films.

Pour vos réservations, téléphonez à votre agence de voyages ou à Superreservations : Paris (01) 7581225

Pour obtenir des dépliants, écrivez à : Stadhoudersplein 21, Amsterdam, Pays-Bas

FACE AUX DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Un contexte économique délicat... l'encadrement de crédit... des difficultés financières.

Un Chef d'Entreprise se doit de maîtriser la situation, obtenir en quelques minutes la position des différents comptes de gestion lorsqu'il a une décision à prendre. OBBO, spécialiste de la comptabilité de gestion manuscrite ou informatique intégrée, vous apportera immédiatement ces éléments.

Je désire recevoir un documentation complète sur la comptabilité OBBO.

Nom
Adresse
Tél.

OBBO, 9, rue Marbeuf, — PARIS (8^e).
Tél. : 879-25-50 et 25-66.

Le développement du secteur agricole...

Le secteur agricole français a connu une croissance soutenue ces dernières années. Les investissements dans la recherche et le développement ont permis d'améliorer les rendements et de diversifier les productions. Les pouvoirs publics ont soutenu ces efforts par des aides financières et des mesures fiscales.

Le développement du secteur industriel...

Le secteur industriel français a connu une croissance soutenue ces dernières années. Les investissements dans la recherche et le développement ont permis d'améliorer les rendements et de diversifier les productions. Les pouvoirs publics ont soutenu ces efforts par des aides financières et des mesures fiscales.

Le développement du secteur tertiaire...

Le secteur tertiaire français a connu une croissance soutenue ces dernières années. Les investissements dans la recherche et le développement ont permis d'améliorer les rendements et de diversifier les productions. Les pouvoirs publics ont soutenu ces efforts par des aides financières et des mesures fiscales.

Le développement du secteur agricole...

Le secteur agricole français a connu une croissance soutenue ces dernières années. Les investissements dans la recherche et le développement ont permis d'améliorer les rendements et de diversifier les productions. Les pouvoirs publics ont soutenu ces efforts par des aides financières et des mesures fiscales.

مكتبة الأمل

صكنا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LITIGES OPPOSANT LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON ET LA COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ A CERTAINS DE LEURS ACTIONNAIRES

Différents actionnaires des sociétés Compagnie financière de Suez, Compagnie de Saint-Gobain-Pont-A-Mousson, et de l'ancienne Banque de l'Indochine ont assigné ces sociétés, certains administrateurs et commissaires aux comptes de ces sociétés et de plusieurs administrateurs de leurs filiales devant le tribunal de première instance de Paris. Ces assignations ont pour objet la responsabilité des dirigeants et des commissaires des sociétés concernées et tendent à obtenir l'annulation d'importantes opérations de restructuration, réalisées au cours de ces dernières années.

L'instruction de ces assignations a mis en évidence certains points :

— Il est apparu aux demandeurs que, tout en étant assurés que leur action est fondée, les procédures judiciaires, par leur développement prévisible, leur longueur et les controverses publiques qu'elles susciteraient pourraient être de nature à porter atteinte au crédit de ces sociétés, dont ils sont eux-mêmes actionnaires.

— Ils ont, d'autre part, conscience que les critiques qu'ils avaient été amenés à formuler dans le cadre de leurs assignations se situent au-delà du plan de la politique législative que sur celui du respect des règles en vigueur à l'époque des faits litigés, qu'il était préférable de rechercher dans la concertation la solution aux différents problèmes.

— Les défendeurs, par leur part, tout en restant convaincus de la régularité des actes critiqués au regard de la réglementation applicable et de ce que ces actes n'ont pu être à l'origine d'aucun préjudice, ont été mis à même de mieux comprendre les préoccupations des actionnaires devant les mécanismes des opérations dont ils ont été amenés à apprécier, par le respect même de la législation complexe et assez mal adaptée aux réalités de la vie des grands groupes industriels ou financiers.

Pour que soit dissipé tout malentendu et pour qu'il soit répondu aux critiques contenues dans les assignations, les défendeurs ont estimé en conséquence souhaitable que la lumière puisse être faite sur les conditions exactes dans lesquelles les opérations en cause ont été réalisées.

Les parties représentées par leurs avocats respectifs ont finalement constaté qu'elles étaient d'accord pour :

- 1) Retirer sur débats tout caractère passionnel de nature à nuire à leurs intérêts communs ;
- 2) Reconnaître qu'une étude contradictoire et objective des faits et du droit applicable portant sur des questions essentielles soulevées par les assignations, doit établir de façon non ambiguë si les opérations reprochées aux défendeurs ont été réalisées dans des conditions correctes et si elles ont été entourées d'une information adéquate et suffisante ;
- 3) Estimer qu'une telle étude peut au surplus avoir le mérite de mettre en évidence les mesures d'ordre

légalitatif ou réglementaire qui pourraient paraître souhaitables.

Les parties ont également pris acte que, dans un souci de simplification de ses structures, la C.F.S. a d'elle-même pris quelques décisions de nature à satisfaire les aspirations des actionnaires à une information plus aisée, à l'absorption des sociétés et à la suppression et à l'unification des deux banques actuellement détenues à 100 % : la B.S.O.M. et la Banque de l'Indochine, dans une seule entité qui prendra la forme de société anonyme à direction et conseil de surveillance, et mise en place d'un service interne d'information des actionnaires.

Les parties ont enfin décidé ce qui suit :

1) D'un commun accord, il a été établi une liste des questions relatives aux problèmes essentiels que posent les assignations en cours ;

2) Cette liste sera soumise à un collège de personnalités composé de MM. René Fievez, ancien président de la commission chargée de la réforme de la loi sur les sociétés, Messiaen-Nodet, ancien président du Tribunal de commerce de Paris, Houin et Casanova, professeurs de droit, à qui il sera demandé leur avis sur les questions posées ;

3) Ce collège pourra entendre tout sachant et consulter la commission des opérations de Bourse.

4) Les conclusions et avis de ce collège seront communiqués aux actionnaires des sociétés concernées et les parties au présent accord concourront à la réalisation des mesures éventuellement suggérées.

5) Les conditions dans lesquelles une publicité pourra être donnée au présent accord ainsi qu'à l'avis et aux conclusions du collège susvisé seront déterminées en commun par les signataires du présent accord, et, en cas de désaccord, il en sera référé au collège.

6) Concomitamment à la signature de cet accord, les demandeurs désisteront des instances et actions actuellement engagées par eux devant le tribunal de commerce de Paris ainsi que des plaintes qu'ils avaient adressées à la Commission des opérations de Bourse. Les défendeurs s'engagent à accepter ces désistements.

Fait à Paris, le 21 mars 1975.

Accord signé par les conseils respectifs des parties.

Pour les demandeurs :

M^{rs} J.-M. Varaut, J.-F. Dufour, Chazal et Pérard.

Pour les défendeurs :

Compagnie de Saint-Gobain-Pont-A-Mousson, administrateurs : M^{rs} Baudouin et M^{rs} H. Rambaud ; Compagnie financière de Suez, filiales et administrateurs : M^{rs} Bousquet ; commissaires aux comptes : M^{rs} Marcel Normand, Hildebrandt ; administrateurs ayant des conseils personnels : M^{rs} Jacques Bruat et Gren.

ROUSSELOT S.A.

S.S. : 8, rue Christophe-Colomb Paris 19^e Tél. 527-01-58

Le conseil d'administration se réunira le 27 avril prochain pour arrêter définitivement les comptes de l'exercice 1974.

D'ores et déjà, la société donne un certain nombre d'informations sur les comptes provisoires :

Pour RousseLOT S.A. :

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 837 millions de francs, dont 409 millions à l'exportation, contre respectivement 543 millions et 322 millions l'an passé.

— Le bénéfice net après impôts et participation du personnel s'élève à 343 millions de francs contre 192 millions en 1974.

— Par action, le bénéfice progressé de 22,50 F à 36,55 F.

Pour le groupe RousseLOT (consolidation) :

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 497 millions en France, contre respectivement l'an passé, 710 millions, 328 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

L'EMPRUNT DU CRÉDIT NATIONAL

Le Crédit national émet un emprunt d'un montant de 1.200 millions de francs, d'une durée de quinze ans. Les titres offerts en souscription sont des obligations en coupures de 1.000 F portant intérêt à 10,50 %, amortissables au pair en trois séries égales, à la fin des cinquième, dixième et quinzième années. Le prix d'émission est fixé au pair. Le premier coupon sera payé le 7 avril 1975. Le taux actuariel ressort ainsi à 10,53 % (brut).

Le paiement des intérêts sera effectué sous la seule déduction des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourra mettre obligatoirement à la charge des porteurs. Les souscriptions sont reçues par le Crédit national, 45, rue Saint-Dominique, Paris (7^e), les comptables du Trésor et des postes, les centres de chèques postaux, la Banque de France, les banques et les agents de change.

EURAFRANCE SOVAC

Le conseil de surveillance du Crédit mobilier industriel SOVAC, réuni le 20 mars 1975, a examiné les comptes de l'exercice 1974 de la société et de ses filiales, qui lui ont été présentés par le directeur. Il est tout d'abord rappelé qu'à la suite des opérations d'apport partiel d'actif et d'apport fusion approuvées par les assemblées générales extraordinaires du 30 mai 1974 le capital du Crédit mobilier industriel SOVAC, sous sa nouvelle forme juridique, est maintenant détenu en totalité par EURAFRANCE.

Le bénéfice net non consolidé de SOVAC, après impôts, s'élève à 58 371,27 F auxquels s'ajoutent 58 371,27 F de plus-values nettes à long terme. Les chiffres correspondants, au 31 décembre 1974, pour l'ancienne SOVAC, s'élevaient respectivement à 14 172 078,17 F et 4 384 845 F.

L'exercice 1974 a été caractérisé par une détérioration de la conjoncture, particulièrement sensible dans les secteurs de l'automobile et du bâtiment, par le maintien de l'embauchement du crédit, par la hausse des taux d'intérêt et par l'augmentation des frais généraux dans tous les domaines.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 29 mai 1975, de fixer, comme pour l'exercice clos le 31 décembre 1974 de l'ancienne SOVAC, le revenu global de chaque action à 12,50 F comprenant un dividende distribué de 5 F et un impôt d'impôt payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,50 F.

Le règlementation des ventes à tempérament n'a pas permis d'ajuster rapidement les barèmes appliqués à la clientèle aux conditions de refinancement. C'est pourquoi la marge financière des filiales spécialisées dans les financements de ventes à crédit a été dégradée pendant la plus grande partie de l'année, pour s'améliorer progressivement à la fin de 1974, mouvement qui s'est trouvé confirmé pendant les deux premiers mois de 1975.

Le bénéfice net financier consolidé, après impôt et contribution exceptionnelle par des biens encaissés, s'élève à 32,5 millions de F auxquels s'ajoutent 5,5 millions de F de plus-values nettes à long terme. Les chiffres correspondants, au 31 décembre 1974, pour l'ancienne SOVAC, s'élevaient respectivement à 35 millions de F et 18 millions de F.

Sur les cours actuels, RousseLOT S.A. est capitalisée à un peu plus de quatre fois le bénéfice consolidé revenant aux actionnaires au titre de l'exercice 1974.

Ainsi, la SOVAC, qui ne représente que 55 % environ des actifs nets de la société-mère EURAFRANCE, assure à cette dernière le versement d'un dividende global de 13,5 millions de F. Plus-values à long terme nettes comprises, le seul bénéfice net consolidé de SOVAC représente 15 F pour chacune des 2 128 110 actions EURAFRANCE.

EURO-CROISSANCE

L'assemblée générale ordinaire de la Société Euro-Croissance, réunie le 21 mars sous la présidence de M. Vincent Hollard, a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 1974 et voté la distribution d'un coupon net de 6,50 francs auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 0,97 franc. Le dividende sera mis en paiement à partir du 2 avril 1975 et pourra être réinvesti en actions de Euro-Croissance, en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 30 juin prochain.

Une diminution sensible du taux de l'impôt sur le revenu social a été constatée. Je ne m'étendrai pas sur les raisons de cette baisse des taux d'impôts car elles sont, maintenant, bien discernables. Je dirai simplement que le mouvement est venu des Etats-Unis, non sans conséquence d'ailleurs sur le taux des devises américaines, et qu'il convient de ne pas sous-estimer son impact sur ce qui va être la politique économique dans ce domaine.

Je voudrais consacrer quelques instants à l'évolution des marchés financiers depuis le début de l'année en cours, ainsi qu'à une rapide analyse de la situation actuelle en ce domaine et aux conjonctures qui peuvent être faites en ce qui concerne les quelques mois qui viennent.

Le recul des taux d'intérêt aux Etats-Unis a été très important et il est bien certain qu'il ne pourra pas poursuivre dans l'avenir proche au même rythme qu'au cours des derniers mois. Il en est de même dans plusieurs pays d'Europe.

Comme le remarquait le rapport de votre conseil, une timide reprise boursière semble se dessiner à la fin de 1974. Dès l'aube, cette reprise s'amplifie considérablement, intéressant la totalité des marchés financiers.

Or il faut bien reconnaître que cette hausse coïncide avec une surévaluation, au surplus non seulement du public, mais également beaucoup de professionnels des pays industrialisés traversent en effet la récession la plus dure qu'ils aient connue depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Alors pourquoi cette hausse des Bourses ? Pour une raison principale c'est la baisse des taux d'intérêt. Sans aucun doute, nous avons sous-estimé l'effet mécanique puissant qu'exerce sur le marché des actions

une diminution sensible du taux de l'impôt sur le revenu social a été constatée. Je ne m'étendrai pas sur les raisons de cette baisse des taux d'impôts car elles sont, maintenant, bien discernables. Je dirai simplement que le mouvement est venu des Etats-Unis, non sans conséquence d'ailleurs sur le taux des devises américaines, et qu'il convient de ne pas sous-estimer son impact sur ce qui va être la politique économique dans ce domaine.

Alors pourquoi cette hausse des Bourses ? Pour une raison principale c'est la baisse des taux d'intérêt. Sans aucun doute, nous avons sous-estimé l'effet mécanique puissant qu'exerce sur le marché des actions

une diminution sensible du taux de l'impôt sur le revenu social a été constatée. Je ne m'étendrai pas sur les raisons de cette baisse des taux d'impôts car elles sont, maintenant, bien discernables. Je dirai simplement que le mouvement est venu des Etats-Unis, non sans conséquence d'ailleurs sur le taux des devises américaines, et qu'il convient de ne pas sous-estimer son impact sur ce qui va être la politique économique dans ce domaine.

Alors pourquoi cette hausse des Bourses ? Pour une raison principale c'est la baisse des taux d'intérêt. Sans aucun doute, nous avons sous-estimé l'effet mécanique puissant qu'exerce sur le marché des actions

une diminution sensible du taux de l'impôt sur le revenu social a été constatée. Je ne m'étendrai pas sur les raisons de cette baisse des taux d'impôts car elles sont, maintenant, bien discernables. Je dirai simplement que le mouvement est venu des Etats-Unis, non sans conséquence d'ailleurs sur le taux des devises américaines, et qu'il convient de ne pas sous-estimer son impact sur ce qui va être la politique économique dans ce domaine.

Alors pourquoi cette hausse des Bourses ? Pour une raison principale c'est la baisse des taux d'intérêt. Sans aucun doute, nous avons sous-estimé l'effet mécanique puissant qu'exerce sur le marché des actions

une diminution sensible du taux de l'impôt sur le revenu social a été constatée. Je ne m'étendrai pas sur les raisons de cette baisse des taux d'impôts car elles sont, maintenant, bien discernables. Je dirai simplement que le mouvement est venu des Etats-Unis, non sans conséquence d'ailleurs sur le taux des devises américaines, et qu'il convient de ne pas sous-estimer son impact sur ce qui va être la politique économique dans ce domaine.

Alors pourquoi cette hausse des Bourses ? Pour une raison principale c'est la baisse des taux d'intérêt. Sans aucun doute, nous avons sous-estimé l'effet mécanique puissant qu'exerce sur le marché des actions

une diminution sensible du taux de l'impôt sur le revenu social a été constatée. Je ne m'étendrai pas sur les raisons de cette baisse des taux d'impôts car elles sont, maintenant, bien discernables. Je dirai simplement que le mouvement est venu des Etats-Unis, non sans conséquence d'ailleurs sur le taux des devises américaines, et qu'il convient de ne pas sous-estimer son impact sur ce qui va être la politique économique dans ce domaine.

Alors pourquoi cette hausse des Bourses ? Pour une raison principale c'est la baisse des taux d'intérêt. Sans aucun doute, nous avons sous-estimé l'effet mécanique puissant qu'exerce sur le marché des actions

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Très forte baisse
La semaine a bien mal commencé à la Bourse de Paris.

BOURSE DE NEW YORK

Sévère repli

Les bruits de boîtes qui ont résonné au Proche-Orient après l'échec de la mission Kissinger ont provoqué lundi un sévère repli des cours à Wall Street.

LONDRES

Après sa forte baisse, le marché a acquis un timide mouvement de reprise, mardi, à l'ouverture. Les industriels et les pétroliers ont été les plus favorisés.

EMPRUNT DU CREDIT NATIONAL
EURAFRANCE SOVAC
Les émissions de l'Emprunt du Crédit National ont été très bien accueillies par le public.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours précéd., Cours. Lists various stocks and their prices.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours précéd., Cours. Lists various stocks and their prices.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours précéd., Cours. Lists various stocks and their prices.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours précéd., Cours. Lists various stocks and their prices.

Table with multiple columns: Valeurs, Cours précéd., Cours, Valeurs, Cours précéd., Cours, Valeurs, Cours précéd., Cours. Lists various international stocks and their prices.

BOURSE DE PARIS - 24 MARS - COMPTANT

Table with multiple columns: Valeurs, Cours précéd., Cours, Valeurs, Cours précéd., Cours, Valeurs, Cours précéd., Cours. Lists various stocks and their prices.

MARCHÉ A TERME

Table with multiple columns: Valeurs, Cours précéd., Cours, Valeurs, Cours précéd., Cours, Valeurs, Cours précéd., Cours. Lists various stocks and their prices.

vos chances de louer,
une voiture impeccable
blème chez Hertz.
1000 voitures disponibles
400 bureaux de location.
aéroports dans 100 pays.
des plus récents modèles
portant sur 19 points
de location en Europe.
Laissez ailleurs.
Club où il vous suffit
de prendre le volant.
Réservation par telex-ordinateur
Europe et les U.S.A.
aller chez Hertz et il vous
es de louer, à chaque fois,
ecceivable et sans problème.
Hertz
Hertz France S.A.
on votre Agent de Voyage

MARCHÉ A TERME

Table with multiple columns: Valeurs, Cours précéd., Cours, Valeurs, Cours précéd., Cours, Valeurs, Cours précéd., Cours. Lists various stocks and their prices.

Table with multiple columns: Valeurs, Cours précéd., Cours, Valeurs, Cours précéd., Cours, Valeurs, Cours précéd., Cours. Lists various stocks and their prices.

Handwritten text in a box: مكنان الامن

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. AFRIQUE**
 - TUNISIE** : le colonel Kadhafi a reçu à Kairouan un accueil chaleureux.
 - RHODESIE** : les dirigeants nationalistes affirment que la « règle de la majorité » n'est pas négociable.
- 3. ASIE**
 - CAMBODGE** : nouveau recul des gouvernementaux près de l'aéroport de Phnom-Penh.
- 3. AMERIQUES**
 - Le Surinam deviendra en juillet une République indépendante.
- 4 à 6. PROCHE-ORIENT**
 - Après l'échec de la mission de M. Kissinger.
 - LES INTELLECTUELS ET L'UNESCO** : « Supercherie ou ignorance ? », tribune internationale par Ibrahim Souss; la position de Yehudi Menuhin, celle de délégués arabes.
 - Le nombre des réfugiés kurdes en Iran serait de 250 000.
- 6. EUROPE**
 - LE VOYAGE DE M. CHIRAC EN U.R.S.S.**
 - LESION D'HONNEUR**
 - POLITIQUE**
 - Des baptêmes excommuniés peuvent être célébrés pour des enfants de foyers mixtes.
- 8-9. ARMEE**
 - « La nécessaire révolution militaire », point de vue par M. Georges-Picot.
 - Le remplacement des avions F-104 en Europe.
- 10 à 14. ARTS ET SPECTACLES**
 - EXPOSITIONS : Jean Effel.
 - FESTIVALS : des Italiens et un Espagnol à Royan.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES
Pages 15 à 17.

- Comment va la poste ?
- Le G.S.A. : Une mutation progressive depuis cinq ans.

- 17. L'ACTUALITE MEDICALE**
- 18. SCIENCES**
 - Avec leur tête pour seul bagage (11), par Nicolas Vichney.
- 19. EDUCATION**
 - De nouvelles réactions au projet de réforme de M. Haby.
- 20. EQUIPEMENT ET REGIONS**
 - TRANSPORTS : six régions s'entendent pour relancer le projet Rhin-Rhône.
- 26. FAITS DIVERS**
 - Les enquêteurs connaissent le signalement du meurtrier de Mohamed Moussa.
- 26. JUSTICE**
- 27. LES REGIONS**
 - Deux points chauds dans le Var : Fayence et Draguignan.
- 28. SPORTS**
- 28-29. LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE**
 - AGRICULTURE : la Commission européenne pourrait ouvrir une nouvelle tranchée de distillation.
 - CHOMAGE : le C.N.P.F. part en guerre contre le projet de réforme de la Sécurité sociale.
 - CONJONCTURE : fautes d'« intensité efforts », endettement extérieur de la France atteindrait 200 milliards de francs en 1980.

LIRE EGAGEMENT
RADIO-TELEVISION (11)
Annonces classées (20 à 25) : Aujourd'hui (18) ; Carnet (14) ; « Journal officiel » (18) ; Météorologie (18) ; Mots croisés (19) ; Finances (31).

Vous changez... Vous grandissez. Nouveaux espaces. Nouveaux bureaux. Strafor aménagement à Paris 776 42 21 Mme Morly

STAFOR

Pour le week end, faites vous plaisir. Louez une voiture chez Europcar : 645.21.25.

A B C D E F G

L'enlèvement de l'ambassadeur de France à Mogadiscio

Un message de M. Giscard d'Estaing à M. Siad Barre

M. Omar Artch Ghalib, ministre somalien des affaires étrangères, qui se trouve au Caire, aurait, selon l'A.F.P., demandé lundi soir 24 mars au gouvernement français d'accepter les conditions des ravisseurs de M. Jean Gueury, ambassadeur de France à Mogadiscio, enlevé dimanche dans cette ville par des partisans de l'indépendance de Djibouti.

M. Ghalib aurait notamment demandé que les deux détenus dont le Front de libération de la côte française de Somalie réclame l'échange soient relâchés (le Monde du 25 mars). Les ravisseurs exigent également un avion pour se rendre à Aden, et 100 000 dollars en lingots d'or.

« La Somalie », a déclaré le ministre somalien, « apprécie l'attitude de la France vis-à-vis de la cause arabe. C'est pourquoi nous demandons à la France d'accepter le principe de l'indépendance de la Côte des Somalies. » (Territoire français des Afars et des Issas.)

Selon le quotidien *Al-Ahram*, la France a demandé la médiation de l'Égypte. M. Ismail Fahmy, ministre égyptien des affaires étrangères, est entré aussitôt en contact avec M. Ghalib. D'autre part, M. Jean Desparmet, ancien ambassadeur de France en Somalie, est arrivé mardi matin à Mogadiscio, porteur d'un message de M. Giscard d'Estaing rappelant la responsabilité du gouvernement ou si le gouvernement somalien tentait d'usurper de la force. Dans la maison où il était toujours détenu, mardi en fin de matinée, M. Gueury a reçu la visite de l'ambassadeur de France à Mogadiscio, qui sert d'intermédiaire, et a pu converser avec sa femme au téléphone.

A Paris, les quatre avocats des deux détenus djiboutiens dont la libération est exigée, ont annoncé, lundi soir, qu'ils déposeraient mardi une requête auprès du président de la République française, lui demandant d'agir dans ce sens. Ils dénoncent des conditions de détention « particulièrement indignes de notre pays » et soulignent « le caractère anachronique d'une justice coloniale ».

Dans les milieux français de Djibouti, on estime que l'enlèvement de l'ambassadeur pourrait être lié aux élections partielles qui se sont déroulées, dimanche 23 mars, dans la deuxième section du chef-lieu du territoire. Bien qu'une consigne d'abstention ait été donnée par la Ligue populaire pour l'indépendance, qui regroupe deux formations d'opposition, la participation a, selon les résultats officiels, été de l'ordre de 90 %, pourcentage plus élevé que celui observé lors des consultations précédentes. Ce vote, selon les milieux autorisés français de Djibouti, a vivement déçu au Front de libération de la côte française des Somalies, dont font partie les formations d'opposition.

Le Front, dont le secrétaire général est M. Adan Roble Awale, semble avoir été créé en 1966, peu avant le référendum qui confirma le rattachement du Territoire à la France. Dès le début, il se déclara partisan de l'accession à l'indépendance du T.F.A.I. « par la violence ». En 1970, l'attentat du bar Le Panther en dit, qui entraîna la condamnation de M. Kaïreh, l'un des deux détenus dont la libération est aujourd'hui demandée, fut revendiqué par le Front. Celui-ci a son siège à Mogadiscio, où un autre groupe partisan de l'action violente, le Mouvement de libération de Djibouti, est plus

mal connu. Créé également en 1968, il avait son siège en Éthiopie. Les deux mouvements sont reconnus par l'O.U.A. (Organisation de l'Unité africaine), et, depuis novembre dernier, sont admis comme observateurs à l'UNESCO.

Un communiqué du gouvernement français

« Le gouvernement français a rappelé au gouvernement somalien qu'il est responsable de la sécurité des diplomates qui sont accrédités auprès de lui », précise un communiqué remis à la presse lundi matin par M. Michel Polinatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, qui assure l'intérim du premier ministre.

« L'attentat commis sur le personnel de M. Gueury, poursuit le communiqué, engage donc sans réserve l'autorité du gouvernement somalien. Le gouvernement français compte que rien ne sera épargné par le gouvernement somalien pour obtenir la libération rapide de notre ambassadeur dans des conditions assurant pleinement sa sécurité ».

Le communiqué fait savoir que « la charge d'affaires de la République de Somalie a été confiée au ministre des affaires étrangères ». Au cours de l'entretien, une note lui a été remise « dans laquelle le gouvernement français fait part de sa stupeur et en apprenant que M. Jean Gueury avait été enlevé en plein jour et devant de nombreux témoins, en plein centre de Mogadiscio ».

Pour avoir expulsé des stagiaires militaires

SEPT INTERNES D'UN HOPITAL PSYCHIATRIQUE SONT SUSPENDUS PAR DECISION PREFECTORALE

Le préfet des pays de Loire a suspendu de leurs fonctions sept internes en psychiatrie de l'hôpital psychiatrique du Pont-Fleury à Saint-Pierre-la-Nouvelle, à la suite des incidents qui ont eu lieu dans cet établissement le mercredi 19 mars.

Quatre élèves-officiers de l'école de Saint-Cyr-Cotentin, arrivés le samedi précédent dans l'établissement pour y effectuer avec l'accord de l'administration un stage de dix jours, avaient été expulsés par le personnel, qui n'admettait pas « l'ingérence d'éléments étrangers à la fonction hospitalière ». Selon des syndicats, ces quatre élèves-officiers avaient accès aux dossiers des malades, et ils ont pu assister à des consultations, ce qui est en violation du secret médical.

Depuis deux ou trois ans, des élèves-officiers de Saint-Cyr font des stages de courte durée dans les administrations, les entreprises privées ou les organisations professionnelles, après un accord conclu entre l'école militaire et les directions respectives des organismes acceptant le stage. Après audition des intéressés, la commission administrative qui a enquêté à Pont-Fleury a estimé que les internes et les internes de l'hôpital avaient mis en cause gravement l'autorité responsable du stage des sautiers lyonnais en exprimant sans ordre supérieur, les « jumeaux » cyrards ».

Le numéro du « Monde » daté 25 mars 1975 a été tiré à 547 263 exemplaires.

LE SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL SERA « UNE REUNION DE CARACTERE POLITIQUE ».

Le « séminaire de réflexion » qui réunira du 27 au 31 mars, au 40 av. de la République, les membres du gouvernement, doit être, indique-t-on à l'Élysée, « une réunion de caractère politique et non de caractère bureaucratique ». Il ne s'agira pas, précise-t-on, de mettre au point tel ou tel texte, mais de permettre à chacun de s'exprimer sur « la situation actuelle de la France, ce qu'il y a lieu de faire et la façon de le faire ».

Pour Pierre Charpy, dans la Lettre de la nation : « Cet ordre du jour invite à l'ironie facile. Si des sujets de réflexion ne occupent pas en permanence le gouvernement, à quoi pense-t-il ? (...) On peut dire aussi : pourquoi tout ce cinéma ? Le gouvernement n'a qu'une bataille à gagner, celle du chômage et de l'inflation. S'il la gagne, il fait ce qu'il veut. S'il la perd, il ne lui sera venu aucun compte de l'avis. Aussi brutal soit-il, ce raisonnement n'est pas faux. Mais il appelle une réserve de taille : une réponse économique qui soit vraiment suffisante à la France d'aujourd'hui ? »

RAYONNAGE METALLIQUE
Archives
Magasins
Garages
Ateliers, etc.
P: 0,30 m = 170 F
P: 0,40 m = 205 F
P: 0,45 m = 264 F
P: 0,60 m = 288 F

SOVRA
10, rue de Valenciennes, 75013 Paris
TÉL. 33.23.23.23

DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Neuf ouvriers sont tués lors de l'effondrement d'un échafaudage

Neuf ouvriers ont été tués dans l'après-midi du lundi 24 mars après l'effondrement d'un échafaudage, près du col du Perthus (Pyrénées-Orientales).

MM. François Hostalle, Jean Vial, Amhed Geotel, Joseph Senac, André Costa, René Bonnet, Pierre Alouarn, Michel Brihayn et Alain Sirben travaillaient à

la construction d'un pont destiné à soutenir la future autoroute B 9, qui reliera la France et l'Espagne.

Les victimes se trouvaient en compagnie de quatre autres ouvriers sur une plate-forme suspendue à une cinquantaine de mètres au-dessus d'un ravin et accrochée à la pile du pont de Poz. Cette plate-forme a-t-elle été, comme on le pense sur le chantier, déséquilibrée par la fiabilité d'une grue ? Dix hommes furent précipités dans le ravin alors que trois autres réussissaient à s'agripper aux filins. Aux neuf morts qui ont été transportés à Perpignan, où a été dressée une chapelle ardente, il faut ajouter un blessé grave, M. Gemil Brihayn, Alain Sirben, et Gemil Chéid Ben Mohamed.

DECS DE M. MARCEL GAUJARD MAIRE DE CHARTRES

M. Marcel Gaujard, maire de Chartres, est mort subitement lundi soir 24 mars à son domicile. Il était âgé de soixante-trois ans.

(Né le 25 octobre 1885 à Cornailville (Eure-et-Loir), Marcel Gaujard était devenu maire de Chartres en décembre 1968, la suite de la démission de M. Joseph Pichard (M.R.P.) pour raison de santé. Il était premier adjoint depuis 1969. Directeur d'école honoraire, président de l'Association départementale des maires de France, Marcel Gaujard avait été élu au conseil général d'Eure-et-Loir de 1967 à 1973 et était le doyen du conseil régional du Centre.

La liste qu'il avait conduite au succès aux élections municipales de décembre 1968, comprenait, outre l'U.D.R., des républicains indépendants, des centristes, des radicaux et d'anciens membres de la S.F.L.O.)

DEUX MORTS À LYON ET À MERLEBACH

D'autres accidents du travail se sont produits lundi 24 mars : d'une part, à Lyon, sur le chantier du métro, une grue s'est abîmée dans une tranchée, entraînant deux ouvriers. L'un d'eux, M. Ben Souf, a été tué, et l'autre, M. Gérard Pommé, très grièvement blessé.

D'autre part, à Merlebach (Moselle), l'effondrement d'une masse de charbon, dans un puits des Houillères du bassin de Lorraine a provoqué la mort d'un piqueur de nationalité allemande, M. Alfred Jodelnia. Cela porte à quatre le nombre d'ouvriers morts dans ce puits depuis le début de l'année.

Enfin, à Marseille, un dockeur a été grièvement blessé par l'explosion d'un fût de poudre. Ce fût, en cours de chargement, était tombé d'une hauteur de 3 mètres et avait explosé. Les dockers ont immédiatement arrêté le travail en signe de protestation.

ET DE M. HUTIN-DESGRÈES FONDATEUR DU QUOTIDIEN « OUEST-FRANCE »

M. Paul Hutin-Desgrées, fondateur et directeur général honoraire du quotidien « Ouest-France », est décédé, dans la nuit du 24 au 25 mars, en sa résidence du Plessis-au-Breau (Ille-et-Vilaine). Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

(Né le 21 octobre 1888, à Bovée (Mayenne), Paul Hutin-Desgrées, après des études à l'école libre des sciences politiques, entra dans le journalisme. Directeur de l'« Echo de l'Est » (1920), secrétaire général de l'« Ouest-Eclair » avant guerre, il fonda « Ouest-France » à la libération. Ce journal, dont il resta le directeur général, devint le plus fort tirage des quotidiens régionaux.

Député du Morbihan (M.R.P.) de 1946 à 1955, M. Paul Hutin-Desgrées fut à l'origine de la proposition de loi adoptée en 1950, le « loi d'orientation », qui bannissait les membres des familles ayant régné en France. En 1953, il fut élu directeur honoraire d'« Ouest-France ».

Il était commandeur de la Légion d'honneur.)

LE REDRESSEMENT DU DOLLAR SE POURSUIT : 4,225 F

Le dollar a poursuivi, mardi matin 25 mars, le redressement amorcé la veille sur les marchés des monnaies : il atteignait, à Paris, 4,225 F (contre 4,205) ; à Francfort, 2,34 DM (contre 2,333), et, à Zurich, 2,52 francs suisses (contre 2,50 1/2). C'est la première fois depuis le 1er février que le dollar repasse la barre des 2,50 francs suisses sur le marché helvétique, où le franc français s'affaiblit lentement après sa rambois des dernières semaines.

La remontée de la monnaie américaine s'effectue en dépit de l'échec de la mission Kissinger et des événements en Asie du Sud-Est. De son côté, l'or est resté inerte au cours de la semaine, le cours du métal jaune baissant même légèrement sur le marché de Londres, à 176,5 dollars.

Avec la garantie d'un maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 695 F dans un choix de 3.000 draperies
PANTALONS : 195 F
LEGRAND TAILLEUR
27, rue de Sébastien, PARIS (Opéra)

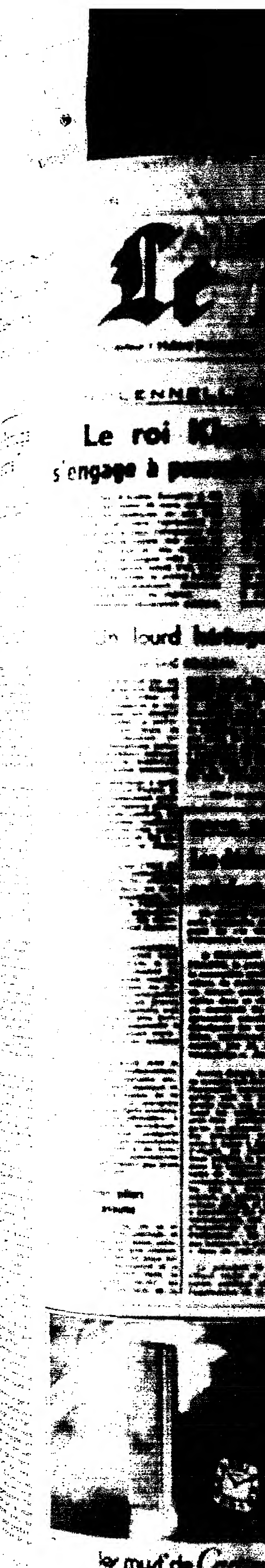
SECRETAIRES GENERAUX DIRECTEURS ADMINISTRATIFS
CECI VOUS INTERESSE
Pour équiper votre réseau de télécommunication en télécopieurs, consultez-nous et faites l'essai des
TELECOPIEURS 3M
Les V.R.C. 600 à réception continue et à alimentation automatique, capables de fonctionner sans opérateur et le V.R.C. 603 portable.
Pour tous renseignements : 3M FRANCE
135, Boulevard Sérurier
Boite postale 120 75019 PARIS
Tél. : 202.60.80 Poste 434

Comptes bancaires
Intérêts
au taux actuariel annuel brut de
914 12,50%
(selon la formule choisie)
de 3 à 12 ans
à partir de 5000 f

SOCIETE DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
Inscrite sur la liste des banques dans le R.B.L.M. 7 (rég. française du 12 Juin 1951)
26, bd d'Italie MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)
Document N° 211 H
pour toutes opérations de votre choix

PIA vous invite au Japon
à Tokyo, mais aussi à Karachi, Rawalpindi, Pékin, Singapour, Colombo, Manille, Téhéran, Le Caire, Bangkok... et New York.
Avant de vous recevoir dans nos Jets Boeing 707 et Douglas 30'S super-spacieux, nous vous offrons notre collection de brochures "Grands Espaces"... pour commencer par voyager chez vous.
Écrivez-nous ou demandez "Nadira" votre charmant guide de l'Orient, au 90 Champs-Élysées-75008 Paris. Tél. 225.92.44.
PAKISTAN INTERNATIONAL AIRLINES
Réservations: 152, Champs-Élysées, 75008 Paris. Tél. 225.77.92-359.31.82, et toutes Agences de Voyages.

PIA
Ceylan
Chine
Indonésie
Malaisie
Singapour
Thaïlande
USA
Pakistan
Egypte



Le roi
s'engage à...

Le roi
s'engage à...

Le roi
s'engage à...

Le roi
s'engage à...